

COLLECTION LINGUISTIQUE
PUBLIEE PAR LA
SOCIETE DE LINGUISTIQUE DE PARIS
LVII

ANDRE BASSET

**ARTICLES
DE
DIALECTOLOGIE BERBERE**

Préface de
E.BENVENISTE
professeur au collège de France

Ouvrage publié avec le concours
du centre national de la recherche scientifique

PARIS
LIBRAIRIE C.KLINCKSIECK
1959

Numérisé et diffusé par AYAMUN, cyverrevue de littérature berbère, 2005
ayamun.com

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| Préface par E.BENVENISTE..... | VII |
| André Basset(1895-1956)..... | XI |
| Liste des travaux d' André basset..... | XV |
| I.TABLEAUX DE LA LANGUE BERBÈRE | |
| Le berbère a l' école nationale des langues orientales vivantes(cent-cinquantenaire de l' Ecole des langues orientales,paris,1948,pp.249-264)..... | 1 |
| Quelques considérations sur la langue berbère(le monde non chrétien, Juillet-septembre1949,pp.276-287)..... | 17 |
| II. GEOGRAPHIE LINGUISTIQUE | |
| Aires phonétiques, homogènes et non homogènes(Proceedings of the third International congress of phonetic sciences,Ghent,1938,pp.258-261) | 29 |
| La langue berbère au Sahara (Cahiers Charles de Foucauld, vol. 10,1948, pp. 115-127)..... | 33 |
| Note sur les parlers zenega(Bulletin du comité des études historiques et scientifiques de L' A.O.F.,1933,pp 319-20)..... | 46 |
| Note sur les parlers touaregs du soudan (Bull.Com.ét. hist. Et scient. A.O.F., 1934, pp. 496-09)..... | 47 |
| Parlers touaregs du Soudan et du Niger : note et cartes linguistiques (Bull. Com. ét. Hist. et scient. A.O.F., 1935,pp.336-352)..... | 61 |
| III. PHONETIQUE ,MORPHOLOGIE,SYNTAXE | |
| A propos de l' article de Schuchardt sur la rupture d'hiatus en berbère (atti Del XIX congresso internazionale degli orientalisti, Roma, 1938, pp. 111-113)..... | 78 |
| L' alternance vocalique dans la morphologie berbère (Atti del III congresso Internazionale dei linguisti ,1933, pp.201)..... | 81 |
| Sur la voyelle initiale en berbère (Revue africaine ,1945, pp. 82-88).... | 83 |
| Sur l' anticipation en berbère (Mélanges william Marçais ,Paris ,1950,pp.17-27..... | 90 |
| L' enquête linguistique (conférences de l' institut de linguistique de l' Université de Paris, vol. 10, 1950-1951, pp. 7-22)..... | 101 |
| ETUDES PARTICULIÈRES | |
| Le nom du << coq>> en berbère (Mélanges linguistiques offerts à J.V Endryès, Paris,1925,pp. 41-54)..... | 117 |
| Sur quelques termes berbères concernant la basse-cour (Mémorial Henri Basset, Paris, 1928, pp. 5-28)..... | 131 |
| Sur le verbe berbère signifiant <<vivre>> (Afrikanistische studien diedrich Westermann zum 80.Geburststag GEWIDMET,Berlin,1955,pp. 45-50)..... | 155 |
| HISTOIRE DE LA LANGUE | |
| Du nouveau à propos du nom de l' ile de fer(Canaries)(Onomastica, 1948, pp.121-122)..... | 161 |
| Sur la toponymie berbère et spécialement sur la toponymie des ait frah' (département de constantine) (Onomastica, 1948, pp.123-126)..... | 163 |
| Ecritures libyque et touarègue (Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes...réunies par ch.Fossey,Paris,nouv.éd.,1948, pp. 135-143) | 167 |

Index des matières, liste des mots clés.....177

PREFACE

Il semble que les berbères, longtemps négligé dans les études linguistiques, injustement considéré comme une sorte de complément provincial à l'arabe maghrébin, attire maintenant l'attention et soit reconnu digne d'intérêt même hors du cadre nord-africain.

A cette promotion des études berbères, André Basset aura largement contribué par ses travaux et par son enseignement à Rabat, à Alger et à Paris. Succédant à une longue lignée de travailleurs, il a fait plus que quiconque pour donner à l'analyse descriptive et à la dialectologie du berbère la rigueur qui leur manquait encore et dont il avait encore l'apprentissage sur des domaines mieux explorés. En publiant le présent recueil, la société de linguistique n'entend pas seulement rendre hommage à la mémoire d'un confrère qu'il a servi plusieurs années et presque jusqu'à son dernier jour ; elle veut aussi donner à ses écrits l'audience qu'ils méritent parmi les linguistiques.

Dans cette publication, que le dévouement de MM. Pellat et Galand a menée à bien, on discernera quelques-uns des caractères qui sont inhérents à la recherche linguistique sur le berbère, et aussi ceux qui marquent en propre l'effort d'André Basset. La dialectologie berbères rencontre maintes difficultés, qui sont indiquées ou impliquées dans plusieurs de ces articles.

La principale consiste en une donnée de fait, qui détermine les conditions pratique de travail :

L'ampleur d'un domaine linguistique qui, de l'atlantique à la frontière orientale de l'Egypte, et de la Méditerranée au sud du Niger, embrasse une multitude de parlers, quatre ou cinq mille, dit-on (mais des précisions numériques de cet ordre ont-elles encore un sens ?). A. Basset avait très tôt compris que le premier devoir était de soumettre à une enquête systématique le plus nombre possible de ces parlers, en appliquant sur tous les points de l'aire explorée les mêmes procédés et les mêmes critères. Au cours de nombreuses missions, il avait ainsi accumulé une documentation considérable, notamment sur l'aire kabyle ainsi sur l'aire touareg du Soudan et du Niger.

Ces enquêtes, écrit-il, lui procuraient au moins un échantillonnage de quelque 1.200 parlers (p.4). Absorbé par le classement des données et par la préparation des cartes de l'atlas linguistique, il n'avait encore exploité que partiellement cette riche matière. On trouvera ici quelques-unes des substantielles monographies lexicales qu'il a pris le temps d'écrire en marge de son travail, et qui montrent, avec la richesse de son information, la rigueur de l'analyse, le sentiment qu'il avait des réalités concrètes et complexes. La bibliographie permettra de retrouver plusieurs autres études semblables dans des périodiques accessibles.

Quelle que soit l'étendue de ces travaux, ils font ressortir par dessus tout une particularité du domaine berbère : c'est la remarquable unité de la langue dans l'extrême émiettement ethnique et dispersion géographique. << La langue est profondément la même dans sa structure de bout en bout du domaine, les variations de parler à parler, aussi nombreuses qu'elles soient, aussi déroutantes qu'elles puissent être de prime abord, restants toujours très superficielles >> (p.13).

Demeurée à peu près pareille depuis le XII^e siècle, autant qu'on en peut juger sur documents écrits, cette langue, mouvante sur d'immenses zones de nomadisme en fraction essaimées, ou stabilisées en quelques régions de peuplement sédentaire et plus dense, ne connaît que des rares frontières dialectales. On ne peut y tracer d'un trait fort que celle du domaine touareg, de Ghadamès à Tombouctou. Autrement, c'est un fourmillement de traits partiels qui se recoupent en tout sens et qui délimitent tout au plus, non pas même toujours les contours de quelques larges groupements.

Nous avons là une situation linguistique d'un type encore assez peu connu, qui n'a guère d'exemples dans le monde actuel, mais qui a du être très fréquent autres fois : une grande unité linguistique consistant en d'innombrables variétés assez faiblement différenciées, répandue sur une aire très vaste qui se partage inégalement entre nomades et sédentaires. Le parallèle le plus voisin aujourd'hui est celui des langues turques ou des langues mongoles, parfois si proches entre elles qu'elles découragent le classement systématique. En général la dialectologie a bientôt l'expérience – et le goût – des domaines clairement fractionnés, malgré l'entrecroisement inévitable des isoglosses. Justement à cause du contraste qu'il crée, le berbère est instructif à cet égard. Pour la description typo-logique, il a l'avantage d'offrir des matériaux très voisins les uns des autres ou en tout cas identifiables sans grand effort, et il favorise ainsi l'établissement de ce cadre linguistique commun que A.Basset a dessiné en quelque traits vigoureux . la norme définie, il semble qu'on puisse de se contenter de signaler les variations particulières ou locales. Par contre, pour l'analyse et la reconstruction interne, le linguiste ne trouve que peu de prises du fait même de l'unité manifestée dans la structure générale et dans le détail de la morphologie. On n'y remarque guère de variations fortes hors du lexique. De là une impression d'uniformité qui vient de ce que les lignes de variations mêmes faibles s'étendent sur des zones très large et de peuplement discontinu. Cette difficulté amène alors à se demander s'il ne conviendrait pas d'envisager d'autres critères .Si, sur les cartes d'enquête , tant de points très distants les uns des autres sont reliés par des isoglosses phonétiques, cette concordance indique-t-elle toujours une unité de conversation ? il conviendrait d'intégrer ces données dans le système de chaque parler. Peut-être apparaîtra-t-il alors que certaines concordances à grande échelle résultent de transformations convergentes, nées dans des contextes phonologiques ou morphologiques indépendants quoiqu'en vertu des mêmes nécessités.

A autre point de vue aussi les faits étudiés par A.Basset suggéreront d'utiles recherches. La distribution présente des parlers berbères est le produit d'un ensemble de conditions complexes, où prédominent néanmoins les facteurs économiques et sociaux.

Or, sur cette aire géographique qui n'a sans doute guère varié au cours des siècles, c'est là encore un problème dont les linguistique ne rencontrent k'équivalent qu'en peu de points de l'univers. Comme A.Basset le montre (pp.29-32), les aires phonétiques des nomades touareg sont homogènes, alors que celles des sédentaires de Kabylie se fractionnent en nombreuses variétés régionales. Sans limiter aux conditions matérielles de vie et & la nature de l'habitat les causes de cette différence, il est frappant de voir démentir le raisonnement simpliste qui associerait la stabilité linguistique à l'habitat sédentaire et le morcellement dialectal au nomadisme.

C'est bien plus tôt l'inverse que l'on constate. Il y a ici un grand problème d'interrelation entre langue et structure sociale qui attend d'être étudié en profondeur et dans le concret d'une situation en quelque sorte exemplaire.

Qu'il considérât le berbère dans la structure du verbe ou dans la géographie de son extension,

A.Basset s'en tenait toujours par principe à la langue actuelle. Il n'envisageait guère l'histoire moins encore la préhistoire. Il suivait cependant le progrès des autres disciplines attachées au même réalités, archéologie, épigraphie : un chapitre de ce recueil est consacré aux écritures ; à l'occasion il savait intervenir avec fermeté pour réfuter certaines extrapolations pseudo-historiques (cf.pp.161-162). Mais il ne s'est jamais intéressé activement aux problèmes de la comparaison et de la reconstitution.

La notion de chamito-sémitique n'était guère à ses yeux qu'une hypothèse, et de portée assez limitée (cf.p. 14-15, 18). Il estimait probablement prématurées ces tentatives de rapprochement aussi longtemps qu'on opérait avec des données berbères prises un peu au hasard

dans toutes les régions et sans critiques. A mesure que son expérience de dialectologue s'approfondissait, il devenait plus facile encore aux insuffisances de la documentation utilisée. Mais maintenant que, grâce en grande partie à son labeur, nous disposons des données plus abondantes et de critères dialectaux plus rigoureux, il deviendra possible de cribler le matériel, de mieux discriminer en berbère ce qui provient d'emprunts faits à diverses époque a l'arabe ou à d'autre langue et ce qui présente le fonds hérité. C'est sans doute ce travail de critique préalable qui est aujourd'hui le plus nécessaire.

Nous n'avons voulu signaler ici que quelques-uns des thèmes abordés dans ce recueil, pour montrer a la fois combien André Basset les avaient enrichis et précises, et dans quelles voies cet effort peut être continué. C'est une tristesse de se dire qu'André basset a disparut ou il songeait à organiser en synthèse les matériaux qu'il avait longuement amassés. Une partie de son œuvre ne verra le jour que longtemps après sa mort, elle s'achèveras dans les travaux de ses continuateurs. c'est pourquoi, à côté des livres qu'il a publiés, ces articles qui s'échelonnent de 1925 à 1955, en même temps qu'ils montrent la continuité de sa recherche, encourageront d'autres à la poursuivre. Mais pour ceux qui ont connu André Basset au cours de ces années, ces pages ont encore d'autre prix : par delà leur objet scientifique, elles évoqueront le souvenir de l'ami modeste, généreux, stoïque, que nous avons perdu.

E.Benveniste.

LA LANGUE BERBÈRE AU SAHARA

Ce qu'il faut dire en premier lieu, c'est que le Sahara n'a pas d'unité linguistique et ne forme pas un tout inséparable des régions environnantes. Indépendamment de langues comme celle des Tebous, échelonnés du Fezzan au Tchad, de langues de populations noires comme le Kanouri parlé jusqu'au Kaouar ou le Haoussa qui remonte jusqu'à Agadès, deux langues essentiellement se le partagent : l'arabe et le berbère. Toutes deux sont en soi des langues de populations blanches. Nous savons pertinemment pour l'une, l'arabe, qu'elle y a été introduite depuis le XII^{ème} siècle à la suite du prodigieux mouvement d'expansion ayant eu l'Arabie pour point de départ. Quant à l'autre, le berbère, elle devait, il y a quelque deux mille ans, s'avancer infiniment moins au sud qu'aujourd'hui. Elle a dû gagner progressivement aux dépens d'autres refoulées ou anéanties, non par expansion en tant qu'instrument d'une civilisation, non tant en vertu d'un dynamisme conquérant de ceux qui la parlaient, que de leur refoulement, contrecoup des événements politiques de l'Afrique méditerranéenne.

La présence du berbère, aujourd'hui encore, au nord-est jusqu'à Siwa, à la frontière égyptienne, au sud-ouest, jusqu'au Sénégal ou presque, chez les Zenaga, nous assure que l'expansion de l'arabe s'est faite, dans la majeure partie du Sahara au moins, aux dépens du berbère, soit que des groupements arabophones d'origine se soient implantés au milieu de groupements berbérophones, soit que, parmi ceux-ci, certains, au cours des âges, aient abandonné le berbère pour l'arabe comme ils continuent de le faire de nos jours. Et cela amène à reconnaître parmi les berbérophones deux catégories nettement distinctes suivant un critère de vitalité, lui même inséparable d'autres considérations.

Les groupements où le berbère peut être considéré comme résiduel, quel que soit, ici et là, son état effectif de résistance, ce sont_ en dehors des quelques milliers de Zenaga déjà mentionnés, tout au sud de la Mauritanie, entre Mederdra et l'Océan_ les noyaux de sédentaires qui s'échelonnent dans la partie nord du Sahara de la frontière égyptienne à la frontière marocaine : en allant d'est en ouest, Siwa, en territoire égyptien, Aoudjila, au sud de la Cyrénaïque, Sokna, si l'on veut, au nord du Fezzan (où le berbère, bien précaire il y a vingt ans, est peut-être éteint aujourd'hui), Ghadamès, au sud de la Tunisie, cinq villages de l'Ouest Righ autour de Touggourt, Ouargla et Ngousa, les sept villes du Mزاب où l'hétérodoxie ibadite peut contribuer à protéger la langue, la moitié environ des quelque 150 minuscules « ksours » du Gourara, un village du Tidikelt, Tit, deux du Touat, Tementit et Tittaf, enfin, de part et d'autre de la frontière algéromarocaine, la presque totalité des agglomérations d'Igli à Chellala Dahrانيا, inclus, centrées sur Figuig. Au delà, jusqu'à l'Atlantique, dans la masse quasi continue des parlers marocains qui vont de la Méditerranée à la lisière du Sahara, il est difficile de

faire, sur cette lisière le départ de ceux que l'on peut proprement qualifier de sahariens : aussi le négligerions nous.

En regard de cette première catégorie où le berbère est soit menacé, soit attaqué, soit presque éliminé par l'arabe, il en est une autre où la situation est bien différente : celle des Touaregs.

Nomades, enserrant de rares groupements sédentaires :Ghat, Djanet, ou même tendant parfois, en bordure des populations noires, nigrifiés, à se sédentariser, comme à Bonkougou, à l'est de Niamey, dans la colonie du Niger, ils occupent un vaste triangle dont la pointe nord avoisine Ghadamès, la pointe sud-ouest dépasse Tombouctou et Goundam et la pointe sud-est Zinder.

Bien qu'ils soient musulmans et incontestablement musulmans, quoi qu'on ait pu en écrire, l'arabe n'a pratiquement pas pénétré chez eux sinon dans la mesure où certains apprennent scolairement quelques mots de la langue du Coran. D'autre part, forts de leur nomadisme même, strictement pasteurs, gardant à l'encontre des sédentaires arboriculteurs ou cultivateurs selon le cas, la plus grande aisance dans leurs mouvements, habitant pour partie un pays déshérité, véritable repaire, admirablement protégé sur presque toutes ses frontières par une zone de pur désert, forts également de leur hiérarchie sociale et de la primauté des nobles guerriers, harcelant leurs voisins, s'imposant aux ksouriens, s'infiltrant au Fezzan jusqu'aux abords des villages, ils ont eu jusqu'à ce jour un dynamisme tout à l'avantage de leur langue. Et si celle-ci ne débordait pas leur aire, encore trouverait-on quelques témoignages d'influence au dehors comme dans le nom du chameau, si même, rencontrant au sud une flore et une faune nouvelles, elle se chargeait de termes empruntés à des langues noires, du moins elle s'imposait à la longue aux éléments étrangers qui pénétraient dans cette aire, aux esclaves noirs en particuliers, tandis que les Touaregs eux-mêmes, avec quelques réserves surtout pour le sud, n'éprouvant guère le besoin d'une langue auxiliaire pour des rapports de voisinage qui ne fussent pas à main armée, restaient, pratiquement, les hommes aussi bien que les femmes, berbérophones purs. Et si, aujourd'hui, la langue berbère peut sembler dans une situation précaire, même ici, chez quelques milliers d'individus, au cœur du sahara, du fait des perturbations, voire de la rupture d'équilibre vital provoquées par notre intervention et la pacification, au sud, par contre, grâce à l'état de prospérité où vivent en ce moment quelque 300.000 Touaregs, maîtres de vastes troupeaux, en des régions aux pâturages déjà abondants, régulièrement revivifiés par des pluies périodiques annuelles et impropres à tout autre genre de vie, elle paraît rencontrer des conditions d'existence sinon absolument identiques à celles des temps antérieurs, du moins également favorables.

Les manifestations sahariennes du berbère en sont les plus orientales et les plus méridionales, les autres intéressant la partie occidentale du Djebel Nefousa et Zouara, sur

la côte, en Tripolitaine, 13 agglomérations du sud tunisien dont 6 dans l'île de Djerba, le tiers de la population musulmane de l'Algérie et près de la moitié de celle du Maroc.

On parle parfois d'une langue touarègue, soit qu'on ait conscience de son intégration au berbère, soit qu'on l'ignore ou l'oublie. Si, dans le deuxième cas, il y a erreur manifeste, dans le premier, il y a exagération. Les particularités du touareg ne sont pas si importantes, en effet, qu'il y ait lieu de le dissocier aussi fortement. Le fonds commun grammatical, pour nous en tenir à cet aspect essentiel, est si prédominant et si souvent absolument identique de bout en bout du domaine, qu'il n'y a jamais lieu de parler de plusieurs langues, mais d'une langue seulement.

Toutefois, si, malgré les divergences de genre de vie et de structure sociale, cette unité fondamentale a pu se maintenir si sensible jusqu'à nos jours, l'intense prédominance du particularisme d'unités minuscules de quelques milliers, ou même de quelques centaines d'individus, la quasi exclusivité de l'emploi de cet instrument de relations pour les rapports internes de chacun de ces petits groupes sociaux, tempérée cependant par ceux de proche voisinage, ont provoqué une fragmentation, voire un émiettement superficiel, sans que se soit instaurée de koinè passe-partout ou sans que l'un des parlers, se superposant aux autres, ait accédé au rang de langue de civilisation.

Pur fixer les modalités de cette dislocation, en saisir la cause particulière, nous sommes bien mal outillés et vraisemblablement des données historique suffisantes nous feront toujours défaut. Ce peuple de civilisation orale ne paraît pas avoir une tradition, littéraire ou non, susceptible de nous contenter : point d'épopée, en particulier, historique ou pseudo-historique, permettant de remonter dans un passé lointain ; les touaregs qui couvrent les rochers d'inscriptions, n'ont pas apparemment le sens de l'inscription commémorative, et nous restons, sur ce point, pour ainsi dire limités à ce que nous pouvons tirer d'auteurs anciens et surtout arabes. Quant à la base essentielle d'une pareille étude, l'examen des parlers eux même, il est trop tôt encore pour que nous puissions faire mieux que de mettre de-ci de-là un détail en évidence. Notre documentation est toujours bien fragmentaire et bien inégale. Pour nous en tenir à ce qui a été publié, elle en est restée parfois, ou presque, ainsi pour Aoudjila, aux brèves notes d'un voyageur inexpert de la période héroïque, pour les touaregs du fleuve aux centaines de Barth, pour le sud oranais et l'oued Righ aux précieuses mais rapides enquête de René Basset, pour les Zenega aux ouvrages utiles mais à rajeunir de Faidherbe et de René Basset aussi, pour le Mzab, vrai pôle d'attraction, à une floraison d'études embryonnaires, et si la situation est un peu meilleure pour Ghadamès, grâce à Motylinski, surtout Ouargla grâce à Biarnay, et Siwa grâce à M. Louast, dont les études sont plus récentes et plus conséquentes, nous ne disposons vraiment d'une documentation pleinement satisfaisante par sa richesse et sa qualité que pour le Kel Ahaggar grâce au

Père de Foucault. Il est vrai que nous attendons de M. Nicolas un nouveau travail sur le Zenaga et une riche moisson de faits pour les Touaregs Ioulemmeden de Tahoua. Mais, richesse et qualité réservées, tout cela est loin d'assurer, surtout chez les Touaregs, la densité nécessaire des points d'enquête, et le quelque 250 sondages auxquels nous avons procédé nous-même, de 1932 à 1939, par tout le Sahara français, pour nos études de géographie linguistique, établissent un réseau aux ailes parfois encore trop lâches et, malgré l'ampleur de cette documentation récente et homogène, malgré le nombre imposant de cartes et de croquis qui pourront être dressés, ils sont loin, du fait de leur caractère toujours limité et souvent sommaire, d'épuiser en chacun des points toutes les possibilités d'information par l'examen interne de la langue.

L'élaboration, parfois ébauchée, des matériaux recueillis à ce jour reste à faire; aussi nous bornerons-nous dans les pages suivantes à présenter quelques remarques et, aussi, à titre d'exemple, d'après nos notes d'enquêtes, quelques croquis partiels inédits.

Ce qui importe à vrai dire le moins dans le langage, mais ce qui frappe toujours au maximum l'observateur étranger au métier, c'est le vocabulaire. A cet égard, autant les autres parlers sont envahis de mots arabes, autant les parlers touaregs en sont pratiquement démunis. Mais si ceux-ci, au nord, ne contiennent guère que des mots qui nous apparaissent comme berbères, au sud, au contact de langues noires, en présence, nous l'avons dit, d'une flore et d'une faune nouvelles pour des berbérophones, ils en ont emprunté à ces mêmes langues noires, ainsi Songhai à l'ouest, Haoussa à l'est. Le vocabulaire berbère lui-même n'est pas partout identique et l'on remarquera, en particulier, la limite linguistique qui revient si fréquemment, en ce cas comme en d'autres, barrant transversalement le Sahara de Goundam à Ghadamès, en opposant fortement ksouriens du nord-ouest et nomades du sud-est. Qui plus est, parmi les Touaregs, au Niger, dans l'énigmatique groupement des Idaousak, surgissent, ainsi pour le coq, l'âne ou le mulet, voire la tête, des variantes lexicographiques qui surprennent ici et ramènent immédiatement à des faits Zenaga, ksouriens ou maghrebins. Et l'on pressent, par la seule vertu de ces mots, toute une histoire ou moins compliquée de peuplement, qu'il s'agisse d'un groupe venu se perdre dans une autre masse dialectale ou, inversement, de débris de populations berbérophones submergées, refoulées, enserrées par d'autres populations berbérophones.

Ce qui frappe également c'est l'étendue, la nature, le caractère de ce vocabulaire. Une même enquête, menée dans des conditions identiques, donne ici et là des résultats différents. La langue, expression de la vie locale, se modèle étroitement sur elle. Tout ce qui touche à la culture du palmier prend chez un ksourien arboricole un développement que ne connaît pas un nomade pasteur. Un sédentaire de Djanet dispose de plus de 150 variétés de dattiers dont le dictionnaire du Père de Foucault, pourtant si riche qu'on peut le considérer comme épuisant le vocabulaire du groupe social étudié, ne contient qu'un ou deux noms. Inversement, ce qui concerne les plantes sauvages, la nourriture des troupeaux, les troupeaux eux-mêmes et le chameau en particulier, est infiniment plus riche ici que là : développement de langues techniques, dira-t-on, dans la

mesure où, non dans un même groupe, mais de groupe à groupe, il y a spécialisation de métier et différenciation suffisante et réelle entre langue commune et langues techniques. Quoi qu'il en soit, sur un plan plus général, il y a de toute évidence une plus grande richesse de vocabulaire chez le nomade que chez le sédentaire, fonction non seulement d'un horizon moins borné, mais aussi d'une valeur humaine supérieure .

Chez l'un et chez l'autre, quelle que soit l'acuité de perception et la capacité de différenciation, non pas absolument, en soi, comme on pourrait le croire, par instinct, dilettantisme ou esprit scientifique qui s'ignore, mais toujours dans le cadre utilitaire de son genre de vie, on trouve toujours la même limitation d'esprit d'analyse. Ainsi pour le touareg où la question est si importante au long des étapes, point de nom générique du point d'eau, secondairement différencié selon les aspects singuliers, mais autant d'appellations autonomes qu'il y a de variétés, conçues en somme comme autant d'éléments étrangers l'un à l'autre.

Si le vocabulaire est plus spectaculaire, la grammaire_ la morphologie_ reste l'élément essentiel. A considérer le verbe, par exemple, les parlers touaregs_ ceux du Nord, du moins_ se signalent par le foisonnement des conjugaisons : le Père de Foucault en distingue à juste titre plus d'une centaine dans son classement des formes simples. Tous les parlers touaregs fourmillent de verbes à suffixe « t » dont on ne retrouve hors de chez eux que de rares débris généralement altérés. Conservatisme ou plutôt innovation, ils possèdent un nombre imposant de bilitères et de trilitères à redoublement complet, alors que les autres parlers limitent cette formation à quelques bilitères de caractère onomatopéique. Tous également, ils ont à côté du prétérit un prétérit intensif, distinction qui ne se retrouve qu'à Aoudjila et à Siwa et, encore, marquée par des procédés différents. Bref, il existe entre les parlers touaregs et les autres parlers sahariens ou non, de fortes oppositions, il existe entre eux de particulières communautés et si cela ne suffit pas pour leur conférer le rang de langue singulière, du moins est-ce assez pour admettre qu'ils constituent une unité dialectale.

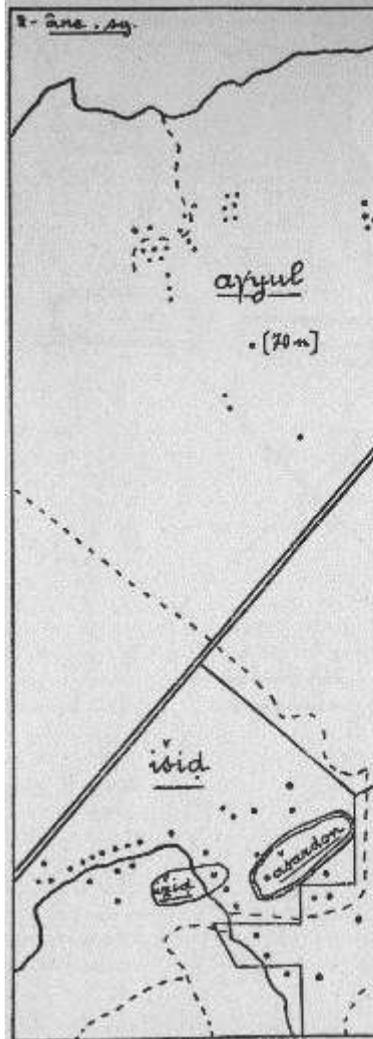
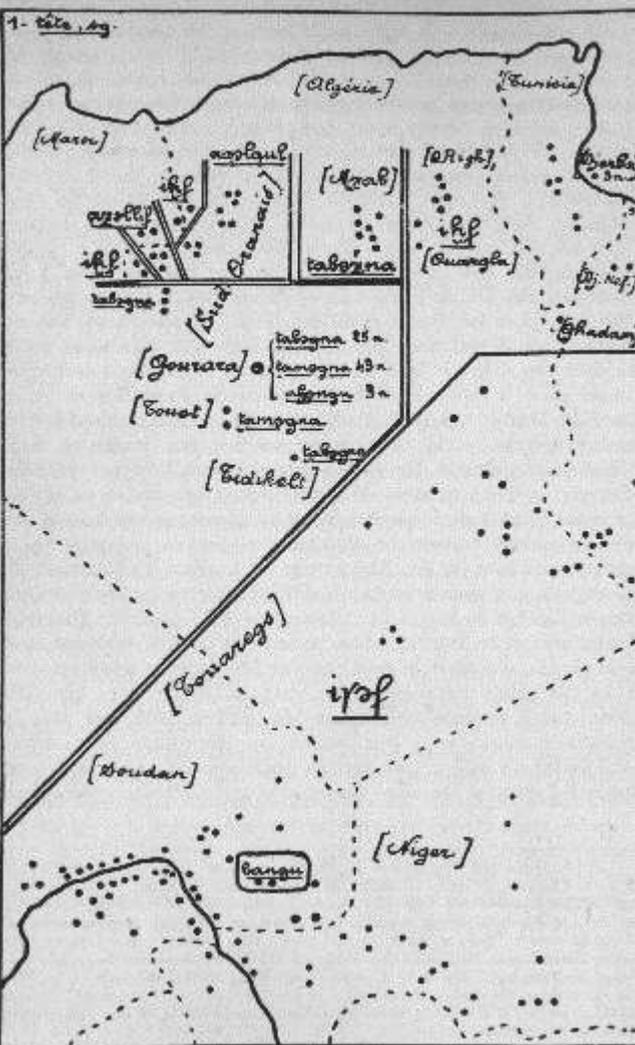
On peut dire autant du minuscule groupe des parlers Zenaga où, entre autres, une commune altération du système vocalique a provoqué là, et là seulement, dans leur lointain isolement, un bouleversement complet du jeu des conjugaisons. Au demeurant, le Sahara, avec son cloisonnement géographique, favorise la superposition des limites linguistiques et le regroupement des parlers en unités dialectales, le phénomène s'atténuant à mesure que l'on se rapproche du Maghreb et que les relations de groupe à groupe deviennent plus faciles : les parlers du sud-oranais, aux confins de la masse berbérophone au Maroc, en sont un témoignage frappant.

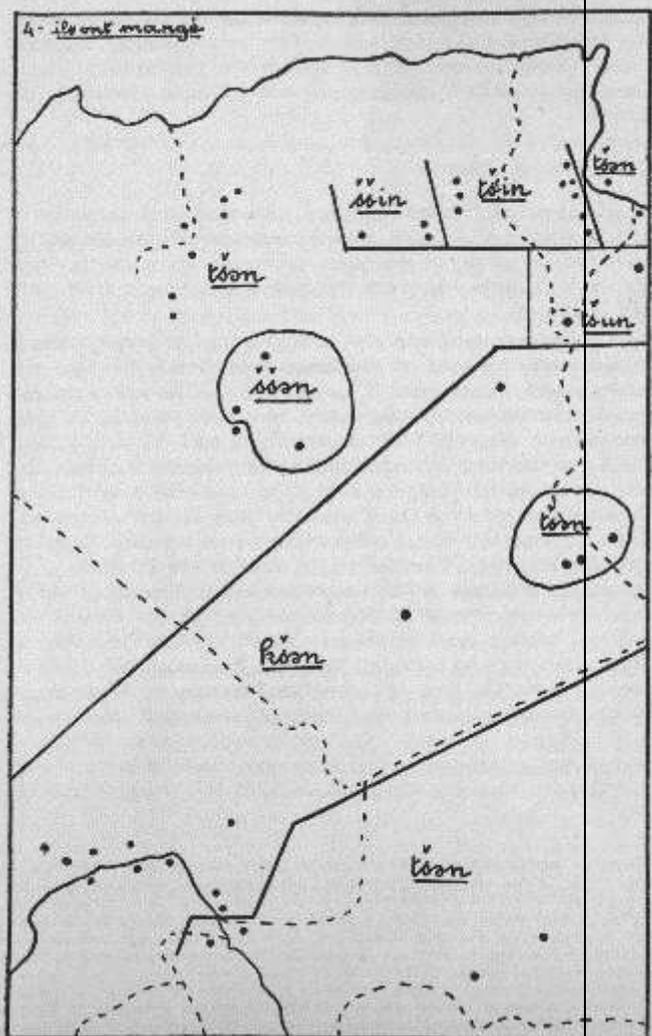
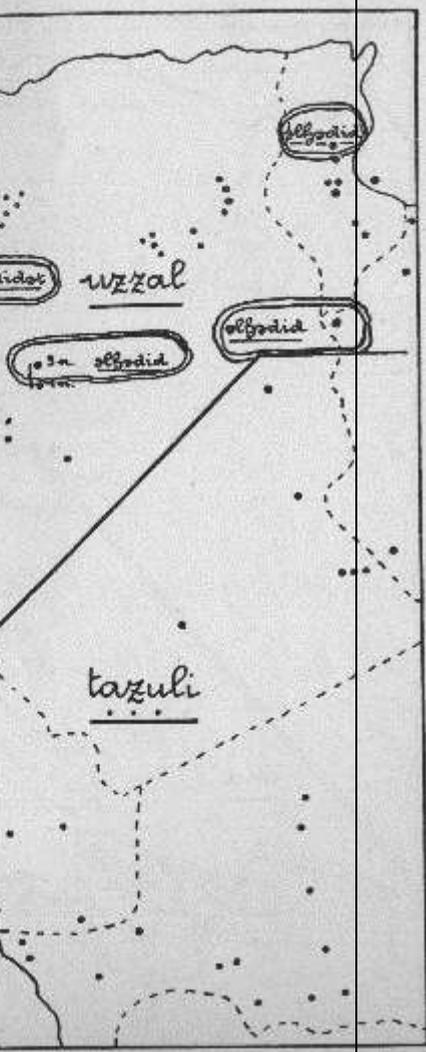
Si les autres berbérophones emploient, le cas échéant, pour écrire leur langue, les lettres arabes ou même maintenant les lettres françaises, les touaregs, eux, usent d'une écriture propre, les tfinagh. On en a depuis longtemps souligné la ressemblance avec

celle des inscriptions libyques qui, au temps du punique et du latin, ont été semées par toute l'Afrique du Nord et jusqu'aux Canaries, surtout en Tunisie et dans le département de Constantine. Elle est alphabétique, mais note les seules consonnes, sans les voyelles, sinon exceptionnellement en fin de mot. Les lettres y sont normalement détachées l'une de l'autre ; inversement, mots, propositions, phrases ne sont normalement pas séparés. Elles sont disposées en lignes plus ou moins régulières, parfois en registres, qui se lisent, suivant le cas, dans un sens ou dans l'autre, mais aussi en en boustrophédon. Bref, la lecture en est malaisée, même pour les intéressés. Qu'importe au demeurant : chez un peuple de civilisation orale, cette écriture n'est pas destinée à perpétuer ou à diffuser des textes, à rédiger des pièces, à constituer des archives, à glorifier les hauts faits d'un souverain, ni même à correspondre, mais à tracer sur la pierre ou sur des objets de courtes phrases, simples graffiti, plus ou moins chargés de force magique, formules actives par elles-mêmes et dont l'intérêt réside dans leur graphie même, qu'elles soient lues ou non.

André BASSET

Professeur à l'Ecole des Langues Orientales





NOTE SUR LES PARLERS ZENAGA

Par André Basset

J'ai profité de mon séjour à Saint-Louis et à Dakar, aux mois de juin et de juillet 1932, pour entendre quelques informations zenaga. Nous avons déjà, pour ces populations berbérophones, deux études dues au général Faidherbe et à mon père, intéressantes pour les éléments déjà nombreux de vocabulaire qu'elles contiennent. Ainsi ai-je fait porter mon effort dans un autre sens et me suis-je attaché à la notation phonétique et surtout à l'analyse grammaticale ; les quelques 300 noms et 200 verbes que je rapporte me permettront ainsi de pénétrer plus avant qu'on ne le fait actuellement, dans la morphologie de ces parlers. En attendant la publication intégrale de mes notes, voici déjà des conclusions que l'on peut formuler dès maintenant en s'appuyant sur des verbes fondamentaux.

La phonétique est profondément troublée, ainsi par le passage à la chuintante de l, s, z brefs, la tendance à la disparition de gh, l'assourdissement caractérisé à la finale et l'existence d'un r sourd, la dissimilation parfois de –tt- en –nt-, la présence de laryngales, etc. Ce trouble s'étend à la morphologie quand le son traditionnel d'une désinence se trouve modifié : ainsi –g-k à la 1^{ère} personne commune du singulier au lieu de –gh, ou même, par suite d'une altération plus profonde, n'est plus directement saisissable, comme l'indice –t du fém. sing. dans les groupes –lt et –st aboutissant respectivement à –l et –s. Mais quelle que soit déjà l'originalité du consonantisme, c'est le vocalisme surtout qui donne au zenaga sa couleur propre. Le timbre des voyelles est profondément altéré, celui de la voyelle furtive principalement qui sonne à l'oreille tout autrement que dans les

parlers de l'Afrique du Nord. Plus encore, le système des alternances vocaliques n'existe plus, pour ainsi dire, qu'à l'état de traces : les types *ens*, *ini* (voir André Basset, *La langue berbère*, 1929, parag. 65 , 74) sont particulièrement nets à cet égard. On ne saurait trop exagérer l'importance de ces dernières perturbations : c'est le système grammatical, le plus linguistique qui sont menacés.

Au total, le zenaga représente un groupe de parlers berbères profondément aberrant, et c'est le seul qui le soit. Cette originalité, ce n'est pas du tout, comme on a pu le croire parfois, à des tendances conservatrices qu'il la doit, mais au contraire à des tendances évolutives particulièrement prononcées, et quand on considère par exemple le clavier des sons, si étrange pour un berbèrisant et sans doute moins étrange pour un africanisant, ces tendances évolutives ne paraissent pas toutes spécifiquement berbères.

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA LANGUE BERBERE

J'ai donné, dans le volume publié à l'occasion du Cent-cinquantième de l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes (Paris, Imprimerie Nationale, 1948), un bref aperçu d'ensemble sur la langue berbère. Ces pages sont trop récentes pour que j'éprouve la moindre envie de les récrire, et je me permets d'y renvoyer ceux que la chose pourrait intéresser. Elles sont au demeurant d'autant plus aisément accessibles qu'elles constituent, à volonté, un fascicule isolé. Cependant des lectures récentes, toutes récentes même, m'ont prouvé qu'il ne serait pas utile de revenir sur certains problèmes ou certains aspects que j'avais à peine effleurés, voire négligés, d'où les observations suivantes :

L'origine du berbère est pour nous un mystère. La plus ancienne attestation, en quelque sorte, de cette langue, par elle-même, irrécusable, est du XII^e siècle, simplement. Elle est constituée par quelques brèves phrases insérées dans les mémoires d'El Bidaq, ce compagnon du Mahdi almohade, Ibn Toumert, dont M. Lévi-Provençal a eu l'heureuse fortune de retrouver à la bibliothèque de l'Escurial le manuscrit, qui était venu y échouer à la suite de providentiels avatars. Ces phrases, dont G. Marcy a fait dans Hespéris une étude qui appelle les plus sérieuses réserves, nous fournissent un témoignage de premier ordre sur l'état de la langue à cette époque, dans un coin de l'Atlas, au Sud de Marrakech. Et si certaines restent une énigme pour nous, parce que divers mots sont tombés en désuétude, d'autres, aussitôt comprises que lues, nous prouvent, indubitablement que, des éléments de lexique à part, la langue n'y a pas, ou pratiquement pas, évolué.

Il n'y a, par contre, rien de positif à tirer des auteurs anciens, en particulier d'un passage souvent cité de saint Augustin, rien, en l'état de nos connaissances, de la toponymie, voire de l'anthroponymie antiques et surtout des inscriptions libyques qui pourraient être décisives et qui, perpétuellement reprises sous l'angle du berbère, se refusent toujours aussi absolument à livrer leur secret. L'on fera toutefois une réserve pour des inscriptions de Tripolitaine en caractères latins, pour lesquels M. Beguinot, au dernier Congrès des Orientalistes (Paris, 1948), a très ingénieusement présenté une lecture berbère.

Au total, si nous sentons bien que la langue berbère est installée depuis fort longtemps, depuis une époque préhistorique, sur tout ou partie du nord de son domaine actuel, qui s'étend, par masses morcelées d'importance très inégale, de l'Atlantique à la frontière égyptienne, de la Méditerranée à la falaise de Hombori, au sud du Niger, nous ne savons ni où exactement, ni depuis quand. Est-il besoin d'ajouter qu'il est pour le moins imprudent de parler ici d'autochtonisme ? L'autochtonisme est une notion qui, historiquement nous échappe. Mais en outre, si après avoir cherché dans toutes les

directions à quelle famille de langues le berbère pouvait se rattacher, l'on en est revenu, sur des indices malheureusement trop limités et trop souvent encore sujets à critiques, à un groupe chamito-sémitique, n'est-ce pas peut-être ouvrir la porte à l'hypothèse d'une expansion vers l'ouest d'un groupement oriental, un peu, quel que soit le point de départ et quelles qu'en aient été les modalités, comme l'ont fait par la suite les Arabes ? Et n'est-ce pas également ouvrir la porte à la recherche d'un substrat préberbère, à l'ouest tout spécialement ?

Si, en effet, une fois éliminés les apports d'un régime tenant de l'adstrat et du superstrat, ainsi que les emprunts massifs à l'arabe, les très rares survivances directes ou indirectes du grec et du latin, voire du phénicien, une énorme part des faits linguistiques paraît, dans le cadre du chamito-sémitique, sans correspondance dans les autres langues du groupe, ce ne serait pas nécessairement et uniquement parce que le berbère aurait seul gardé certains éléments du fond commun, parce qu'il aurait procédé à un renouvellement interne, mais aussi parce qu'il aurait hérité d'une ou plusieurs langues partiellement ou totalement submergées. Et ceci pourrait également entrer en ligne de compte dans l'explication de la répartition dialectale du fond actuellement tenu pour proprement berbère, répartition qui ne serait pas, elle non plus, nécessairement et uniquement déterminée par une inégale vitalité ici et là du même fond commun, mais aussi par tel ou tel substrat régional, suggestions encore bien audacieuses dans l'état de nos études, mais combien séduisantes.

Par un curieux paradoxe, alors que trop souvent encore le mot de « primitif » revient en parlant des Berbères, quand il est abusif de l'employer même pour les plus sauvages de nos contemporains, trop souvent aussi nous commettons une erreur inverse en nous imaginant, sur certains points, leur langue comme l'expression, d'une mentalité plus exactement identique à la nôtre qu'elle ne l'est en réalité.

Sans doute, dans le concert des langues du globe, nous y retrouvons maintes catégorisations, maintes formulations de ces catégorisations qui nous sont familières, et nous avons l'impression d'entrer quasi de plain-pied dans cette grammaire. Dès l'abord, par exemple, nous apercevons une distinction morphologique caractérisée entre formes verbales, stricto sensu, et formes nominales. Nous retrouvons la notion de genre, sa limitation à deux, masculin et féminin, et, comme chez nous, une répartition souvent arbitraire en apparence, des noms entre les deux genres, d'où l'obligation de distinguer soigneusement genre naturel ou sexuel et genre grammatical, quelles que soient les raisons multiples et point toujours discernables qui ont amené, entre autres, l'intégration dans le masculin grammatical de l'augmentatif et fréquemment du collectif, et inversement dans le féminin grammatical du diminutif et du nom d'unité. nous constatons la présence de deux nombres et de deux seulement, singulier et pluriel, d'un jeu de pronoms personnels et, dans le verbe et dans ce pronom, de trois personnes, aux deux nombres et, le cas échéant, aux deux genres. Le nom peut être substantif ou adjectif, et,

adjectif, épithète ou attribut. Il existe encore, à défaut de relatifs, contrairement à ce que s'obstinent à enseigner les grammaires berbères, des adjectifs et des pronoms démonstratifs et tout un jeu de particules, parmi lesquelles des prépositions, des conjonctions ou des adverbes. La phrase se déroule en propositions selon un agencement paratactique ou syntactique avec verbe, mais point nécessairement, sujet exprimé, s'il en est besoin, compléments de toutes sortes, le cas échéant, non pas selon un ordre naturel, comme il est dit parfois _ il n'en est pas qui soit spécialement naturel _ mais selon un ordre qui ne nous surprend pas outre mesure : le verbe vient naturellement en tête et le sujet exprimé le suit, sous réserve d'un usage très fréquent de l'anticipation soit du sujet, soit des compléments, soit des deux à la fois ainsi qu'y pousse, dans une langue où la position initiale est la principale, le désir expressif d'y mettre les mots importants. En somme, nous n'éprouvons, en abordant l'étude, aucun dépaysement comparable à celui que nous ressentons en présence de telle langue noire ou plus encore de telle langue de l'Extrême-Orient. Il faudrait cependant parfois se défier de ces abords trop aimables et ne pas tomber, comme on le fait à peu près constamment, dans les pièges qui nous sont tendus.

Il est clair que, dans le verbe, par exemple, on réagit immédiatement et à peu près correctement à la question des voix et des formes dérivées. Si la factitivité et la réciprocité s'expriment non par des auxiliaires ou des compléments, mais par un jeu de dérivation grammaticale _ forme à sifflante, forme à nasale _ toujours vivant et bien vivant, c'est assurément qu'il s'agit là de notions, immédiatement décelables et décelées, qui ont été et restent encore de première valeur dans cet état de civilisation. Mis je ne sais si l'on se rend exactement compte de la position du passif. Assurément celui-ci s'exprime par une forme dérivée _ la forme à dentale ou, pour certains verbes, sans que nous justifions encore cette confusion, la forme ou une forme à nasale, à l'exclusion de la réciprocité ou parallèlement à elle. Mais, et c'est là une chose que Foucault a été le seul jusqu'ici à marquer systématiquement, le plus souvent peut-être, le passif s'exprime tout bonnement par la forme simple, sans différenciation formelle de l'actif, le contexte seul permettant de décider. Et s'il est cependant des cas de différenciation, ce sont là les cas particuliers où intervient le glissement du factitif à l'actif. soit toute une série de problèmes, psychologiques et historiques, que l'on ne paraît pas généralement soupçonner.

Il est clair également qu'il n'existe qu'un mode concret différencié, l'impératif, pour l'ordre et la défense, et, si l'on veut, un mode grammatical, le participe, toutes les autres nuances de même ordre, constatation, supposition, souhait, etc...., relevant d'un unique mode passe-partout qu'il est erroné, partant, de qualifier, comme l'a fait Foucault, d'indicatif. Mais par contre, combien nombreux encore maintenant sont ceux qui ne peuvent concevoir que la distinction temporelle peut ne pas intervenir dans la structure verbale. Assurément le Berbère a conscience comme nous d'un passé, d'un présent, d'un présent et d'un futur, qu'il est capable d'exprimer par un jeu d'adverbes ou que les formes verbales elles-mêmes, avec ou sans particules, peuvent suffire à évoquer. Mais, dans son état de civilisation, ces notions n'ont pas pris le même caractère impérieux que chez nous

où d'ailleurs certains temps ne sont pas simplement temporels et où d'autres sont susceptibles d'emplois parfaitement atemporels. Pour l'indigène, comme on disait en Afrique du Nord dans mon enfance, le temps ne compte pas, et ce n'était pas qu'une boutade. Bref, c'est sur autre chose dont l'importance a été et est vraisemblablement encore à ses yeux infiniment plus conséquente, que repose évidemment l'opposition de ce que je continue à appeler provisoirement prétérit et aoriste et de leurs doublures, générales ou partielles, que j'ai qualifiées d'intensives, impératif et aoriste intensifs ayant été jusque là réunis sous le nom de forme d'habitude. J'aurais voulu pouvoir déterminer les nuances de pensée auxquelles doit correspondre en base cette opposition. Faut-il y voir celles d'un accompli et d'un inaccompli, suivant les termes généralement adoptés maintenant par les arabisants, d'un défini et d'un indéfini, d'un déterminé et d'un indéterminé, d'un momentané et d'un duratif, etc., ou, comme je l'envisage, d'un précis et d'un imprécis ? Je n'ose encore me décider tant il est difficile de pénétrer parfois une mentalité qui n'est pas la sienne, mais je serais très étonné, j'en ai trop de témoignages contraires, si cette opposition, en définitive, était, en base, temporelle.

Je ne sais, d'autre part, si l'on accorde une attention suffisante aux révélations d'une simple étude formelle. Si impératif et aoriste d'une part, impératif intensif et aoriste intensif, d'autre part, ont toujours, sauf accident très rare, le même thème, même quand celui du prétérit est différencié, ce n'est pas par le fait d'un simple hasard : c'est qu'il y a entre eux une affinité particulière, par opposition au prétérit. Si impératif intensif et aoriste intensif ont normalement pour base le thème d'impératif-aoriste, et non celui de prétérit, c'est qu'il existe encore entre eux une affinité particulière, par opposition au prétérit et au prétérit intensif, et c'est pour mettre ces rapports en évidence que j'ai procédé à la substitution d'appellation en écartant celle de forme d'habitude quelle que puisse être l'origine de ce dernier élément. Inversement, si je ne crois pas qu'on puisse distinguer entre les verbes comme on le fait parfois en opposant ceux à passé-présent d'une part, futur d'autre part, à ceux à passé d'une part, présent- futur d'autre part, c'est qu'ils ont tous un même rapport de structure entre leurs prétérits et leurs aoristes et leurs intensifs correspondants. Cette difficulté prouve uniquement, une fois de plus, que c'est bien en dehors du plan temporel qu'il faut chercher la solution du problème, et que dans nos translations en français, nous ne faisons pas une traduction, mais une transposition.

Des auteurs, tout récemment encore, se sont ingénies à dénombrer ce qu'ils appellent les « dialectes ». on en compte communément trois au Maroc et l'on a avancé le chiffre de 300 pour l'ensemble de la Berbérie. Il est exact que, quand un groupe, comme le groupe Zenaga, vit complètement séparé, au Nord du Sénégal, de tout autre élément berbérophone, les différents parlers qui le constituent, finissent par avoir en commun un nombre assez considérable de traits distinctifs, qui, à l'intérieur du berbère, leur confèrent une unité particulière et en font une variété dialectale. Il est encore plus exact que les sujets parlants, pour désigner leur langue, ont des appellations régionales, apr

vastes régions, ainsi tachelhait dans le Sud du Maroc, tamazight dans le Moyen Atlas, taqbailit en Kabylie, tachaouit dans les Aurès et ses annexes, tamahaq (et autres variantes de tamazight) chez les touaregs. Il est tout aussi exact que quand les imdyazen, ces aèdes du Moyen Atlas, se déplacent pour réciter les poèmes qui leur vaudront les offrandes des auditeurs, il une certaine aire, déjà assez vaste, à l'intérieur de laquelle ils peuvent évoluer avant d'atteindre des limites qu'ils ne doivent pas dépasser sous peine de n'être plus compris et de n'intéresser plus personne. Mais quand on essaie d'analyser, dans ces deux derniers cas, qu'il s'agisse d'une masse à peu près continue comme au Maroc ou morcelée en îlots comme dans le Nord de l'Algérie, les éléments sur lesquels repose cette impression de dialecte, on a la sensation d'être sur un terrain particulièrement mouvant. Les critères de variation linguistique ne se superposent pas : l'un, par exemple, celui de la chute de la voyelle initiale du nom, oppose toute la Kabylie berbérophone à l'ensemble des parlers chaouia et de ceux de la région du Chélif ; un autre, l'opposition de « *d* » emphatique bref et de « *t* » emphatique bref, associe la partie orientale de la Kabylie et le fragment nord-ouest du pays chaouia en regard de la Kabylie occidentale et du reste de l'Aurès, dans l'évolution sémantique qui a fait passer « *timmi* » du sourcil au front, un tout petit groupe de parlers kabyles, tout à fait à l'extrémité orientale, se détache de tous les autres parlers kabyles pour rejoindre les parlers chaouia dont ils ne sont d'ailleurs séparés que par une distance de quelque 25 km. à vol d'oiseau. Les exemples pourraient être multipliés. Bref, chaque phénomène a son aire, partant sa vie propre, son expansion personnelle, sans qu'une raison historique, géographique, plus largement sociologique, en dehors de quelques cas d'isolement bien caractérisés comme celui des Zenaga, des Touaregs, de Siwa, et encore sous réserves, ne paraisse pouvoir provoquer de front commun durable. Comme nous en avons fait maintes fois l'expérience pour l'îlot kabyle, les limites de ces aires déterminent sur une même carte un enchevêtrement indescriptible de lignes. Quel trait retenir alors comme critère d'une unité dialectale ? Et pourquoi, souvent, sans quelque arbitraire, celui-ci plutôt que celui-là ? Ainsi autant l'aire dialectale d'un phénomène est quelque chose de précis, autant, généralement, l'aire d'un dialecte est quelque chose de fugitif. Et cette langue berbère, qui ne fournit pas de langue de civilisation, mais simplement des langues locales pour les besoins, chaque fois, d'un groupe social étroitement limité, paraît le plus souvent s'éparpiller directement en une poussière de parlers, quatre ou cinq mille peut-être.

Boulifa, quand, étudiant, je l'avais pour répétiteur à la Faculté des Lettres d'Alger, aimait à dire, en pensant « conservatisme », que le « dialecte de la Grande Kabylie » était le plus pur. Naturellement, il était d'Adni, au pied de Fort National. En fait le problème ne se pose pas avec cette élémentaire simplicité. Si nous considérons le vocabulaire, les parlers berbères les plus conservateurs, et de beaucoup, sont ceux des Touaregs du nord. Ceux du sud ne sont pas sans avoir fait et sans faire un certain nombre d'emprunts aux langues noires environnantes. Comment pourrait-il en être autrement, n'envisagerait-on que les interférences économiques et la nouveauté de la flore

soudanaises pour des envahisseurs venus par le désert de pays méditerranéens ? Inversement les berbères du Maghreb ont tous emprunté un nombre considérable de mots arabes, point seulement pour des notions nouvelles comme les notions religieuses, mais aussi, avec élimination de mots berbères, pour ce qu'ils connaissent déjà admirablement comme, ici ou là, telle ou telle partie de leur propre corps.

Si nous examinons ce que Ferdinand Brunot a fort ingénieusement qualifié d'« outils » grammaticaux, la situation est analogue. Ainsi les conjonctions, fréquemment empruntées à l'arabe dans le nord, sont plus constamment constituées par des éléments ou des assemblages d'éléments berbères chez les Touaregs.

Mais s'il s'agit de la morphologie, il n'en est plus de même. Il n'est pas de parler que nous puissions considérer comme plus conservateur que les autres à tous les points de vue. Suivant le cas, nous devons donner la prééminence à tel ou tel groupe. Ainsi pour le participe, les Touaregs qui ont conservé deux nombres et deux genres au singulier, semblent offrir l'état le plus ancien ; au contraire les Kabyles qui n'y distinguent ni genre ni nombre, en sont au stade le plus évolué ; entre les deux, les Chleuhs possèdent encore une distinction de nombre, mais point de genre. Inversement, pour les verbes de qualité ou le prétérit, dans certains parlers, a un système désinentiel particulier, les Kabyles, avec leur pluriel commun aux trois personnes et aux deux genres, nous paraissent les plus archaïsants. Les Touaregs le sont infiniment moins qui n'ont gardé que les désinences de troisième personne du singulier, et les Chleuhs plus du tout qui les ont toutes perdues pour leur substituer intégralement les désinences d'aoriste. Quant aux thèmes, si les trois groupes en question les ont maintenus tous les trois, sous réserve d'une variation dialectale à l'aoriste qui oppose présentement les Touaregs d'une part aux Kabyles et aux Chleuhs d'autre part, tous les autres parlers témoignent d'une dégradation évidente.

Une hiérarchisation analogue pourrait être encore tentée avec les désinences d'impératif, certains parlers gardant à la deuxième personne du masculin pluriel l'ancienne désinence *-t*, les autres lui ayant substitué celle d'aoriste *-m*. au total, s'il n'est pas de parler intégralement plus conservateur que les autres auquel se référer constamment, on peut néanmoins considérer que les Touaregs, les Kabyles et les Chleuhs représentent, dans le monde berbère, trois pôles relatifs de conservatisme grammatical.

Et nous voudrions terminer par l'examen d'un dernier problème, celui de la fixité de la langue. Les données apparentes sont contradictoires. D'une part, comme nous l'avons dit en commençant, quelques phrases du XII^e siècle nous prouvent qu'en un point donné, quelques faits de vocabulaire à part, la langue n'a pratiquement point varié dans ces huit cents dernières années. D'autre part, le morcellement linguistique, quand on compare les parlers actuels entre eux, témoigne d'un fourmillement de variations puisque chaque groupement d'un millier d'individus environ, parfois moins, représentent un

parler, et que deux parlars ne se superposent jamais exactement. Comment concilier ces constatations ? Et tout d'abord entre deux parlars voisins les différences sont des plus minimales et ce n'est qu'avec l'accroissement des distances qu'elles augmentent au point de devenir immédiatement perceptibles, d'introduire un certain flottement, une certaine gêne dans la compréhension entre deux interlocuteurs, et même d'interdire toute compréhension sans une préparation préliminaire. Mais ces divergences pour un linguiste restent toujours superficielles. Elles intéressent principalement le vocabulaire et la valeur locale précise des termes ; encore l'aire de chaque terme, morcelée ou non, demeure-t-elle généralement fort vaste, sans parler du fond appréciable commun à l'ensemble du domaine. Les variations phonétiques sont toujours élémentaires et vont bien rarement jusqu'à altérer l'aspect du mot au point d'empêcher celui-ci d'être immédiatement reconnaissable à l'analyse, de quelque façon qu'il se présente. La syntaxe, malgré quelques mots-outils, est encore bien uniforme. Enfin, et surtout, la structure, les éléments, les emplois morphologiques sont tellement les mêmes dans tant de cas fondamentaux que si l'on connaît convenablement un parler, quelques semaines suffisent à en acquérir un autre quel qu'il soit ; l'expérience en est courante ; il ne s'agit jamais d'une langue nouvelle. N'ai je pas été moi même profondément surpris et quelque peu déçu, en entreprenant un travail que je pensais être essentiellement de comparaison dialectale, avec l'étude des thèmes verbaux de la forme simple, c'est-à-dire des conjugaisons, d'en trouver tant d'importantes quasi identiques de bout en bout ? En somme deux forces jouent en sens contraire : le particularisme qui pousse à la diversification et le conservatisme qui assure la stabilité. Et c'est le conservatisme qui garde encore la meilleure part. Contrairement à ce que beaucoup pensent, une langue n'évolue pas simplement parce qu'elle est orale. Élément d'une civilisation à très lente évolution _ et c'est le cas de la société berbère depuis des siècles, voire des millénaires _ elle n'a aucune raison de se modifier plus vite que les autres termes de cette civilisation ; elle se maintient, comme le reste, inconsciemment et sans effort. Sans le moindre paradoxe, on peut aller jusqu'à dire que, dans de telles conditions, elle a moins de raisons de transformation qu'une langue écrite, malgré le frein de l'enseignement, parce qu'une langue écrite est nécessairement l'expression d'une civilisation moins stable. Les profondes et brutales perturbations dans une langue orale sont toujours la conséquence d'une profonde et brutale perturbation sociale ; si, en particulier, elle survit à une invasion et se voit adoptée par les envahisseurs, plus barbares ou non, mais de plus forte valeur sociale, elle sort toujours de l'épreuve profondément transformée. Pour le berbère les conditions historiques ont été telles que Carthage et Rome ne l'ont ni éliminé ni transformé, tout prouve combien leur implantation a été réduite et superficielle. L'action des Arabes a été plus conséquente, essentiellement dans le sens de l'extinction, par la fragmentation décisive en îlots d'une masse qui n'était plus partout entièrement homogène, et la réduction progressive des îlots les plus faibles, mais aussi par une vigoureuse et quasi générale invasion de termes, dont de multiples noms, fréquemment employés tels quels, sans réduction au type grammatical berbère, ce qui a introduit

partout, sauf chez les Touaregs, une énorme brèche dans le système morphologique. L'intervention de l'Europe, après avoir sans doute freiné l'action de l'arabe, pour des raisons au demeurant absolument inconscientes, peut désormais, involontairement aussi, la rendre plus active. Mais quoi qu'il en soit sur ce point particulier, si elle est suffisamment durable, directement ou indirectement, les perturbations qu'elles apporte sur tous les plans de la vie, sont trop profondes pour que, sinon chez les Touaregs dont la situation est si particulière, du moins au Maghreb, si par hasard la langue berbère n'en disparaît pas définitivement, elle n'en sorte profondément transformée. Et si nous revenons une dernière fois au passé, il faut assurément, dans le cadre du chamito-sémitique, tant les résultats des recherches d'apparement restent médiocres, qu'il y ait eu, à un moment, dans les conditions de vie de ceux qui véhiculaient cette langue, en dehors des faits déjà rappelés, une ample et forte secousse.

André Basset.

LE BERBERE A L'ECOLE DES LANGUES ORIENTALES

BERBERE (1913)

L'enseignement du berbère fut inauguré à l'école des langues orientales en 1913 par Edmond Destaint qui l'assura jusqu'à sa mort, quelques mois à peine après sa retraite, en 1940. J'ai déjà dit ailleurs tout ce que nos études doivent à cet artisan précieux, je n'insisterai pas.

La langue berbère est parlée actuellement de l'océan Atlantique à la frontière égyptienne, Siwa compris de la Méditerranée à la falaise de Hombori, au sud du Niger. Mais il s'en faut qu'elle occupe à elle seule ce vaste domaine et qu'elle en soit même l'élément numériquement prépondérant. A côté de langues européennes, français, espagnol, italien, représentées par plus d'un million d'individus, de langues noires au sud, songhay, haoussa, on y trouve surtout l'arabe : sur une population de plus de quinze millions d'êtres humains, les berbérophones ne sont guère que cinq millions environ.

Ces quelque cinq millions de berbérophones ne forment pas une masse compacte : ils sont dispersés en îlots inégalement répartis et d'importance variable. Le Maroc, où berbérophones et arabophones s'équilibrent sensiblement, en contient à lui seul la moitié. Ils y occupent, *grosso modo*, toute la montagne de l'Anti-Atlas jusqu'au couloir de Taza et, par delà cette brève coupure, la portion orientale de la chaîne rifaine. En Oranie, les groupements sont rares et minuscules. Ils deviennent plus importants au sud et surtout au nord du Chélif et dans la montagne de Blida. Mais ce n'est qu'avec la Kabylie que l'on retrouve, à cheval sur les départements d'Alger et de Constantine, un nouveau bloc, d'un million et demi d'individus. Puis, après une brève interruption de quelque 25 kilomètres, s'étendant jusqu'à la frontière tunisienne, couvrant cette portion du plateau constantinois et de l'Atlas saharien, occupant un territoire plus vaste, mais moins peuplé que le précédent, vient à son tour le bloc Chaouia. Au total, pour l'Algérie, quelque deux millions de berbérophones, le tiers de la population musulmane de ce pays. En Tunisie, douze villages seulement, dont cinq dans l'île de Djerba, tous au sud, le plus au nord étant

à la hauteur de Gafsa. En Tripolitaine, la moitié occidentale du Djebel Nefousa avec, sur la côte, Zouara, puis, de loin en loin, Sokna, Aoudjila, enfin Siwa. En somme quelques dizaines de milliers d'individus. Au Sahara, des sédentaires dispersés entre les « ksours » ou villages de la région de Figuig, du Tidikelt (un seul), du Touat (deux), du Gourara (une soixantaine), les sept villes du Mزاب, Ourgla et Ngousa, cinq villages de l'oued Righ autour de Touggourt, et Ghadamès. Quelques dizaines de milliers d'individus encore. Puis en un vaste triangle dont la pointe nord avoisine Ghadamès, la pointe sud-ouest dépasse Tombouctou et la pointe sud-est Zinder, englobant Ghat et Djanet, les Touaregs, rares au Sahara proprement dit, mais plus nombreux au sud et se montant, grâce à cela, à quelque cinq cent mille. Enfin, tout petit îlot au nord du Sénégal, les Zenaga.

Un double problème assurément qui mérite d'être considéré parmi les premiers, est celui de l'extension antérieure de Berbère et de son ancienneté dans le pays. Nous sommes familiarisés avec la notion d'un recul du berbère ; nous savons pertinemment, par exemple, qu'il a, au cours du temps, faibli devant l'arabe, cédant du terrain, perdant des berbérophones. Nous savons également que, berbère excepté, toutes les langues de l'Afrique du Nord connues ou reconnues, y ont été importées à la suite d'événements historiques perçus ou perceptibles. Aussi considérons-nous tout naturellement le berbère comme l'unique langue indigène, aussi haut que nous remontions, le mouvement de la limite sud, celle du contact avec les langues noires, moins avancée autrefois que maintenant, restant à préciser. A vrai dire, les plus anciens témoignages manifestes que nous ayons du berbère, les phases du *Baidaq*, en particulier, du XII^{ème} siècle, ne dépassent pas la période musulmane. Antérieurement, quelques mots peut-être de Corippe, au VI^{ème} siècle, une grande possibilité, encore à exploiter, la toponymie antique, et une grande inconnue, les inscriptions libyques, celles-ci, nombreuses certes, mais presque toutes insignifiantes, offrant cependant deux bilingues remarquables _ de Dougga_ et restant toujours si énigmatiques, malgré l'acharnement mis à les déchiffrer et à les interpréter, tant les résultats obtenus sont décevants. En somme la notion du berbère, langue indigène et seule langue indigène jusqu'à une période préhistorique antérieure à celle que nous fait connaître l'antiquité classique, repose essentiellement sur des arguments négatifs, le berbère ne nous ayant jamais été présenté comme introduit, la présence, la disparition d'une autre langue indigène ne nous ayant jamais été clairement attestées.

Du problème d'ancienneté passons à celui d'origine, c'est-à-dire d'apparement : le berbère est-il le témoin résiduel d'un groupe par ailleurs entièrement disparu ou trouve-t-on parmi les langues mortes ou vivantes connues, des membres d'une même famille ? Il y a longtemps déjà que l'on a songé à le rapprocher des langues qui l'avoisinent à l'est, l'égyptien, et, par delà l'égyptien, les langues sémitiques. Le bilan des premiers essais a été maigre qu'on s'est tourné dans d'autres directions. Sans parler ici des suggestions d'amateurs, comme Bertholon, que Doutté a eu le tort de prendre au sérieux et selon qui le berbère viendrait du grec, Schuchardt, un grand latiniste, s'est

demandé si le basque n'étant pas le résidu de l'ibère, basque et berbère ne viendraient pas de la même souche. On est même allé, le basque étant considéré comme le résidu d'un énorme groupe préindo-européen s'étendant jusqu'au Caucase, jusqu'à envisager une comparaison directe du caucasique et du berbère. Tout cela, au demeurant, a avorté et l'on paraît en être revenu très généralement à l'hypothèse orientale, le plus souvent considérée comme plus qu'une hypothèse, connue sous le nom de chamito-sémitique. Les recherches en ce sens ont repris ces dernières années avec une vigueur accrue, grâce en particulier à M. Marcel Cohen et l'on attend de celui-ci un travail dont la primeur devait être réservée aux membres du Congrès des Linguistes qui devait se tenir en 1939 à Bruxelles et qui fournira à la comparaison et à la discussion un matériel revu et trié déjà conséquent, base plus large que celle de l'identité de rencontre ou originelle de quelques éléments morphologiques et plus scientifique que celle de la simple correspondance de structure grammaticale. En admettant que cet apparemment soit établi, et dans un avenir prochain, de façon aussi éclatante que le sont celui des langues sémitiques entre elles et celui des langues indo-européennes entre elles, toute une série de problèmes se posera alors sur des bases nouvelles : aspect particulier du berbère au sein de la famille, détérioration et reconstructions originales et, s'il s'agit bien d'une langue importée, anticipation préhistorique du mouvement d'invasion historique de l'arabe, détermination d'un substrat préberbère en Afrique du Nord et peut-être même essai de reconstruction de ce préberbère.

Le berbère n'a jamais fourni de langue de civilisation. Celle-ci, en Afrique du Nord, aussi loin que nous remontions, et, dans la mesure où elle a été nécessaire, a toujours été une langue étrangère : punique sans doute, latin, voire grec, arabe surtout et, présentement encore, parmi les langues européennes, français. Mais aussi l'unité, quand elle a été réalisée, est-elle généralement venue de l'extérieure, et jamais, que nous sachions, les Berbères n'ont formé « une nation ». Sans doute certains des leurs ont-ils fondé des empires mais, si nous en jugeons par la période musulmane, ces créations, au demeurant trop personnelle et trop éphémères, loin de provoquer et de favoriser, inconsciemment ou non, l'accession du berbère au rang de langue de civilisation, ont eu plutôt pour effet de le desservir. Tout y concourait : l'influence de l'Islam, celle des centres urbains, les aspirations même des dirigeants et cultivés. Ce n'est pas au demeurant qu'il n'y ait des poètes berbères ayant une réputation personnelle, comme, récemment, la Touarègue Dassin et le Kabyle Mohand ou Mohand ; mais ces renommées sont purement temporaires et locales, la poésie restant orale. D'ailleurs la majeure partie des productions en est encore au stade prépoétique : berceuses, chants du travail, phrases rythmées partie intégrante des danses, improvisations collectives et éphémères sur des sujets de circonstance. La prose est encore moins dégagée de sa gangue pré littéraire : contes d'animaux ou contes merveilleux, lourds encore, certains, de valeur magique, toujours anonymes et toujours transmis oralement, au simple gré d'une mémoire plus ou moins fidèle, à l'exclusion de tout souci d'originalité et de personnalité. Quant aux écrivains, et

il en est né de célèbres sur cette terre d'Afrique, au temps de Rome, ils ont écrit en latin et, pendant la période musulmane, en arabe.

Ainsi point de langue correspondant à un état de grande envergure et à une culture supérieure mais une langue adaptée à des groupements sociaux minuscules de quelques milliers ou même de quelques centaines d'individus. Aussi s'éparpille-t-elle en une poussière de parlars : deux groupements voisins ne se superposent jamais absolument. Sans doute les différences sont minimes, mais sont et, les divergences multiformes s'accroissant avec la distance, il arrive rapidement que l'on ne se comprenne pratiquement plus sans une adaptation préalable à laquelle le sujet, s'il peut faire autrement, a la paresse de se prêter : témoin ce Kabyle et ce Chaouia qui préféreraient, devant nous, se servir entre eux de l'arabe pourtant médiocrement connu de l'un et de l'autre. De ces quatre ou cinq mille parlars il en est très peu que nous connaissions convenablement, suffisamment et même médiocrement. Mais toutefois, à la suite de nos enquêtes de géographie linguistique, nous possédons un échantillonnage au moins de quelque 1.200 d'entre eux.

Nous savons, pour la période musulmane, qu'il y a eu de grands groupements : Zenta, Sanhadja, Masmouda, etc. Il est tentant d'imaginer que les parlars ont dû se grouper en dialectes en fonction de ces grandes divisions. Telle fut, pour ne parler que de lui, une des idées directrices de la recherche de René Basset qui, étudiant les parlars de la région du Chélif ou ceux du Mزاب, de Ouargla et de l'oued Righ, instituait ses ouvrages non pas « *Etude sur le berbère de...* », mais « *Etude sur la Zenatia de...* » et qui, dans son travail sur Nedroma et les Traras souhaitait explicitement la reconstitution de la Zenatia parlée au moyen âge en Oranie. Il n'est pas dit, en effet, que nous ne puissions mettre avec certitude tel ou tel phénomène dialectal en relation avec tel ou tel de ces groupements. Mais nous ne devons pas nous leurrer sur la portée de ces recherches. Ces divisions paraissent ne répondre qu'à une période seulement de l'histoire berbère. Chose étrange, nous ne les retrouvons pas à la base même de la répartition des indigènes telle que nous la connaissons par les historiens ou les inscriptions de l'antiquité. Et de nos jours, nous constatons qu'elles se survivent médiocrement, s'effaçant devant de nouvelles divisions, régionales, qui n'embrassent d'ailleurs nullement la totalité des berbérophones : Chleuhs, Kabyles, Chaouia, etc., aux noms souvent étranges et étrangers, bien qu'adoptés par les intéressés eux-mêmes. On peut donc concevoir, en présence de ces variations et de ce régionalisme, que des dialectes tendent sans cesse à se créer, sorte de *koinè* régionale, nécessaire, par exemple, aux *imdyazen*, ces aèdes itinérants du moyen Atlas marocain pour, à défaut d'une compréhension totale, se faire suffisamment entendre de leurs auditeurs successifs et retenir l'attention de ceux dont les dons les font vivre. Mais on peut concevoir aussi que ces groupements, au cours d'une histoire tourmentée, n'ont eu ni la durée ni la fixité voulue pour déterminer la constitution d'un dialecte régional, aucune obligation impérieuse n'en ayant imposé l'élaboration rapide. Aussi ce que nous révèlent nos cartes de géographie linguistique, c'est un enchevêtrement de limites _ phonétiques, morphologiques, lexicographiques ou sémantiques _ qui se jouent les unes des autres, des îlots et des coupures arabophones. Une réserve toutefois : les Touaregs forment tellement

un monde à part, séparés des autres berbérophones par leur genre de vie, leur constitution sociale et les distances désertiques, que les limites linguistiques _ de valeur variable d'ailleurs_ s'amoncellent à leur frontière nord-ouest, barrant transversalement le Sahara de Ghadamès à Tombouctou. Il y a bien, mais là seulement, un dialecte, unité intermédiaire entre la langue et les parlers. Partout ailleurs il n'y a que des faits dialectaux, embrassant chacun un groupement personnel de parlers et nullement superposés. Ce n'est pas que les intéressés n'aient ça et là le sens du dialecte : aussi pour la Grande et la Petite Kabylie ; mais si l'on serre les faits de près, comme nous l'avons tenté justement, dans notre thèse secondaire, pour cette région, on s'aperçoit qu'il ne s'agit jamais que d'une impression reposant sur tels ou tels détails arbitrairement retenus et isolés et considérés, en dehors de toute stricte observation de progression et en laissant négligemment tout l'intervalle, en deux points éloignés, voire même, moins rigoureusement encore, en deux zones distantes et parfois mal définies.

Nous allons donner maintenant un aperçu du système linguistique actuel, tel qu'il apparaît à travers les parlers, sans nous attarder aux considérations à tirer des théories d'apparement ou même des observations historiques suggérées par la seule analyse interne de la langue.

La caractéristique essentielle du système consonantique oral est d'offrir, en base, une bilabiale seulement, la sonore *b*, une dentilabiale, la sourde *f*, trois dentales : *t*, *d* et l'emphatique sonore *d*, trois sifflantes : *s*, *z* et l'emphatique sonore *z*, deux chuintantes, rares en soi, *s* et *z*, deux gutturales *k* et *g*, une vélaire, la spirante sonore *y*.

Un deuxième trait essentiel, c'est la dentale emphatique sourde *t* n'apparaît jamais que comme une variante dialectale ou conditionnée de *d* et les vélaire spirante sourde *h*, occlusive *q*, comme des variantes conditionnées de *y*.

Un troisième trait, c'est que labiales, dentales et gutturales ne sont jamais simultanément, dans le même parler, spirantes et occlusives, sinon comme occlusives conditionnées dans les parlers où elles sont spirantes, le spirantisme, ou mieux, la tendance au spirantisme, marchant toujours de pair pour les labiales et les dentales, mais point nécessairement pour les gutturales avec ces sons et même pour les gutturales entre elles : c'est ainsi que chez les Touaregs du Ahaggar où *b*, *t*, *d*, *d* et *k* sont occlusifs, *g* est nettement spirant.

Un quatrième trait, c'est que la tendance au spirantisme pour la labiale s'arrête normalement au stade de la bilabiale et s'avance peut-être, ainsi en certains parlers kabyles, jusqu'à celui de la dentilabiale *v*, pour les dentales se traduit par une progression interdentale et pour les gutturales se manifeste généralement par une progression de caractère chuintant, mais peut-être aussi parfois, par une régression de caractère vélaire.

Un cinquième trait, c'est que les consonnes, en soi brèves, peuvent être morphologiquement et plus rarement accidentellement_ assimilations_ allongées. L'allongement suppose, automatiquement, en tous parlers, sauf très rares cas particuliers,

la présence de *l* (dentale sourde emphatique) et non de *d* de *q* (occlusive sourde vélaire) et non de *y* et l'occlusion des labiales, dentales et gutturales dans les parlers où ces sons, brefs, sont à tendance spirante. Toutefois, en certains parlers, ainsi en Kabylie, la dentale sourde longue, mais non la sonore, est semi-occlusive et, dans certains parlers encore, sifflantes et chuintantes longues tendent également à la semi-occlusive.

Dans le système sonantique, liquides et nasales paraissent bien n'être que consonnes : deux liquides *l* et *r*, toutes deux susceptibles d'altérations régionales ; deux nasales fondamentales, *m* et *n*, avec possibilité secondaire, dialectalement, d'une semi-occlusive dentale et d'occlusives gutturale et vélaire. Seules sonantes palatale et vélaire sont bien en fonction de sonantes, avec leur double possibilité vocalique et consonantique, avec passage continu de l'un à l'autre de ces termes et flottement perpétuel entre l'unité absolue du son, sa diphtongaison et même sa triphthongaison, avec passage possible de la palatale longue à la gutturale sonore, de la vélaire longue à la labiale, la gutturale sonore et parfois sourde et la gutturale semi-occlusive à tendance vélaire. Sonantes palatale et vélaire représentent, vraisemblablement, les éléments actuels les plus délicats de la phonétique berbère.

Le vocalisme a pour base trois voyelles : une voyelle ouverte, une voyelle fermée palatale, une voyelle fermée vélaire, suivant le jeu le plus usuel, al palatale étant étirée, la vélaire arrondie. En outre une voyelle « neutre », résidu d'une des trois voyelles précédentes (ou voyelles pleines) ou élément disjonctif d'un groupe consonantique. Point de quantité vocalique perçue_ la grammaire en témoigne_ sauf peut-être chez les Touaregs. Il va sans dire que sur le plan phonétique absolu et non plus relatif à la morphologie, les voyelles n'ont pas toutes exactement même durée ni uniformité à l'intérieur de leurs quatre timbres : à ce dernier point de vue, le phénomène essentiel est la constitution, pour la voyelle, sous l'influence d'une consonne emphatique ou vélaire, d'une série emphatisée ou vélarisée, parallèle à la série précédente et non confondue avec elle, comme on le fait trop souvent. En dehors de cela et de la perte de timbre déjà signalée, quelques rares cas de diphtongaison ou même de dédoublement, une tendance de certains *a* à la palatalisation et surtout, sans qu'il soit toujours de distinguer ce dernier phénomène d'une altération de la consonne proprement dite, une coloration de la voyelle neutre en *a*, en *i* ou en *u* suivant le voisinage consonantique.

Nous n'insisterons pas sur les phénomènes d'accommodation, plutôt rares, emphase à part et l'on en trouvera à la morphologie les raisons. Nous n'insisterons pas non plus sur la disparition totale de sons, également rare à s'en tenir à la stricte comparaison des parlers mais qui aurait eu, à une époque ancienne, une certaine importance si l'on considère le problème sous l'angle du chamito-sémitique. L'allure du débit, la netteté de l'articulation, la modulation, la mimique même n'ont point fait l'objet d'études encore. Quant à l'accent de mot que laisse supposer la présence d'enclitiques avérés, si peu perceptible et généralement confondu avec les autres emplois possibles de l'intonation ou de l'intensité : interrogation, exclamation, expressivité, etc., il n'a donné lieu jusqu'ici qu'à de rares tentatives de notation, au demeurant bien décevantes.

En morphologie, l'élément radical ou sémantique est un agglomérat de consonnes _ y compris sonantes consonnes_ à position mutuelle déterminée. En l'état présent, ces consonnes sont _ avec ou sans incompatibilité, nous n'en savons rien encore_ au nombre de 1, 2, 3 surtout, 4, peut-être 5 par racine. Les voyelles _ y compris sonantes voyelles_ ne concourent jamais à la formation de la racine et ne sont jamais qu'éléments morphologiques. Certains éléments consonantiques, affectés ou non de voyelles, sont également éléments morphologiques. Mais il n'y a pas, en ce cas, emploi indifférent de la consonne et de la voyelle : chacune a son domaine propre et si, par hasard, il y a concurrence, comme dans les pluriels nominaux, cela tient assurément à la confusion de deux fonctions antérieurement distinctes. Consonnes formatives, c'est-à-dire consonnes morphologiques, sont préfixées ou suffixées aux éléments radicaux, non infixées, semble-t-il : quelques rares cas, cependant, à considérer et une réserve plus importante à faire pour les sonantes, aussi bien nasales et liquides que palatale et vélaire. Les voyelles au contraire se trouvent en toutes positions et, au cours du développement de la racine, elles sont toutes susceptibles de variations de timbre et de présence, suivant des jeux d'alternances de fait, quelle qu'en soit l'origine. Il s'ensuit que, pour une racine donnée, les ensembles de sons et leur séquence immédiate sont toujours précaires. Aussi comprend-on aisément que le sujet parlant ait toujours, consciemment ou non, un sens si net de la racine consonantique et qu'un pareil système soit propre à entraver l'action réciproque des sons, à conserver à chacun son individualité, à affermir sa résistance à l'évolution en fonction de la position et, par répercussion, à assurer, entre autres, la stabilité même de la racine. Affectée d'un vocalisme qui peut être zéro, zéro absolu ou relatif pour des raisons de phonétique, la racine forme un thème, thème radical. Affectée en outre, le cas échéant, d'éléments consonantiques formatifs, elle forme un thème dérivé. Thème radical et thème dérivé, affectés d'une désinence qui peut être zéro, constituent le mot. De ce que la désinence peut être zéro, il s'ensuit qu'on peut avoir des mots-thèmes et de ce que l'élément morphologique peut être zéro, il s'ensuit également que l'on peut avoir des mots-racines : la deuxième personne singulier commune de l'impératif de quantité de verbes nous en offre un exemple typique. Aussi la racine n'est-elle pas seulement un simple produit d'analyse, mais fréquemment encore une réalité vivante.

Ceci posé, et l'on songe plus d'une fois non seulement au système sémitique, mais aussi à ce qu'a du être le système indo-européen, la catégorisation grammaticale nous est familière : verbe, nom, pronom personnel, etc.

Le berbère possède un certain jeu de particules. La proposition pouvant être nominale ou verbale, il existe dialectalement une particule de proposition nominale. Par ailleurs, il en gravite plusieurs séries soit uniquement, soit essentiellement autour du verbe : particules d'aoriste et d'aoriste intensif dont les conditions d'emploi et de valeur sont encore souvent à préciser, particules de rection, soulignant en principe, semble-t-il, un mouvement d'approche ou d'éloignement et susceptibles de s'agrèger aussi au démonstratif, particules négatives, indispensables en propositions négatives, fréquemment

enrichies d'augmentatifs à la façon de notre « ne...pas », « ne... point », « ne... mie », fragment d'un système qui dépasse le cadre de la proposition verbale. Dans certaines de ces particules comme dans certains adverbes, voire même dans certaines prépositions, on retrouve ou l'on pense retrouver d'anciennes formes verbales figées, témoignage, entre autres, de ce qu'a pu être l'extension de la parataxe et de l'asyndète en berbère.

L'étude des conjonctions conduit aux mêmes conclusions. La conjonction de coordination n'est guère qu'adversative ; la liaison affirmative entre mots est du domaine de la préposition et, entre proposition, elle ne s'exprime qu'exceptionnellement et localement à l'aide d'un emprunt à l'arabe. La subordination elle-même est loin d'être toujours marquée et sans doute aussi toujours strictement perçue ; quand elle est marquée, c'est presque partout à l'aide d'éléments empruntés à l'arabe également : seuls, peut-être, les Touaregs ont un système réellement berbère à base d'éléments démonstratifs et prépositionnels.

Les prépositions, nettement distinctes des adverbes, ne fournissent jamais de préverbes. Préposées à un nom, un pronom personnel ou démonstratif, elles apparaissent encore, absolument, faute de relatif, en tête de propositions à valeur relative. Associées parfois ou redoublées, elles entrent aussi dans des complexes conjonctionnels, adverbiaux ou même simplement prépositionnels. Elles sont parfois soumises à des variations formelles ; soit purement phonétiques, en raison de la nature consonantique ou sonantique du son suivant, soit en fonction de la nature du mot suivant : nom ou pronom démonstratif d'une part, pronom personnel d'autre part. en ce dernier cas, la préposition est toujours étoffée, comme s'il s'agissait de donner de la consistance à un ensemble formé uniquement de deux éléments brefs et chacun isolément, atone.

Le démonstratif paraît être un élément vocalique *a* ou *i*, peut-être, mais point nécessairement *u*, sinon dialectalement. Élément expressif, il est employé en adjectif, invariable en genre et en nombre, suffixé au nom ou, variable, indépendant, en pronom. Sur la notion démonstrative pure se greffent, semble-t-il, en base celle de défini *a* et d'indéfini *i* et d'autre part celle de localisation, avec ou sans différenciation secondaire de *a* et de *i*, avec adjonction plus ou moins complète des particules de rection et, le cas échéant, étoffement par différents procédés augmentatifs.

Le pronom personnel est essentiellement affixe, régime de nom et de nom de parenté, régime direct ou indirect de verbe ou procédé de préposition. Affixe, il est normalement suffixé, mais affixe de verbe, il peut dans certaines constructions être préfixé, le régime indirect précédant en toutes positions le régime direct, et le pronom personnel la particule de rection, du moins normalement. Il existe en outre une variété du pronom personnel, isolée, partant étoffée et tonique, nullement « sujet » comme on le dit trop souvent, sinon, peut-être, en proposition nominale, mais strictement expressive, à la façon du nominatif latin.

Du nom on séparera en raison de leur structure même les noms de nombre et les noms de parenté. Les premiers distinguent grammaticalement le genre dans le série ancienne à laquelle appartiennent toujours « un » et presque toujours « deux », mais non

dans la série nouvelle, empruntée telle quelle à l'arabe et utilisée à l'exclusion des termes correspondants de la précédente par de nombreux parlars. A côté du cardinal, on a l'ordinal qui sert aussi en base pour les fractions, formé, sauf pour « premier » et « dernier » qui sont des adjectifs, du cardinal précédé d'une expression démonstrative. Les noms de parenté, à tendance légèrement extensive mais toujours très limitée, concernent essentiellement le père, la mère, le fils, la fille et partant, entre autres, le frère et la sœur, respectivement « fils » et « fille de mère ». Ils sont, sans indicatif grammatical de genre en particulier, d'un type expressif qui n'a rien en soi, semble-t-il, de spécifiquement nominal.

Pour le reste, il y a d'abord la masse imposante des noms verbaux, noms d'action et d'état, d'agent, etc., dont l'appartenance à telle ou telle racine verbale, suivant tel ou tel type déterminé, imparfaitement étudié encore, est évidente. Il y a ensuite la masse encore plus importante, composite et trop souvent indissociable, de ceux qui ont pu n'être jamais verbaux, de ceux qui, anciennement verbaux et détachés du verbe, ont seuls survécu, de ceux dont le verbe est dénominatif, de ceux enfin, sans parler des périodes inconnues et du substrat pré-berbère déjà envisagé, qui ont été empruntés isolément à des langues sémitiques, romanes ou noires, au latin ou au grec, presque toujours à l'arabe, ou ont été à la base de l'emprunt. Parmi les emprunts il faut accorder une attention toute particulière à ceux, arabes surtout, qui, très nombreux, sont employés usuellement sous leur forme étrangère même, rarement altérée, compte tenu de l'agglutination de principe de l'article arabe figé, avec, le cas échéant, leurs caractéristiques étrangères de genre et de nombre. Par leur fréquence même, ils ouvrent, dans la presque totalité des parlars, une brèche plus ou moins profonde dans le système morphologique berbère.

Quant à ce système, il est éminemment caractérisé ici par la présence, sauf dans de rares noms ou série de noms et sauf chute dialectale et conditionnée, d'une voyelle devant la première consonne radicale ou, s'il y a lieu, formative ; en outre, par une distinction formelle de genre, de nombre et d'état. Tout nom est masculin ou féminin, avec le féminin se confondant, grammaticalement au moins, le diminutif et le nom d'unité. Le féminin comporte un indice de genre *t*, préfixé en toute circonstances et aussi, sauf cas particulier, suffixé au singulier ; le masculin, un indice préfixé *zéro* et, dialectalement et dans des conditions déterminées, *w*. Tout nom est singulier ou pluriel. S'il est pluriel, il est caractérisé, normalement, par le timbre *i* de la voyelle initiale et, pour le reste du mot, compte tenu de cas secondaires et de cas obscurs ou peuvent intervenir des alternances radicales quantitatives, par une voyelle *a* avant ou après la dernière consonne radicale, apparente ou réelle, ou par une désinence suffixée *n*, précédée d'une voyelle *a*, *i* ou *zéro*. Ainsi se trouvent associées, comme nous l'avons déjà dit, de façon étrange et, partant, sans doute secondaire, dans une même fonction, deux procédés morphologiques fondés l'un sur une opposition vacalique de thèmes, l'autre, fondamentalement, pour le pluriel, sur l'adjonction au thème de singulier d'un suffixe à base consonantique. Consonne désinentielle préfixée à part, la seule distinction de genre, au pluriel, réside dans l'affectation, dans la formation par suffixe, de *-in* au seul féminin,

à l'exclusion de *-an* et, sous quelques réserves, de *-en*. Au demeurant, du fait de la communauté du pluriel en *a*, d'indices concernant la pluriel en *-in* lui-même, hors du nom, on est en droit d'envisager la distinction de genre au pluriel, pourtant si fortement sentie, comme secondaire. Tout nom ayant une voyelle initiale, même tombée dialectalement et accidentellement, a deux états : état libre et état d'annexion et même, dialectalement encore, un état d'annexion renforcé. A l'état d'annexion, sauf cas particulier, la voyelle initiale tombe aux deux genres et aux deux nombres et au masculin, dialectalement, il y a préfixation de sonante vélaire, susceptible de devenir palatale. L'état d'annexion, en somme état réduit, est celui du nom quand il fait en principe étroitement corps avec le mot qui le précède immédiatement, soit, essentiellement, quand sujet du verbe il le suit _ ce qui est d'ailleurs sa position, _ quand il est précédé d'une préposition, quand, dans certains parlars, masculin, il est complément de nom sans préposition _ et c'est là qu'il peut être, dans des conditions déterminées, à l'état d'annexion renforcée. Il est au contraire à l'état libre quand il est précédé d'une pause, qu'il soit en particulier régime direct _ lequel vient après le verbe _ et surtout, suivant un tour usuel en berbère, quand, en tête de la proposition, il est en anticipation : anticipation, sans rappel, de sujet _ où l'on voit habituellement et sans doute à tort un sujet avant verbe, _ ou anticipation de régime avec, en ce cas, rappel par un pronom.

Nous avons réservé pour la fin de cette analyse la pièce maîtresse du système, le verbe, étant entendu qu'en parlant du nom, nous avons déjà envisagé un aspect du problème.

Le verbe s'articule en forme simple et formes dérivées susceptibles de se combiner. Trois de celles-ci, toutes trois à préfixe à base consonantique, sont seules vivantes, isolées ou combinées. L'une, à valeur factitive, est à base sifflante, une autre, à valeur passive, à base dentale, la troisième selon les verbes, à valeur passive ou réciproque, à base nasale. La forme simple, au demeurant, a à la fois, en base, les valeurs active, passive et réfléchie. On saisit des traces d'autres préfixes, de suffixes et peut-être même, avec certaines limitations, d'infices. a cela s'ajoutent des survivances, plus ou moins nombreuses suivant les parlars, de formations expressives, parfois onomatopéiques, par redoublement radical partiel ou total et par allongement également radical, allongement, redoublement et affixes étant susceptibles de coexister.

Toutes ces formes, simples ou dérivées, comprennent un impératif, un aoriste et un prétérit, ces deux dernières appellations, arbitraires, ne répondant certainement pas, en base, à une expression temporelle. Chacun est doublé d'un intensif, le prétérit, toutefois, dialectalement seulement, chez les Touaregs, et, nous a-t-il semblé, selon un autre procédé, dans les parlars extrême-orientaux de Siwa et d'Aoudjila. Tous les parlars, sauf réserve exceptionnelle, connaissent au prétérit l'opposition d'un positif et d'un négatif, sans distinction, là où la question se pose, d'intensif pour le négatif.

Certains d'entre eux emploient l'impératif et l'aoriste en propositions positive et négative, mais d'autres n'emploient que l'intensif en proposition négative, avec ou sans modifications secondaires de cet intensif.

Il existe, forme simple et formes dérivées étant considérées comme un ensemble unique, des conjugaisons dont le nombre varie considérablement suivant le degré d'évolution des parlers et, parfois, ainsi chez les Touaregs, est prodigieux. A l'intérieur d'une conjugaison et de conjugaison à conjugaison, la différenciation repose, à une réserve près, sur les variations et les rapports de thèmes, d'aoriste et de prétérit en particulier. Les rapports de thème, dans une même conjugaison et dans une même forme, reposent eux-mêmes, compte tenu de la nature de la sonante palatale du prétérit négatif, sur des jeux d'alternance vocalique, quelle qu'en soit l'origine, ou quantitative radicale, mais aussi, le cas échéant, sur l'intervention, à l'impératif et à l'aoriste intensifs, d'une consonne formative préfixée ; les variations de thème, de conjugaison à conjugaison, reposent en base sur le vocalisme, d'où qu'il vienne ici encore, et le nombre des consonnes radicales. Formellement, les rapports de thème ne sont pas systématiques et peuvent varier d'une conjugaison à l'autre. Ainsi, prétérit et aoriste ou encore prétérits positif et négatif ne sont pas nécessairement morphologiquement distingués, au moins dans la plupart des parlers. Quoi qu'il en soit, sauf accident local, l'impératif et l'aoriste ont toujours même thème, le prétérit négatif a toujours pour base celui du prétérit positif et le thème intensif, celui du thème non intensif correspondant.

Les thèmes précédents sont en base à désinences personnelles. Il y a trois jeux de ces désinences personnelles, tous de type consonantique. L'un d'eux, celui de l'impératif, intensif et non intensif, sauf tendance sporadique à la constitution d'une première personne commune du pluriel, aux seules deuxième pers. sing. et pl. ; sing. com. : désinence *zéro* ; pl. msc. *-t* ou *-at* selon les parlers ou par substitution dialectale *-m* ; pl. fém. *-mt*, *m* et *mt* venus de l'aoriste. Ce système est à vrai dire secondairement personnel et laisse aisément reconnaître, semble-t-il, une simple opposition initiale de nombre, sing. com. *Zéro*, pl. com. *-(a)t*. Un deuxième, celui des prétérits de verbes de qualité à la forme simple, n'apparaît plus que résiduellement, selon des degrés de conservation variables, dans quelques groupes de parlers particulièrement conservateurs sur ce point : Kabyle, parlers touaregs et orientaux. Il est caractérisé, là où il est le mieux conservé, en Kabylie, par l'absence de tout élément désinentiel préfixé, un indice *zéro* à la troisième pers. du masc. sing., un indice *-t* de féminin à la troisième pers. du féminin sing. et un indice *-t* de pluriel, commun à toutes les personnes du pluriel, ces indices *-t* fém. ou pl. étant affectés dialectalement d'une voyelle préposée *zéro* ou *i*. Le troisième s'applique indifféremment à tous les autres thèmes, quelle que soit la forme ou la conjugaison, et visiblement influence ou élimine les deux précédents. Il offre, avec une variation vocalique dialectale aux deuxième et troisième pers. de l'aoriste, une première pers. sing. com. *-y*, une deuxième pers. sing. com. *t_d*, *d* ou *t* selon les parlers, une première pers. pl. com. *n-*, une deuxième pers. pl. masc. *t-m*, fém. *t-mt*, indéchiffrables sur le plan berbère hormis le *-t* de deuxième pers. fém. *-nt*. Les désinences de troisième personne se présentent, au moins en apparence, au singulier comme des indices de genre et au pluriel comme un indice de nombre, surchargé secondairement au féminin d'un indice de genre, les mêmes indices de

genre et de nombre apparaissant en définitive indifféremment dans le verbe, le nom, le pronom personnel et le démonstratif.

A ce système personnel, les mêmes thèmes, sauf à l'impératif et à l'impératif intensif, peuvent substituer une désinence impersonnelle. Celle-ci, suivant les parlers, est invariable en genre et en nombre, variable en nombre seulement mais non en genre, enfin variable en nombre et, au seul singulier, en genre. D'autre part, dans certains parlers encore, quelle que soit la formule locale précédente, les éléments de l'indice désinentiel peuvent être distribués différemment, avec ou sans modification, quand le verbe est précédé soit de la seule particule négative, soit de la particule négative ou de la particule aoriste. C'est ce qu'on appelle le participe dont l'emploi s'impose dans certaines constructions déterminées. La désinence participiale a fait l'objet de plusieurs tentatives d'explication partielle ou totale dont aucune ne nous semble satisfaisante.

Nous n'avons eu en somme aucune peine à brosser ce tableau sommaire du système grammatical. C'est qu'en effet la langue est profondément la même dans sa structure de bout en bout du domaine, les variations de parler à parler, aussi nombreuses qu'elles soient, aussi déroutantes qu'elles puissent être de prime abord, restant toujours très superficielles. Il en résulte que si, théoriquement ou pratiquement, l'on connaît bien l'un des parlers, on peut toujours passer, après une courte adaptation, à n'importe lequel des autres : ce n'est jamais une langue nouvelle à apprendre. Nous ferons cependant quelques réserves, dans les parlers vivants, pour le seul groupe aberrant, le groupe zenaga.

Le lexique nous retiendra moins longtemps et nous nous contenterons de quelques mots sur sa richesse, sa nature et son origine. Quelques enquêtes locales ou régionales déjà profondes, menées en des régions très éloignées et très différentes, nous permettent de nous faire une idée de la richesse d'un vocabulaire individuel. Ainsi, pour un nomade saharien du Ahaggar, le dictionnaire touareg-français du Père de Foucauld, abrégé il est vrai, mais le dictionnaire complet, encore inédit, paraît comporter des articles plus riches plutôt que plus de mots, regroupe quelque 3.500 racines_ parfois confondues ou dédoublées_ dont 1.500 environ verbales reconnues comme telles. Le vocabulaire d'un sédentaire ksourien, du Gourara par exemple, est certainement beaucoup plus réduit : l'expérience de nos propres sondages, malgré leur limitation, est probante à cet égard ; néanmoins, en tout état de cause, ce dernier vocabulaire dépasse très largement les quelques centaines de mots auxquels on a voulu, un moment, réduire les moyens d'expression d'un individu inculte : à lui seul le corps humain nous a toujours fourni déjà près de cent mots. Quant à savoir la somme du lexique actuellement en cours dans le monde berbérophone, considérablement accru par la masse des emprunts arabes qui, dans maints cas, viennent simplement doubler pour les avoir localement éliminés, des mots berbères encore vivants ailleurs, nous serions bien en peine d'en donner une idée même approximative, faute d'une prospection encore suffisamment poussée, faute même d'un glossaire général des éléments recueillis à ce jour. Signalons simplement, à titre d'exemple, que, pour un vocabulaire touareg d'à peine 1.000 mots, recueilli dans la région de Tombouctou, sur quelque 250 verbes il s'en est trouvé un sur quatre qui n'était pas

signalé par Foucauld, et sur quelque 750 noms, un sur deux : c'est que, dans ce dernier cas en particulier, en raison même de la place faite à la flore et à la faune, nous avons obtenu, ce qui n'avait aucune raison d'être au Ahaggar, de nombreux noms empruntés à la langue noire songhai.

Quant à la nature du vocabulaire, les Berbères, nous l'avons dit, ne sont point des intellectuels ou, quand ils le deviennent, ils ont garde, comme tels, d'employer le berbère. C'est une langue de pasteurs et d'arboriculteurs, accessoirement cultivateurs, qu'ils vivent essentiellement ou uniquement de leurs troupeaux_ chameaux, bovins, moutons et chèvres_ ou de leurs arbres_ palmiers, oliviers, figuiers. C'est une langue concrète, d'autant plus fourmillante de mots pour les questions qui les préoccupent, qu'ils ont une perception très aiguë des moindres nuances, pourvu qu'elles s'inscrivent dans le cadre de leur civilisation et que, peu portés à l'analyse et à la classification, ils conçoivent comme hétérogène ce qu'ils ont ainsi discriminé, avec, chaque fois, appellations autonomes. Pour illustrer ceci d'un exemple, un touareg emploie deux verbes différents selon qu'une bête s'accroupit pattes antérieures en avant ou repliées.

Nous serons d'autant plus brefs sur la question d'origine que nous y avons déjà fait de fréquentes allusions, en particulier à propos de l'origine de la langue elle-même et de la morphologie du nom. La part de l'arabe, plus forte à l'est qu'à l'ouest, et cela est naturel, est partout considérable, sauf chez les Touaregs où elle s'avère bien peu de chose. Celle des langues noires, essentiellement fonction des caractères particuliers d'une région, n'a d'importance que chez les Touaregs du sud. Celle des langues modernes et anciennes de la Méditerranée occidentale ou orientale est vraiment minime. Enfin, chose grave, celle discernable d'une communauté chamito-sémitique paraît devoir se révéler très limitée, si bien que, spécialement dans cette dernière hypothèse, il restera une masse imposante de mots, préberbères ou non, d'origine inconnue.

En dépit de crises comme la crise actuelle, en dépit, sur le plan local, à défaut de guerres endémiques, de la survivance, là où elles existent, de vengeances de famille comparables à la vendetta corse, d'une hygiène trop souvent déplorable, lente à évoluer, moins encore en raison des conditions matérielles à réaliser que des attitudes morales à vaincre, le nombre des berbérophones, par le seul accroissement de la population, augmente considérablement en ce moment et, malgré son recul relatif, le berbère, peut-être, est parlé de nos jours par plus d'individus qu'il ne l'a jamais été. D'autre part, et l'on surprend plus d'un, sa position géographique, sa place dans son domaine, paraissent s'être peu modifiées au cours du siècle passé. Les résultats tout récents de nos enquêtes, comparés à ceux des enquêtes de Gautier et Doutté et, par delà, de Hanoteau, semblent bien l'indiquer. On le comprend aisément. Si les hommes, par les enseignements mis à leur disposition, par leurs rapports souvent avec l'administration, par leurs déplacements enfin, tendent, le cas échéant et pour les motifs les plus divers, à baragouiner une autre langue ou à se cultiver en une autre langue, les femmes, elles, dans l'ensemble, ne quittent encore pas leur foyer, toujours ininstruites et berbérophones pures. Le berbère reste donc,

quasi immuablement et nécessairement, la langue de la vie de famille et pour l'enfant, garçon aussi bien que fille, la langue maternelle.

Mais on ne conçoit pas qu'à l'avenir la Berbérie puisse constituer un monde à part, replié sur lui-même ; on ne conçoit guère non plus que le mouvement régional par vastes états à la mode européenne s'arrête et que se perpétue ou renaisse une période de minuscules communautés de quelques milliers d'habitants, pouvant se contenter quasi strictement de la langue locale. Plus que jamais peut-être, une langue de civilisation s'impose. Le berbère fournira-t-il cette langue ou une de ces langues de civilisation ? Techniquement la chose n'est pas impossible. Politiquement elle se présente sous un jour peu favorable. Non seulement, dans chacune des grandes unités actuelles, le berbère est en minorité numérique, mais surtout, dans aucune, même au Maroc, il n'est la langue des centres dirigeants. Il faudrait, pour remonter le courant actuel où la communauté de religion, l'ambiance sociale, une même réaction politique l'Europe paraissent associer de plus en plus étroitement, sur un plan arabe, les berbérophones aux arabophones dans lesquels ils ont cessé de voir des envahisseurs et des adversaires, la volonté formelle des berbérophones eux-mêmes ou du moins de certains d'entre eux de maintenir leur langue par simple amour pour elle ou du moins par opposition à une autre langue.

Ainsi, suivant le mouvement en cours, le berbère paraît devoir subsister uniquement comme langue locale à l'ombre d'une langue de civilisation. Subsistance toujours précaire, fonction de la rapidité d'évolution des campagnes, de la transformation de la vie féminine en particulier, de l'attraction des villes ou de la pression des milieux dirigeants. Subsistance d'autant plus précaire que, loin de s'accrocher désespérément à sa langue, le sujet parlant fait preuve d'indifférence à son égard, va même jusqu'à la considérer avec mépris comme un patois dont il est honteux. En somme l'europanisation de l'Afrique du Nord, après avoir fait marquer un temps d'arrêt au recul du berbère, semble devoir en précipiter la décadence et en entraîner la disparition. Mais on n'oubliera pas, puisqu'il s'agit en définitive d'un problème politique, qu'en pareille matière les retours les plus imprévus sont toujours possibles.

A PROPOS DE L'ARTICLE DE SCHUCHARDT SUR LA RUPTURE D'HIATUS EN BERBERE

Schuchardt, dans son article *Hiatustilgung* paru en 1916, a dressé, pp. 21-29, un tableau des cas d'emploi de *y* en berbère comme élément de rupture d'hiatus. C'est ce tableau, vieux maintenant de vingt ans, que nous allons essayer de reprendre ici.

Et tout d'abord le principe même de la rupture d'hiatus par *y* entre deux mots paraît bien établi et connu, sauf erreur, de tous les parlers berbères autres que les parlers touaregs. L'emploi de *y* dans l'interpellation : *a-y-argaz* « ô homme », entre nom et démonstratif en emploi d'adjectif : *tala-y-agi* « cette fontaine » est formel à cet égard. On peut joindre aux cas précédents celui, omis par Schuchardt, de *y* entre verbe et particule négative en Kabylie où le deuxième élément de la particule négative est *ara*.

Un cas délicat est celui de *y* devant pronom affixe indirect : *inna-y-as* « il lui a dit », *et asu-y-ak ifka ?* « que t'a-t-il donné, ». Schuchardt considère, avec raison, à notre avis, *y* n'apparaissant qu'à l'intervocalique, qu'il s'agit non de la préposition attributive, mais d'un élément de rupture d'hiatus. Le point de vue de Schuchardt paraissant uniformément adopté dans les monographies les plus récentes, nous n'aurions pas insisté si Stumme, en 1926 encore, dans sa contribution à la *Festschrift Meinhof: Eine sonderbare Anwendung von Akkusativkonfixen im Berberischen*, p. 82, n'avait continué à *y* voir une préposition.

Par contre, Schuchardt a eu nettement tort de placer sur le même plan, et sur la foi seulement de trois exemples B. Snous de M. Destaing, l'existence d'une rupture d'hiatus entre verbe et complément direct ou sujet ; ceci n'a, sauf erreur, été signalé nulle part ailleurs ; c'est tout au plus un fait local et, plus vraisemblablement même, les exemples présentant tous trois des obscurités, un accident d'enquête.

Enfin, si pour la rupture d'hiatus à l'intérieur d'un mot, Schuchardt a eu raison de parler de la 2^{ème} pers. de l'impératif dans la Tachelhait où l'indice est précédé de la voyelle *a* : *ddu-y-at*, il a eu tort, à notre avis, d'envisager l'existence d'une rupture d'hiatus dans la formation du pluriel nominal ; c'est qu'en effet, comme nous l'avons déjà exprimé ailleurs, tous les pluriels en *-yen*, *-wen*, etc. nous paraissent d'avoir s'expliquer en partant d'une fausse coupe.

Telle est, pour nous, la position actuelle de la question. Voici maintenant quelques observations que les faits précédents nous suggèrent :

1. Le nombre des cas où l'hiatus peut se produire en berbère est particulièrement limité du fait même de la structure de la langue ; seuls, parmi les noms, les noms masculins commencent par une voyelle et rares sont les noms, rares les verbes qui, à quelque une de leurs formes, terminent sur une voyelle ;

2. A côté de la rupture d'hiatus par épenthèse consonantique, le berbère connaît la rupture d'hiatus par contraction ou élision : *in-as* de *ini-as* « dis-lui », *inn-as* (à côté de *inna-y-as*) de *inna-as* « il lui a dit » sans qu'on puisse, au moins actuellement, déterminer une différence nette d'emploi ;

3. La rupture d'hiatus par *y* entre deux mots, si l'on en juge par les cas bien établis, n'a lieu que si ces deux mots sont étroitement unis, comme si l'un des deux était proclitique ou enclitique ; ceci explique pourquoi cette rupture d'hiatus ne se produit pas entre verbe et complément direct ; on rapprochera avec intérêt, je crois, ce problème de celui de l'état d'annexion.

4. *y* apparaît dans tous les cas précédemment envisagés, quelle que soit la rencontre des voyelles, voyelles pleines naturellement ; on ne saurait dire dans quelle mesure il y a dégagement phonétique pur ou analogie, mais surtout l'on peut se demander si, plutôt qu'épenthèse pure, il n'y a pas diphtongaison de la première voyelle ; on rapprochera en effet peut-être utilement les faits suivants encore obscurs : la présence dans de nombreux parlers de *ay*, à côté de *a*, pour l'élément démonstratif en emploi de pronom, celle en Kabylie, en deux aires, de *aqerru* et *aqerruy* pour la tête, et aussi d'une façon plus générale celle de la nasalisation de *a* ou de *i* en finale absolue que M. Destaing, entre autres, a fréquemment notée, que j'ai également souvent relevée et que Schuchardt rappelle dans son article.

L'ALTERNANCE VOCALIQUE DANS LA MORPHOLOGIE BERBERE

J'ai insisté dans mon travail sur les thèmes verbaux en berbère (*La langue berbère, le Verbe, Etude de thèmes, Paris, 1929*) sur l'importance de l'alternance vocalique dans la morphologie du verbe.

On sait d'autre part que dans nombre de noms c'est également par une alternance vocalique_ le thème de pluriel étant caractérisé par une voyelle a_ que le pluriel s'oppose au singulier.

Il semble bien que l'alternance vocalique se retrouve ailleurs encore, ainsi dans le pronom personnel et dans le système désinentiel verbal et nominal : c'est sur ces derniers cas, non encore mis en évidence, que nous tenons à attirer l'attention aujourd'hui.

Dans le pronom personnel, une alternance *a/zéro* apparaît avec une singulière netteté entre le pronom affixe indirect et toutes les autres formes de pronom affixe : par ex. 3^e pers. sg. Com. *-as/-s* (nous négligeons ici les altérations secondaires et *i* du pronom affixe direct dont les conditions d'apparition sont différentes.

Dans les désinences de pluriel nominales et verbales :

1. une alternance *zéro/i* est également caractérisée pour l'indice *n* : *zéro*, à l'aoriste, 3^{pm}. (*kerz-ent*) et au pluriel nominal masc. (*ifunas-en*) ; *i*, au participe pl. commun des prétérits des verbes de qualité (*mellulln-in*) et au pluriel nominal féminin (*tifunas-in*) ; (sur la répartition de *-n* et de *-in*, v. André Basset, *Notes sur le genre dans le nom et dans le verbe en berbère*, dans la *Revue Africaine*, Alger, 1932) ;

2. une alternance *zéro/a/i* semble aussi exister pour l'indice *t* : *zéro*, dans la forme nominale *ay-t* « fils de » ; *a*, à l'impératif 2^e pers. masc. pl. (Tachelhait : *kerz-at*) ; *i*, au pl. des prétérits des verbes de qualité (Kabylie : *berrik-it*).

SUR LA VOYELLE INITIALE EN BERBERE

Cette note sur la voyelle initiale en berbère continue, en la reprenant, sans que nous ayons à nous déjuger, et en espérant voir enfin éliminer de l'enseignement et des manuels des visiblement périmées, celle que nous avons donnée en 1932, dans le Bulletin de la société de linguistique de Paris (t. XXXIII, fasc. 2, n^o 99, pp. 173-174) sur l'état

d'annexion. Il s'agit toujours d'une esquisse qui ne s'appuie ni sur des dépouillements, ni même sur des sondages effectués spécialement. Par son esprit et son sujet, cette esquisse répond encore à celle que nous avons récemment consacrée, dans celle même Revue, au pluriel nominal.

Si l'on tient compte simultanément du genre, du nombre et de l'état, on obtient pour le nom berbère, le tableau de la page 83. En considérant, colonnes 1 et 3, les masculins singulier et pluriel à l'état libre, on constate que à l'initiale :

1° A une voyelle *a*, *i* ou *u* de singulier répond une voyelle *a*, *i* ou *u* de pluriel

2° A une voyelle *a* de singulier, une voyelle *u* (ou *i*) de pluriel ; à une voyelle *i* de singulier, une voyelle *a* de pluriel.

3° A une voyelle *a* ou *i* de singulier, une voyelle *i* de pluriel.

Il est évident qu'on a, en *i*, pure et simple reconduction de la voyelle de singulier au pluriel, en 2, une alternance vocalique nettement déterminée *i/a* d'une part, *a/u* (ou *a/i*) d'autre part, la relation *a/i* n'étant pas nécessairement une forme seconde par altération phonétique de la relation *a/u*, en 3 une même voyelle *i* de pluriel que la voyelle de singulier soit indifféremment *a* ou *i*. Il est clair en effet que le *i* de *izukar* est le même que celui d'*ifunasen* et partant différent de celui de singulier *iziker*. Il est clair également que les problèmes, en 2 et en 3, sont sans rapport.

Au féminin singulier et pluriel, à l'état libre (colonnes 5 et 7), la voyelle, non plus à l'initiale absolue, mais en initiale relative précédée de *t*, est traitée exactement comme au masculin : les problèmes *y* sont identiques.

Si l'on considère maintenant les colonnes 5 et 6, féminin singulier à l'état libre et à l'état d'annexion, on constate qu'en 1 et en 2 l'état d'annexion est identique à l'état libre, la voyelle initiale s'y trouvant maintenue, qu'en 3 par contre, le rapport, évident, entre état libre et état d'annexion, repose, et repose uniquement, sur le fait que la voyelle initiale n'apparaît pas à l'état d'annexion. Il en résulte clairement que la voyelle initiale en 3, est d'une toute autre nature et partant d'une toute origine qu'elle ne l'est en 1 et en 2.

Au féminin pluriel, colonnes 7 et 8, les faits se superposent exactement à ceux du singulier.

Au masculin il y a lieu de tenir compte d'une différenciation dialectale fondamentale. Parmi les populations orientales, chez les Touaregs au moins, les faits se présentent exactement comme au féminin, le rapport de l'état libre et de l'état d'annexion étant caractérisé uniquement par la présence ou la non-présence de la voyelle initiale à l'état d'annexion. Les notations de Foucauld pour le Ahaggar, celles de pluriel en particulier, sont très nettes à cet égard.

Mais, dans la grande majorité des parlers, le problème est double. Les faits en 1 et en 2 sont clairs. D'une part, comme au féminin _ la comparaison des colonnes 2 et 6, 4 et 8 est significative _ la voyelle de l'état libre subsiste à l'état d'annexion. D'autre part, il y a, au masculin, à l'état d'annexion, préfixation à la voyelle initiale devant *i*, c'est-à-dire, comme la répartition l'indique d'elle même, d'une sonante vélaire qui devient palatale

devant palatale. Il est évident, que, en 3, l'on a, à l'état d'annexion, comme au féminin correspondant et comme au masculin touareg, non-apparition de la voyelle *e*, comme au masculin en 1 et en 2, préfixation de sonante vélaire ; *ufunas* (colonne 2), en regard de *afunas* (colonne 1) ne présente donc aucune difficulté et l'on doit éliminer une fois pour toutes l'enseignement traditionnel suivant lequel « *a* se change en *u* ». Pl. *ifunasen*, *izukar* (col. 4) et sg. *Iziker* (col. 2) sont plus délicats, car la sonante vélaire n'étant pas devant palatale, on attendrait à l'état d'annexion * *ufunasen*, * *uzukar* pour le pluriel, et * *uziker* pour le singulier. Il est évident que les deux lois de l'état d'annexion ont joué ici encore, mais que, par attraction, la palatale de l'état libre a déterminé le passage à la palatale de la vélaire de l'état d'annexion, l'état d'annexion se trouvant finalement identique à l'état libre, mais par un détour et par accident.

Les relations d'état sont toujours très nettes au féminin _ et c'est pourquoi nous avons commencé par elles _ grâce au *t* initial. Au masculin elles s'obscurcissent aisément pour des raisons phonétiques qui tiennent aux sonantes vélaire et palatale et qui ont, entre autres, entraîné une certaine confusion entre les types *ilef* et *iziker*.

Un des résultats essentiels de l'analyse précédente est de montrer nettement que la voyelle initiale elle-même, dans le principe, et contrairement aux apparences, n'est jamais et en aucune façon, affectée par la question de genre, celle-ci n'intéressant, à l'initiale, que la consonne qui précède la voyelle, *t* pour le féminin, *zéro* ou *w* pour le masculin.

On constatera d'autre part _ et les exemples du tableau y suffisent _ que, dans la relation de nombre, le traitement de la voyelle initiale est absolument indépendante de celui du reste du mot, le pluriel en *a*, en *-n* ou toute autre forme, apparaissant indifféremment en 1, en 2 ou en 3.

Enfin, relation de nombre et d'état sont ici étroitement liées : ce n'est pas par l'effet du hasard qu'à une voyelle constante (groupes 1 et 2) répond soit une voyelle non alternante (groupe 2), tandis qu'à une voyelle non-constante (groupe 3) répond uniformément un pluriel à voyelle initiale *i*. On peut même déduire de ces relations que les trois groupes ne sont pas sur le même plan, mais que les groupes 1 et 2 ne sont que les deux sous-groupes d'un groupe unique auquel s'oppose le groupe 3.

Reste à expliquer, si possible, une pareille situation. Compte tenu du caractère ancien des faits, attesté ne serait-ce que par l'accord des parlers, et des perturbations secondaires qui ont pu se produire et dont les témoignages ne manquent pas, de la possibilité pour les groupes 1 et 2 de n'avoir été à l'origine que des cas particuliers n'intéressant par conséquent dès le début qu'un nombre limité d'exemples, du caractère actuel nettement résiduel de 2 ce qui expliquerait aisément le rôle effacé qu'il joue ici, compte tenu enfin des noms que nous ne rattachons pas à un verbe, qu'ils aient été ou non des noms verbaux, il est un fait capital qui paraît éclairer de façon décisive l'opposition des groupes 1 et 3.

Au groupe 1 appartiennent les noms verbaux des verbes comportant une alternance vocalique préradicale, au groupe 3 ceux des verbes sans alternance vocalique

préradicale, cette répartition étant corroborée par l'appartenance au groupe 3 des noms verbaux des formes dérivées dans lesquelles la voyelle initiale, préformative et non plus préradicale, précède non plus une première radicale apparente ou réelle, mais une consonne formative. Qui plus est ; c'est en parfait accord avec une telle répartition que, sauf cas particulier ou accident, les noms empruntés à l'arabe et berbérisés relèvent du groupe 3. Il en résulte nettement qu'en 1 la voyelle initiale est fonction d'un jeu vocalique fondamental qui, dans certaines conjugaisons, pour des raisons à déterminer où la recherche d'une première radicale réelle n'est pas exclue, intéresse le nom au même titre que les thèmes d'impératif-aoriste ou de prétérit, tandis qu'en 3 la voyelle initiale est celle d'un jeu vocalique particulier strictement nominal. Qui plus est, comme il arrive fréquemment dans les noms d'action des formes dérivées, cette voyelle initiale peut être même le seul indice nominal. En somme, comme nous l'avons laissé entendre par avance quelques lignes plus haut, 1 _ et 2 aussi assurément _ représentent des cas accidentels, 3 le cas normal.

Dès lors on peut se demander si la voyelle de 3 _ *a, i* et peut-être *u* _ étant voyelle nominale nécessaire, doit être supposée en 1 et en 2 où elle aurait cessé d'être perceptible même indirectement.

Mais inversement, si quelques noms à état d'annexion partout usuel et état libre dialectalement sans voyelle initiale, tels *afus, fus/ufus* « main », paraissent bien devoir être interprétés comme ayant perdu dialectalement la voyelle initiale à l'état libre dans des conditions phonétiques déterminées, sans parler ici des noms de parenté à structure expressive particulière, il existe un résidu obscur de termes dont les noms verbaux *fad* « soif » ou *laz* « faim » qui ne distinguent en principe ni état libre ni état d'annexion, donnent nettement l'impression de survivances d'un état ancien et permettent de se demander si la voyelle initiale de 3 a été effectivement générale.

On a proposé de voir un article dans le début du nom berbère. On a observé, par exemple, en cas d'emprunt, une certaine correspondance entre la voyelle initiale et l'article arabe. On peut préciser que, normalement, tout nom arabe non berbérisé, c'est-à-dire ne prenant pas la structure morphologique berbère, est emprunté avec l'article, figé au demeurant et assimilé ou non suivant les lois mêmes de l'assimilation en arabe, que, inversement et normalement, tout emprunt berbérisé, étant affecté de la voyelle initiale, ne comporte pas l'article. On peut remarquer aussi le démonstratif berbère, soit en emploi d'adjectif, soit en emploi de pronom, offre les possibilités d'une correspondance formelle séduisante avec l'initiale nominale quel que soit le nombre ou le genre. S'il s'agit bien d'un article, cet article berbère, de nos jours, nécessairement agrégé au nom en toutes circonstances, dépourvu de la moindre expression, en aucune façon senti comme tel par le sujet parlant, ne serait qu'un résidu figé et sans valeur d'un état linguistique antérieur. Mais, reste à savoir dans quelle mesure une pareille hypothèse s'accorde de l'analyse précédente, de la dissociation de la voyelle initiale et de la consonne désinentielle placée devant elle, lorsque, à l'état d'annexion, la voyelle initiale n'apparaît pas, enfin, de la non-

apparition même de cette voyelle, non-apparition qui se présente comme le résultat d'une chute quand le nom fait étroitement corps avec le mot qui le précède immédiatement.

DU NOUVEAU À PROPOS DU NOM DE L'ÎLE DE FER (CANARIES)

par Andé Basset
professeur à l'Ecole des Langues Orientales (Paris).

M. Marcy (*L'origine du nom de l'île de Fer*, pp. 219-223 des *Mélanges d'études luso-marocaines* dédiés à la mémoire de David Lopes et P. de Cenival, 1945) a identifié le nom de l'île de Fer au mot berbère *az'ru* « rocher », voire selon la définition de Foucauld (*Dictionnaire abrégé touareg-français*, t. II, p. 728) « muraille rocheuse à pic, haute muraille rocheuse verticale ». Indépendamment des données linguistique, que M. Marcy s'appuie, et tout à la fois, sur la traduction interprétée, de Galindo « forteresse », sur le nom du cratère de l'île de la Palme, sur l'aspect de l'île de Fer vue du large, peu importe ici puisque ce n'est pas l'hypothèse elle-même, séduisante ou non, que nous nous proposons d'examiner aujourd'hui.

Le nom guanche de l'île, différenciation graphique ou phonétique, est *asero* d'après Galindo, *eccero* d'après Marin yCubas, *hero* d'après Viana. Pour M. Marcy, comme pour son prédécesseur J. Alvares Delgado, *hero* n'est qu'une variante des deux formes précédents. Mais tandis que Delgado, en dehors de toute étymologie, pour expliquer *h*, faisant appel à ses connaissances d'hispanisant, pour M. Marcy (et par plus de prudence je reproduis ses propres termes) :

« La variante *hero* s'explique d'elle-même à l'intérieur du système berbère par l'aphérèse dialectale, bien connue de tous les parlers zenètes, de la voyelle *a* initiale du nom et le traitement aspiré *z > h*, fort usuel en touareg, de la sifflante sonore » (p. 122, I. 1 à 6)

C'est là qu'est le litige.

Le traitement *z > h* des touaregs actuels, du nord seulement, invoqué par M. Marcy, ne concerne que le *z* non emphatique bref. Dans les mêmes parlers *z'* (emphatique) reste *z'*. Or *az'ru* est à *z'* (emphatique) et effectivement Foucauld (II, 728) donne *az'eran* (et non *aherou*, pl. *ihērân*).

La de la voyelle initiale, dans les parlers où elle se produit, est conditionnée. Il faut, semble-t-il bien, qu'elle précède une consonne brève suivie elle-même d'une voyelle pleine *a, i, u* : *fus < afus, fud < afud, ghil < aghid, d'ar < ad'ar, tghat't' < taghat't'*, etc. S'il y a encore des points délicats : maintien de la voyelle initiale en de pareilles conditions, par ex. *tamurt* dans le parler chaouia des Ait Frah' de M. Nezzal, ou *aghil* à côté de *ghil* dans le même parler, chute de la première ou de la deuxième voyelle dans les noms à trois syllabes : *mad'un < amad'un*, mais *insi < inisi*, il paraît bien hors de doute que jamais, dans les parlers en question, la voyelle initiale ne tombe quand la première consonne est longue ou quand les deux premières consonnes ne sont pas séparées par une

voyelle pleine. Et effectivement, dans le même parler des Ait Frah', on a *az'ru* et non *z'ru*.

Ainsi, dans les deux cas, les faits actuels invoqués par M. Marcy ne valent pas.

Reste une autre série de problèmes qui ne sont plus d'emploi défectueux d'arguments, mais de méthode.

On s'étonnera peut-être de ce que les deux arguments utilisés conjointement par M. Marcy dans l'explication d'un même mot guanche aient dû être empruntés à deux régions actuelles non superposées. Quelque gêne que l'on en ressente effectivement, j'ai suffisamment insisté moi-même sur la très fréquente autonomie mutuelle des faits dialectaux dans la Berbérie actuelle pour m'attarder sur ce point.

Bien que nous soupçonnions M. Marcy, à travers ce qu'il a écrit, d'avoir eu des idées très précises sur l'ancienneté du phénomène touareg et sur la possibilité de rapports particuliers entre Guanche et Touaregs, comment admettre que l'on puisse jongler, dans des conditions aussi aléatoires et sans plus amples justifications, avec le temps et l'espace un peu comme si l'on puisait dans un arsenal de recettes toujours valables en tout lieu et à toute époque ?

Plus encore, alors que nous savons que M. Marcy a étudié le matériel guanche, comment s'expliquer _ si le nom considéré n'est pas une survivance d'un parler antérieur, susceptible d'échapper à l'adaptation _ que M. Marcy ne se soit pas appuyé sur les faits guanches eux-mêmes, en dehors des noms propres naturellement, et qu'il ait préféré s'adresser directement, pour sa démonstration, à des phénomènes touaregs ou à des phénomènes de zenètes ?

Enfin, il y a eu certainement des variations dialectales parmi les parlers guanches : il a pu y avoir même flottement à l'intérieur d'un même parler, comme justement, de nos jours, à Djanet, dans des conditions parfaitement claires, pour le traitement de *z*. Mais est-ce à dire que les différences de graphie de Galindo, Marin y Cuba et Viana traduisent nécessairement des différences dialectales ? S'il est exact, comme je l'ai dit tout récemment encore, qu'on ne doit pas rejeter sans examen et de parti-pris les notations fournies par ce genre d'enquêteurs, on doit du moins garder à leur égard un minimum de prudence.

Si j'ai cru devoir faire cet exposé aujourd'hui, dans ce congrès, bien que M. Marcy ne soit plus là et soit mort trop récemment, c'est que l'argumentation critiquée, purement berbère et accessible aux seuls berbérissants, s'insérait dans le développement d'une hypothèse qui n'intéresse pas que les berbérissants. Au demeurant, l'audience dont M. Marcy a bénéficié de son vivant, le crédit dont peuvent jouir encore à l'avenir ses écrits, expliquent amplement que l'on n'ait point jugé à propos simplement de n'en point parler.

Note sur les parlers touaregs du Soudan

par André BASSET

J'ai pu, pendant mon séjour au Soudan (1), de décembre 1933 à février 1934, entendre, de Goundam à Ansongo, une cinquantaine de touaregs. Ces sondages linguistiques sont, pour la plupart, restés limités à une centaine de mots; mais, en chacun des points où j'ai séjourné: Goundam, Tombouctou, Gharous, Bourem, Gao et Ansongo, l'un de ces sondages au moins a été poussé plus avant. Le plus riche atteint un millier de mots — 250 verbes et 750 noms — environ. Au total, c'est 1.500 noms et 500 verbes dont j'ai, à ma disposition, de 1 à 50 notations. Ces matériaux suffiront, je pense, pour déterminer les caractères des parlers de cette région. En outre, à Tombouctou, j'ai pu, sous la dictée de l'informateur même qui les avait données, retranscrire, dans leur presque totalité, une quarantaine de pages de textes des Kel Sidi Ali, dont M. Benhamouda m'avait, il y a quelques années, confié le manuscrit.

Ces matériaux linguistiques ne prendront leur pleine valeur que quand, selon notre intention, ils seront situés dans l'ensemble des parlers touaregs et même des parlers de tous les berbèrophones, nomades et sédentaires, du Sahara. Les comparaisons que l'on peut déjà

(1) Il m'est particulièrement agréable de remercier dans ce Bulletin M. le Gouverneur Général Brévié, M. le Gouverneur Fousset, M. l'Inspecteur Général Charton, M. l'Inspecteur Assomption, et tous ceux qui, sur place, m'ont offert, avec les plus grandes facilités de travail, la plus cordiale hospitalité : à Goundam, M. l'Administrateur Mourgues et M. le Directeur d'école Rubon ; à Tombouctou, M. le Commandant Bertrand, M. le Capitaine Maurel, M. l'Adjoint Guiraudet ; à Gharous, M. le Capitaine Auban ; à Bourem, M. l'Adjoint Massot ; à Gao, M. l'Administrateur Froger ; à Ansongo, M. l'Agent spécial Layrisse.

faire avec les données du dictionnaire du P. de Foucauld, qui concerne essentiellement les touaregs du Ahaggar et avec nos notes encore manuscrites des parlers des Ksours qui s'échelonnent dans le sud-Oranais d'Aïn Sefra à Adrar, sont riches de promesses à cet égard. On apercevra, en particulier, avec un relief saisissant combien et comment, à rencontre de ce qui se passe partout ailleurs dans le monde berbère, ces parlers touaregs constituent un groupement dialectal précis.

Mais, comme il se produit toujours dans une langue qui n'est pas une langue de civilisation et dont l'emploi reste limité à des besoins locaux, à l'intérieur de ce groupement dialectal des variations se font jour : variations de phonétique, de grammaire, de syntaxe ou de vocabulaire. Nous avons pu en saisir un certain nombre dans la zone, relativement limitée pour un pays de grand nomadisme, que nous avons étudiée l'hiver dernier et ce sont des exemples significatifs de ces variations que l'on trouvera dans les quelques cartes qui suivent.

A ne considérer que ces cartes, on pourrait penser que les variations entre parlers touaregs sont surtout phonétiques. Les cartes IX, XII, XIII, XVII et XVIII d'une part, X, XI entre autres d'autre part, montrent que variations lexicographiques et morphologiques tiennent aussi leur place ; et sans pouvoir encore indiquer l'importance de chacune d'entre elles, nous pouvons cependant dire qu'il résulte d'un premier examen, sujet à révision, des matériaux que nous avons recueillis que sur 500 verbes une centaine et sur 1.500 noms plus de 800 ne se retrouvent pas dans le dictionnaire du P. de Foucauld consacré aux touaregs du Ahaggar.

Les variations phonétiques elles-mêmes ont, d'ailleurs, une grosse importance au point de vue théorique. L'évolution de *z* en / et en *ch*, de *s* en *ch*, de *t* devant *i* en *ch*, la chute de *i* en finale absolue, la présence d'un" élément *h*, fort obscur pour nous, sont des

phénomènes en effet qui, jusqu'ici, paraissent bien particuliers aux parlers touaregs. Ces traits sont de ceux que nous aurons à retenir au premier plan quand nous voudrons dégager les caractères propres des parlers touaregs à l'intérieur des parlers berbères.

Pour en revenir à l'étroite zone que nous avons étudiée l'hiver dernier, il apparaît nettement que, dans l'ensemble, les parlers à l'ouest de Gao ont une forte homogénéité et qu'à l'est, avec les Ioulemeden, commence une nouvelle région; l'enquête de l'hiver prochain nous dira jusqu'où, vers l'est, s'étend cette région. Si une limite sous-dialectale passe à hauteur de Gao, il s'en faut que cette limite soit absolue : la carte du « foie ». par exemple (carte XVII), en est un indice probant. D'ailleurs, quand cette limite existe, son tracé ne se superpose pas toujours exactement de carte à carte, même pour un même phénomène : c'est ainsi que l'informateur du point 46 nous a donné *z* dans *irez* « talon » (XVIII), ; dans *tinjar*, « narines » (V) et *ch* dans *akchal* « bras ». Une dernière observation plus importante encore a sa place ici. Fréquemment, dans la région de Gourma Gharous, chez les Igouhadaren nobles (Imajoghen, points 12, 13, 14 et 15), nous avons eu des notations qui tranchaient avec celles de la région occidentale et coïncidaient avec celles de la région orientale. C'est qu'en effet des nobles Igouhadaren ont d'étroits liens de parenté avec des Ioulemeden. De là, la transplantation de phénomènes linguistiques qui, d'ailleurs, en raison du changement de milieu, sont nettement instables.

■ LISTE DES POINTS D'ENQUÊTE *Cercle de Goundam* :

1. Chaboun, chef des Tengérégif.
2. Tengérégif, Inataban.
3. Kel Antessar, Ouankadamet.

Cercle de Tombouctou :

4. Kel Sidi Ali.
7. Kel Antessar de l'est (Kel Tadjant).

50 A. BASSET

Cercle de Gomma Gharous :

8. Irguenaten, Ifoghas.
9. Kel Gousi, Medidaghen.
10. Souyoukhan de l'ouest.

- 44. Kel Defourafraq.
- 45. Dakal, Kel Tamadast.

Subdivision de Menaka :

- 46. Ioulimidden, Iboghpliten.
- 47. Ioulimidden, Kel Telatey.
- 48. Kel essouq.

N.-B. — Les points ont été reportés sur la carte à l'endroit où résidait l'informateur au moment où nous l'avons interrogé, c'est-à-dire pendant la saison sèche : ceci explique la concentration vers le fleuve.

L'ENQUETE LINGUISTIQUE

PAR

ANDRÉ BASSET

Professeur à l'École des Langues orientales

Les langues mortes, que nous ne connaissons que par des témoignages écrits, ne constituent qu'une faible partie de notre patrimoine linguistique. Encore n'est-il pas, le cas échéant, sans intérêt, pour les étudier elles-mêmes, d'en confronter les données avec les faits des langues ou des parlers encore vivants qui peuvent en dériver ou leur être apparentés. Pour les grandes langues de civilisation vivantes, l'on dispose également d'un vaste matériel écrit, mais la graphie, nous en savons quelque chose, est loin de se modeler servilement sur la prononciation et de suivre toujours celle-ci dans ses évolutions. Ici la nécessité de l'enquête orale s'accuse déjà plus fortement. Enfin, nombre de langues et surtout de parlers, de par le monde, en sont encore à un stade strictement oral. A ce stade, l'enquête est alors notre seule et unique source d'information. C'est assez dire la place considérable qui lui revient dans nos études et l'intérêt qu'il y a à en analyser les conditions.

Et tout d'abord dans quel sens diriger une enquête : s'en tenir à un point donné et tenter de l'épuiser, ou picorer de-ci et de-là? On reconnaît dans cette alternative, en les opposant au maximum, les deux formules usuelles de la monographie locale et de l'atlas linguistique. S'il était possible de mener une enquête en profondeur en chaque point, ce serait évidemment l'idéal, mais, quand on sait le temps nécessaire pour épuiser un point — une vie d'homme n'y suffit pas, — quand on sait le nombre des points à considérer, puisque des groupements de quelques milliers d'individus — voire moins — sont susceptibles de constituer un parler et que deux parlers, aussi voisins soient-ils, ne se superposent jamais exactement, on se rend compte immédiatement que cet idéal est irréalisable. Le serait-il, au demeurant, que le jeu n'en vaudrait pas la chandelle, tant, en maintes études, de rares divergences se trouveraient noyées dans une masse énorme de répétitions. Il ne reste donc qu'à associer harmonieusement les deux systèmes en ponctuant judicieusement de sondages en profondeur relativement espacés, une enquête au questionnaire plus ou moins nourri, mais portant sur le maximum de points. Ceux-ci, dans ce dernier cas, ne sont jamais trop nombreux et l'on pourrait, sauf erreur, faire à tous les atlas existants, voire en cours de réalisation, le reproche de n'en point comporter encore assez : il faut, en effet, non seulement éviter que, dans le cadre restreint ainsi adopté, quelque fait linguistique ne passe au travers d'un filet aux mailles encore trop lâches, mais aussi s'assurer de l'homogénéité des aires et de la précision des limites linguistiques.

Enquête en profondeur, enquête de surface, que doit-on recueillir? Des mots isolés, des phrases, des textes? Les mots isolés, quoi qu'on en ait dit parfois, ont une réalité et, partant, par principe, ils ne sont pas négligeables. Mais ils ont le tort de laisser beaucoup de problèmes dans l'ombre : la syntaxe pour commencer, la modulation du discours, la phonétique combinatoire en sa majeure partie. Enfin, au mot isolé correspond une prononciation au repos, dépouillée de toute vie. Son aspect est réel, mais il n'est pas le seul. La phrase participe déjà de la qualité du texte, mais elle reste entre les deux, facilement artificielle. C'est le texte qui doit primer. Mais il y a un texte et un texte.

Pendant longtemps dans certaines langues extra-européennes, ces textes ont consisté en traductions, en particulier, en raison du caractère religieux des enquêteurs et des conversions qu'ils se proposaient, traductions d'Écritures Saintes. Force nous est bien de nous en contenter quand nous n'avons pas mieux, mais qui ne voit immédiatement les inconvénients du procédé qui enlève au récit la plus élémentaire spontanéité. Ce stade est heureusement dépassé.

Par une anticipation, en quelque sorte, de la géographie linguistique, on s'est ingénié aussi, sous prétexte d'avoir des matériaux comparables, à faire traduire un même texte dans différents dialectes de la langue étudiée. Ainsi de mon père, pour le berbère, avec les fables de Loqman, tout spécialement choisies parce que considérées, à juste titre, comme parfaitement adaptées à la pensée des informateurs. Fâcheux système cependant, puisque l'informateur subit aussi une contrainte. Au demeurant, les résultats attendus n'ont guère été obtenus, les traductions n'offrant pas les superpositions désirables pour le travail de comparaison envisagé.

Une autre formule a été de puiser dans la littérature orale des populations considérées : double profit, puisque cela permettait de mener de front études linguistiques et folkloriques. Assurément, la récolte des productions littéraires ou pré-littéraires doit rentrer dans l'enquête linguistique, mais ce genre de textes ne présente peut-être pas toutes les garanties voulues. Cette littérature, en effet, n'est pas improvisée, mais récitée aussi fidèlement que la mémoire de l'informateur le permet. Elle n'est pas strictement locale, elle se transmet de groupe en groupe suivant des cheminements que l'on aimerait connaître mieux, mais indéniables. Bref, rien ne dit qu'elle soit purement représentative du parler même de l'informateur dont on la reçoit. Objet d'enquête linguistique, les éléments de littérature sont déjà sur un plan particulier.

Le texte par excellence est celui que l'informateur improvise sur le moment, celui qui le fait parler de ses préoccupations quotidiennes, celui où le simple récit s'associe harmonieusement avec la conversation. Inutile de dire qu'un pareil texte ne s'obtient pas de but en blanc, l'individu fût-il tout spécialement doué. Fréquemment, ces textes sont d'une lamentable médiocrité, d'une gaucherie désarmante qui en font une image singulièrement déformante de la réalité et les plus naturels d'entre eux, les plus fidèles représentants du mouvement de la vie — je pense à ceux de M. William Marçais — sont en réalité les plus artificiels, petits chefs-d'œuvre, produits d'une patiente et intelligente élaboration.

Mais, si les premiers textes font immédiatement apparaître, en quelques lignes, une foule de détails, même en diversifiant savamment les sujets, leur multiplication s'avère rapidement décevante. Très rapidement, en effet, les nouveautés s'espacent et se raréfient. Il ne reste guère qu'un intérêt de statistique et de mesure de fréquence. A moins d'attendre, et je ne sais jusqu'à quand, impossible, pratiquement, d'établir des paradigmes complets uniquement tirés de textes. Avec un souci louable et mal récompensé de n'établir ma grammaire chaouia Ait Frah que sur des notations non provoquées, je m'étais bercé de l'espoir de le faire. Pour en finir tout de même, je serai obligé de me résoudre à me faire réciter des conjugaisons, aucune d'entre elles, actuellement, ne se trouvant sans lacunes.

C'est assez dire que, quelle que soit en valeur la primauté du texte, celui-ci s'avère pratiquement, à lui seul, un moyen d'enquête insuffisant. C'est alors que les phrases détachées, les recueils de vocabulaire, les exercices de grammaire reprennent nécessairement leurs droits. En somme, il n'y a pas à procéder d'une façon ou d'une autre, mais de toutes à la fois. Il s'agit de les utiliser sagement, en donnant toujours la prééminence au texte et en gardant toujours une certaine réserve à l'égard des mots et des flexions isolés. Je ne compte plus le nombre des flexions arbitraires et suspectes qui m'ont été ainsi données. N'en ferais-je pas autant moi-même si l'on m'obligeait, à brûle-pourpoint, à conjuguer le verbe « moudre »?

La valeur qualitative du mot isolé est moins sujette à caution que celle de la flexion isolée. Mais à la condition, toutefois, de prendre quelques précautions élémentaires. Trop souvent, en effet, des enquêteurs se contentent de suivre un dictionnaire de leur langue maternelle, les Français en particulier, un dictionnaire français par ordre alphabétique. Le résultat, c'est que les mots se présentent dans un admirable désordre intellectuel, obligeant l'informateur à une gymnastique pénible, isolant le mot de son ambiance et, partant, prêtant à toutes les confusions possibles en raison des acceptions variables suivant le génie des deux langues envisagées. Aussi est-il indispensable de mener une enquête de vocabulaire par sujets d'intérêt. Non seulement on élimine ainsi les raisons d'erreurs, mais encore, si l'informateur, comme cela arrive fréquemment, s'intéresse au travail, il comble, par des additions spontanées, des lacunes dues à l'oubli ou à l'insuffisante préparation de l'enquêteur. Ainsi conçue, la prise de vocabulaire se rapproche sensiblement, en valeur, de la prise de texte. Elle la rejoint quasiment, quand, s'appliquant à des objets concrets, elle se fait sur les objets eux-mêmes, suivant la formule « mots et choses », en une enquête mixte, linguistique et ethnographique.

Il serait souhaitable' de pouvoir faire intervenir dans une enquête les procédés modernes d'observation et d'enregistrement dont nous disposons. Rappellerai-je pour l'observation de l'articulation des sons tout ce qu'avait d'instructif le film aux rayons X présenté par M. Men-zerath, à Copenhague, en 1936, au IV^e Congrès international de linguistes? Et avec l'enregistrement, c'est, à la lettre, une photographie de la voix que nous obtenons et que nous conservons dans sa totalité. Tel, cet enregistrement phonographique de M. Lhote, au Ahaggar, véritable tranche de vie où la conversation est coupée, naturellement, des bêlements des chèvres et des bruits divers du campement. Les prises les plus modernes ne sont pas impossibles, même sur place : les films documentaires le prouvent suffisamment. Mais cela suppose des frais qui n'en permettent pratiquement de nos jours la réalisation que pour des fins commerciales, rarement pour des fins purement scientifiques. Toutefois, l'avenir peut se montrer rapidement plus favorable. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se faire d'illusions : si de pareilles entreprises restent hautement souhaitables, c'est avant tout pour permettre la constitution de bibliothèques de films sonores et de disques, beaucoup plus que d'instruments de travail. Pendant la guerre de 1914, les Allemands ont fait quelques enregistrements avec des prisonniers nord-africains. Mais, n'ayant transmis ces disques à Stumme qu'une fois les prisonniers libérés, celui-ci, malgré toute sa science du berbère et toute sa bonne volonté, n'a pu tout comprendre et a dû laisser dans son édition des passages en blanc. Si le film et le disque ont l'avantage de répéter toujours exactement le même texte, ils sont incapables de fournir le moindre renseignement complémentaire. Aussi est-il toujours recommandable, au cours d'un enregistrement, de noter et de commenter en même temps, sur le papier, le texte enregistré. Je pense que la notation manuscrite, malgré toutes ses imperfections, toutes ses insuffisances, a encore de beaux jours devant elle. J'irai même jusqu'à dire qu'une tournée d'enregistrement que n'importe quel technicien ou amateur non linguiste peut réaliser excellemment n'est pas une enquête linguistique.

Après les éléments à recueillir, considérons les conditions dans lesquelles ils doivent être recueillis.

Il y a tout d'abord un facteur « temps ». Langues et parlers sont des éléments vivants qui évoluent continuellement. Une enquête qui s'étend sur une vie d'homme peut donc mettre côte à côte des faits en réalité successifs où, tout au moins, non concomitants. La chose est particulièrement importante dans les études de géographie linguistique, dont l'un des éléments essentiels est de juxtaposer des données en tous points comparables. Fort heureusement, à part de rares accidents ou quelques cas de vocabulaire expressif, même une pleine vie d'homme est peu de chose par rapport au rythme évolutif des langues, fût-il accéléré. Il ne semble pas, en effet, qu'une monographie locale comme celle de M. William Marçais sur Takrouna, en Tunisie, qui a été commencée en 1912 et qui se termine enfin — et encore, parce que l'auteur tient à y mettre lui-même le point final — soit, de quelque façon, viciée pour s'être prolongée sur trente-huit ans. Par la force des choses, mes propres enquêtes de géographie linguistique, qui auraient pu être menées plus rondement, s'échelonnent elles-mêmes sur vingt-cinq ans. Je n'ai pas l'impression que cette prolongation crée un obstacle dirimant à la comparaison immédiate des différents matériaux. Au demeurant, dans une région où l'évolution nous paraît particulièrement active, celle des patois français, nous pourrions un jour, compte tenu des imperfections de l'enquête d'Edmont, disposer d'un admirable repère, en raison de la reprise de cette enquête sous la direction de M. Dauzat, à quelque cinquante ans de distance. Et il est même possible que, loin de constater une évolution, nous ne ressentions, en maints cas, une impression fallacieuse de régression, en raison des précautions prises. Néanmoins, il est toujours plus prudent de mener une enquête sans précipitation, mais vivement, et d'en dater les matériaux,

Il y a également un facteur « lieu », car l'informateur est mobile et peut se rencontrer ailleurs qu'en son point d'origine. Combien en ont déjà profité pour avoir ne serait-ce qu'une première idée d'un parler ou d'une langue dont le domaine leur était interdit ou pratiquement interdit. Ce n'est pas qu'il n'y ait déjà beaucoup à apprendre ainsi, mais les matériaux restent toujours entachés d'un minimum de suspicion. L'homme est un être sociable qui se mêle au milieu ambiant et très rapidement l'individu ainsi transplanté cesse d'être un témoin absolument sûr de sa propre langue ou de son propre parler. J'en ai fait moi-même maintes fois l'expérience. Au cours de mes enquêtes de géographie linguistique, je n'ai pu matériellement me rendre dans chaque village, dans chaque campement et je m'arrangeais, en Kaby-lie par exemple, pour me trouver au chef-lieu de la « commune mixte » le jour hebdomadaire de marché ou même la veille au soir. Je savais que j'y trouverais ce jour-là des gens venus de leurs différents villages, arrivés la veille pour repartir le lendemain, voire même le matin pour repartir le soir. Je considérais, dans ces conditions, que le dépaysement momentané serait suffisamment bref pour être sans conséquence. Mais soit que certains « douars », trop éloignés, ne se trouvaient pas représentés ce jour-là, soit que, pendant que j'interrogeais les autres, les représentants en fussent déjà partis, il m'arrivait, le soir venu, d'avoir encore quelques blancs à combler. J'ai alors cédé à la tentation de substituer à des informateurs ainsi choisis, des informateurs, originaires du lieu voulu, mais établis à demeure au chef-lieu de la commune, éloignés de 15 à 20 km. de leur lieu d'origine, pas plus, et gardant évidemment de fréquentes relations avec lui. Or, si dans l'ensemble ces dernières réponses sont valables, tant les différences dialectales, sur une aire aussi limitée, sont minimes, chaque fois cependant quelque détail a accroché.

Mais, comme nous l'avons déjà laissé entendre, l'enquête sur place n'est pas toujours pratiquement réalisable, ou s'y conformer trop strictement supprimerait trop d'occasions parmi les

plus fécondes. Si j'enquêtais ainsi au chef-lieu de la commune mixte et non dans chaque village, ce n'est pas seulement par économie de temps, d'argent, par nécessité d'hébergement, mais pour des raisons encore plus terre à terre. La Berbérie n'est pas la France. A 100 km. d'Alger à peine, c'est déjà un problème que de trouver, comme dans chaque ferme de chez nous, je suppose, une solide table bien d'aplomb et deux chaises pour permettre d'enquêter sans fatigue, dans un coin bien tranquille, l'oreille à bonne hauteur de la bouche de l'informateur, et surtout d'écrire posément et lisiblement, de façon à pouvoir se relire aisément, chaque lettre, chaque diacrité étant bien formée. Il est peut-être très poétique de souligner, comme l'a fait Emile Masqueray, au cours d'un voyage dans l'Aurès, les conditions rudimentaires d'installation dans lesquelles il travaillait, mais, hélas, le lapidaire jugement de William Marçais nous ramène aux prosaïques réalités : « Il entendait mal, notait à la diable et tapait dans le tas. »

Ce n'est pas tout. L'enquêteur, l'informateur ne sont pas des machines. Leur faculté d'attention est limitée, d'autant plus limitée que l'intéressé n'est pas un intellectuel. On arrive très rapidement à saturation. Une séance unique et longue ne vaut pas plusieurs brèves séances. Assurément, quand, de Liège, on enquête sur les parlers wallons ou, de Gand, sur les parlers flamands, c'est un jeu de fractionner l'information, de multiplier les allées et venues de son lieu de résidence à son point d'enquête, de procéder ainsi à celle-ci avec un esprit toujours frais et dispos. Mais quand, sortant d'Europe, les distances s'accroissent, et considérablement, quand l'enquêteur peut se dire, comme je l'ai fait trop souvent, qu'il a pu, venir une fois en un point donné et qu'il n'y retournera jamais, on ne saurait lui faire grief d'essayer, par des séances massives, d'avoir tout de même le plus de choses possible, quitte à admettre en contre-partie quelques défaillances de qualité, mais surtout on comprendra que dès lors, si l'occasion se présente pour lui d'avoir des informateurs non plus en leur lieu d'origine, mais à son lieu de résidence, il profite de cette aubaine. Qui reprochera à Masqueray d'avoir utilisé la présence de Touaregs internés à Alger pour en étudier le parler?

D'autre part, quand on procède à une enquête, c'est apparemment pour pénétrer dans de l'inconnu. Comment veut-on dans ces conditions que l'enquêteur sache d'avance tout ce qu'il doit demander, tout ce qu'il doit obtenir? Ce n'est qu'au cours de l'information que sa connaissance progresse, ce n'est qu'en dépouillant et en analysant les résultats d'une première séance qu'il aperçoit les points obscurs à éclaircir, les problèmes nouveaux à résoudre dans une séance suivante. C'est dire que la fragmentation n'est plus seulement ici une forme supérieure de travail, mais une nécessité. Et dans les enquêtes en profondeur, susceptibles, nous l'avons dit, de s'étendre sur une vie d'homme, on se trouve trop souvent en présence du dilemme : ou l'enquêteur doit demeurer au point d'enquête ou l'informateur doit se trouver au lieu de résidence de l'enquêteur.

Assurément, des deux solutions la première est en principe la meilleure. Mais les circonstances sont telles que les inconvénients qu'elle présente en font généralement dans la pratique la plus mauvaise. Comment espérer, en dehors de quelques cas très particulière et très onéreux, que, hors d'Europe, un linguiste professionnel puisse séjourner un temps vraiment suffisant au point voulu?

Il s'ensuit que, dans ces régions, la presque totalité des enquêtes en profondeur effectuées sur place sont l'œuvre d'officiers, de fonctionnaires, de missionnaires, etc., animés d'un fort louable zèle, mais trop souvent, hélas, dépourvus des rudiments nécessaires du métier. Et c'est ainsi que, pour une enquête absolument admirable, comme celle du Père de Foucaud pour les

Touaregs Ahaggar, il en est tant de médiocres, voire plus que médiocres. Je pourrais citer bien des noms...

En définitive, les enquêtes a priori les meilleures, celles des professionnels, sont bien fréquemment menées non au lieu d'enquête, mais au lieu de résidence de l'enquêteur. L'une des meilleures que nous ayons pour le berbère, unanimement appréciée sur place, comme j'ai pu m'en rendre compte à l'automne dernier, celle de Destaing pour les Ida ou Semlal de l'Anti-Atlas marocain — où Destaing n'a jamais mis les pieds à ma connaissance — a été menée à Paris avec son répétiteur de l'École des langues orientales. Moi-même, c'est à Alger, et non au cap Aokas, que j'ai commencé celle sur le cap Aokas. Et c'est à Paris qu'en ce moment je mène celle sur les Chaouia Ait Frah. Et pour terminer sur une enquête de tout premier ordre, la plus belle assurément qu'ait fournie l'Afrique du Nord, poussée à un point tel qu'on peut se demander si elle sera un jour dépassée, celle de M. William Marçais sur le village de Takrouna, en Tunisie, c'est pratiquement à Tunis qu'elle aura été menée.

Attachons-nous maintenant plus spécialement à l'informateur.

Combien de fois, au cours de mes tournées, ne m'a-t-on pas proposé quelqu'un d'admirable, capable à lui seul de me donner des renseignements sur tous les parlers de la région. Je n'ai jamais refusé, car il ne faut jamais décourager les bonnes volontés. J'ai toujours esquissé un brin d'enquête avec cette « perle », mais j'ai toujours été très réservé sur les résultats que j'en obtenais. Ce n'est pas assurément que, par leur genre de vie, par leur aptitude personnelle, il n'y ait des gens capables de discerner et de garder dans leur mémoire telle ou telle particularité qui différencie leur propre parler des parlers voisins et dont un certain nombre de renseignements peuvent être exacts, mais combien de fois ai-je pu vérifier par moi-même que tel ou tel fait attribué à tel ou tel voisin en concernait en réalité un autre que celui qui avait été nommément désigné : déveine sans doute de ma part, mais déveine qui rend prudent. Aussi est-il plus sage de ne jamais utiliser un individu que pour sa propre langue, son propre parler. Et l'on ne saurait être trop sévère, par exemple, pour Motylinski qui a réussi ce tour de force de recueillir au Mzab des chansons de Djerba, paraît-il, que lui fournissait un originaire du Djebel Nefousa. Motylinski a eu au moins le mérite d'être loyal et de nous prévenir.

L'informateur doit donc être du lieu lui-même. Mais que faut-il entendre par là? Suffit-il qu'il y ait longtemps vécu sans y être né ou faut-il qu'il y soit né? C'est là matière délicate. Assurément, l'action du milieu ambiant est telle qu'un individu, après un long séjour, peut s'adapter et donner l'impression d'en être un représentant authentique. Et pourtant nous ne pouvons nous défendre d'une certaine suspicion à son égard. N'a-t-il pas gardé, tant les impressions d'enfance sont fortes, quelque trait tenace de son premier parler? Je sais cependant que l'informateur principal de Foucauld, le secrétaire de Mousa ag Amastan, n'était pas Touareg Ahaggar, mais Ghati de naissance, et l'enquête de Foucauld est de tout premier ordre. Il vaut mieux néanmoins, si l'on a le choix, préférer le natif à l'étranger adopté.

Le problème se complique du fait de l'endogamie et de l'exogamie. L'informateur peut être du lieu lui-même, mais sa mère, dont l'action est si forte dans les premières années, peut être d'ailleurs. Sa mère n'a-t-elle pas gardé, malgré sa transplantation, quelques particularités dont ses enfants auront hérité? Une petite enquête généalogique n'est donc pas inutile et peut amener à préférer tel informateur à tel autre.

Enfin vient la grave question si délicate dans nos pays d'Europe : l'individu a-t-il voyagé? Assurément, l'informateur idéal est celui qui n'a jamais quitté son coin de terre. Or, si la chose peut se trouver, même dans nos contrées, pour les femmes, c'est une autre affaire, pour les

hommes, même dans les régions les plus sauvages. Mais ici intervient un élément considérable : la force du milieu social et linguistique. En France, où, grâce à l'action des villes, du service militaire entre autres, de l'école enfin qui s'installe dans les moindres villages, les patois sont vigoureusement menacés par une langue de civilisation de même origine, on ne saurait assurer que le patoisant, après une absence plus ou moins longue, se retrouve, à son retour, au même degré patoisant qu'avant son départ. Mais il est loin d'en être partout de même. Si nombre de berbérophones s'expatrient temporairement dans les régions arabophones de l'Afrique du Nord, si même, franchissant la mer, ils viennent en France, en si grand nombre parfois que des villages finissent, à certaines périodes, par ne plus compter qu'un infime pourcentage d'hommes dans la force de l'âge, l'homme cependant se marie sur place et s'expatrie seul, laissant femme et enfants au foyer. Il reste ainsi toujours un élément suffisant garantissant la pérennité du parler. De plus, la langue de civilisation, pour autant qu'il en est besoin, est autre, français ou arabe. Si bien qu'à son retour il est à ce point repris par une ambiance puissante qu'au bout d'un temps très court, comme on peut l'admettre, il redevient informateur quasi aussi sûr que s'il n'avait jamais quitté le pays. Néanmoins, moins il s'est absenté, plus il y a de raisons de le préférer. *

L'idéal serait que l'enquête pût être menée intégralement dans la langue de l'informateur, que celui-ci en connaisse ou n'en connaisse pas d'autres. N'avoir pas à s'inquiéter qu'il en connaisse une autre étend immédiatement et souvent considérablement les possibilités de choix, mais surtout élimine les inconvénients inhérents au bilinguisme, même chez le bilingue, intégralement replongé, pendant le déroulement de l'enquête, dans son unique ambiance linguistique. Encore faut-il que l'enquêteur soit toujours en éveil contre l'action qu'il peut avoir lui-même sur l'informateur. Mais surtout, qui ne voit que c'est pratiquement s'interdire certaines formes d'enquête et préposer à l'enquête proprement dite une inévitable période préparatoire, même dans les conditions les plus favorables, pour permettre à l'enquêteur d'être à pied d'œuvre.

De là, la tendance fréquente à s'assurer, au contraire, d'un informateur bilingue, l'enquête se poursuivant dans la langue de l'enquêteur si c'est bien la seconde langue de l'informateur. Dans les limites de son bilinguisme, quelle accélération de l'enquête, quel avantage de disposer du correspondant, même approximatif, d'un passage qui vous embarrasse et que vous finissez par saisir et analyser correctement grâce à ces directives, de pouvoir enfin faire jouer une flexion isolément. Plus encore, l'enquête bilingue est le procédé nécessaire, à quelques rares réserves près, de toutes les enquêtes de géographie linguistique, du moment que l'on veut, avec un questionnaire déterminé à l'avance, obtenir, avec ou sans chimères, les correspondants locaux exacts de termes ou de phrases strictement déterminés, sans avoir soi-même, en quelque sorte, à fournir la réponse par avance. C'est le système que, par nécessité, j'ai moi-même employé dans mes tournées dès que j'ai dépassé mon seul vocabulaire du corps humain et des animaux domestiques, non sans me rendre parfaitement compte de tout ce qu'il comporte de grossier, de toutes les incertitudes qui peuvent subsister et du fort déchet, dans les matériaux recueillis, en l'absence de toute contre-enquête de complément ou de vérification.

La situation s'aggrave quand la deuxième langue de l'informateur n'est pas celle de l'enquêteur. Un troisième personnage s'intercale : l'interprète. Aux possibilités d'erreurs d'interprétation qui se trouvent doublées peut s'ajouter l'entrée en jeu d'un nouvel esprit linguistique. Ainsi chez les Touaregs du sud, entre le berbère, langue de l'Afrique du Nord, et le français, langue d'Europe, s'est inséré, soit le songhai, soit le haoussa, langues noires. Les quiproquos, les réponses insolites n'ont pas manqué. Si j'avais procédé à une enquête unique, limitée à un seul point, c'eût pu être extrêmement fâcheux, encore que des recoupements

intentionnels ou non eussent vite permis de discerner ce qui était sûr de ce qui était au moins suspect. Mais j'avais mieux à ma disposition : la multiplication des points d'enquête. Si les cinq millions de berbérophones se subdivisent en quatre ou cinq mille par-lers, il s'en faut que chaque fait linguistique soit lui-même diversifié en quatre ou cinq mille variantes. Tel mot, comme le nom de la main, est employé de bout en bout du domaine ; pour tel animal, comme l'âne, il n'existe que deux termes. Bref, un fait linguistique a souvent une aire assez large et il n'en est pas, sous réserve de très rares accidents, qui ne concerne au moins plusieurs parlers groupés. Si donc les points sont suffisamment rapprochés, Un parler voisin, au moins, doit toujours fournir un recoupement. L'informateur et, le cas échéant, l'interprète ayant changé, il serait surprenant que la même erreur se reproduisît, identique, deux fois, à plus forte raison, plusieurs fois de suite. En somme, dans des enquêtes ainsi menées, une réponse isolée et inattendue est toujours suspecte, mais, doublée, elle peut être tenue pour sûre.

Après l'informateur, l'enquêteur. Il est une formule qui consiste à l'expédier sur le terrain sans s'être assuré d'une formation préalable suffisante. Formule déplorable, car il est bien des choses qu'il peut apprendre préalablement — ce qui lui évitera des pertes de temps sur place — et surtout il en est qu'il n'apprendra jamais spontanément, même sur place, à moins de dons tout particuliers.

À la base, il faut une forte culture phonétique. On ne se doute pas à quel point nos enquêtes linguistiques françaises, hors d'Europe, sont en général phonétiquement déplorables. Trop souvent, nos enquêteurs se lancent non seulement sans se douter qu'ils peuvent rencontrer des sons différents des nôtres qui ne rentrent pas dans nos gammes et qu'ils s'efforcent de rendre néanmoins, plutôt mal que bien, avec nos seuls instruments littéraux, mais encore sans avoir même conscience de leur propre système phonétique, et je ne parle pas des problèmes délicats comme ceux de la tension, mais des plus élémentaires comme ceux du point d'articulation, du degré d'ouverture du canal vocal, du jeu des cordes vocales ou du voile du palais. On ne saurait trop réclamer un effort en ce sens, effort d'autant plus nécessaire que les intéressés sont plus réticents. Ajouterai-je que, la phonologie étant, cet enquêteur doit avoir aussi une culture phonologique, non pas seulement pour analyser et interpréter, mais aussi pour l'aider à saisir et à différencier, Il en est de même, cela va sans dire, de toutes les autres parties de la linguistique, si bien qu'en définitive, contrairement à ce qu'on paraît trop souvent croire, enquêteur n'est pas un travail de débutant, mais de linguiste déjà passablement exercé. J'ai pour ma part toujours réagi contre l'envoi sur le terrain de trop jeunes enquêteurs et j'ai toujours fortement préconisé, avant enquête, des travaux d'analyse fort sérieux. C'est peut-être avoir l'air de mettre la charrue avant les bœufs, puisque la collecte précède nécessairement l'analyse, mais c'est une difficulté apparente à laquelle il est, à l'heure actuelle, fort aisé de remédier.

Ce n'est pas tout. Même s'il s'agit de populations voisines de nous, il lui faut une forte culture ethnographique. Assurément, celle-ci ne lui est guère de secours pour l'étude de la syntaxe ou de la morphologie — et pourtant une structure grammaticale est toujours le reflet d'un état de civilisation, — mais elle lui est indispensable pour le vocabulaire. Comment concevoir une enquête menée par un citoyen en milieu rural s'il n'a pas quelque idée des problèmes de la campagne, des façons de penser, des façons de vivre des ruraux? Comment concevoir une enquête linguistique convenablement menée parmi les populations d'Afrique ou d'Océanie sans, parallèlement, une connaissance profonde de leurs moeurs?

L'initiation préalable ne suffit pas. Il faut que l'enquêteur se dégage de sa gangue, qu'il ne soit pas prisonnier de sa propre langue et de son propre système. L'organe vocal est tellement

complexe et tellement souple que tous les sons possibles ne rentrent pas nécessairement dans le cadre, dans la séquence de nos sons français. Il ne doit pas croire qu'il pourra les y intercaler de force comme on le fait trop souvent, même chez les meilleurs enquêteurs, en Afrique du Nord, par exemple. Où ranger dans notre système celui des consonnes emphatiques berbères ou arabes ? Où ranger particulièrement les voyelles qui subissent l'influence de ces consonnes emphatiques ? Croit-on qu'on aura une solution juste parce qu'on aura placé un *i* emphatisé entre un *i* et un *é* ? C'est tout autre chose ; ce n'est pas la même gamme, mais une autre gamme à superposer. Où ranger les nasales africaines ? etc.

Il doit garder une même liberté de jugement à l'égard de la morphologie. Ce n'est pas une raison parce que le système verbal français est axé sur l'idée de temps pour qu'il en soit de même dans tous les systèmes verbaux. Trop d'enquêtes africaines encore pèchent par ce défaut. On a voulu à tout prix retrouver un passé, un présent, un futur. Ce n'est pas que ces populations n'aient le sens du temps, mais — et il suffit d'une bien légère connaissance ethnographique pour s'en apercevoir — à ce stade de civilisation, la notion de temps n'est pas impérative comme elle l'est pour nous. Elle n'est que secondaire. « Le temps ne compte pas », dit-on fort justement, et ce sont d'autres modalités aux quelles nous avons cessé de nous intéresser avec la même intensité qui sont prédominantes pour eux. Rien d'étonnant alors à ce que la structure de leur verbe n'en tienne aucunement compte, mais soit axée sur d'autres conceptions, déterminé/indéterminé, défini/indéfini, momentané /duratif, etc., en connexion ou non.

Quand nous consultons un dictionnaire arabe avec notre mentalité d'Européen, nous restons stupéfaits et nous nous esclaffons devant la diversité des sens réunis sous un même mot. Il est sans doute exact qu'il y a fréquemment confusion d'homonymes qui auraient dû être dissociés en articles différents, mais il est non moins certain qu'il y a eu par ailleurs identité d'origine pour des sens dont nous ne percevons pas les rapports. C'est que les relations sémantiques ne sont pas les mêmes pour tous les esprits et que certaines qui nous surprennent sont, au contraire, naturelles pour d'autres.

L'enquêteur, qui doit être un observateur exact, ne doit pas être strictement passif, sans quoi il s'expose aux pires bévues. Je n'en citerai que deux exemples. Au long de mes tournées, quand je faisais conjuguer des verbes, combien de fois, à la question « j'ai mangé », m'a-t-il été répondu « tu as mangé » et inversement. L'informateur ne pouvait s'empêcher d'interpréter la question tout en la traduisant. Détail insignifiant et sans portée du moment que le mécanisme était repéré et que je ne confondais pas première et deuxième personnes. Mais voici qui est plus grave. Mes questions concernant le verbe, étant posées en français, l'étaient nécessairement sur le plan temporel : « hier j'ai mangé, hier je n'ai pas mangé, demain je mangerai, demain je ne mangerai pas, je mange tous les jours, je ne mange jamais ». Mais l'informateur, me répondant dans une langue dont les plans étaient différents, ne me donnait pas toujours le thème attendu avec la régularité que la régularité des questions pouvait laisser prévoir. Je pouvais avoir, selon les notions, du flottement entre le prétérit et le prétérit intensif, entre l'aoriste et l'aoriste intensif, voire entre le prétérit intensif et l'aoriste intensif et même, selon le tour de la réponse, entre un positif et un négatif. Bref, les réponses, fort suggestives au demeurant par leur désordre même, laissent cependant apparaître un agréable désordre et, prises telles quelles, passivement, feraient croire à un bien étrange système de conjugaison. Et tel auteur récent, dans une étude encore inédite, s'est trouvé ainsi amené à dédoubler les paradigmes pour n'avoir pas reconnu, en touareg, à côté du prétérit, l'existence du prétérit intensif. De même, on peut avoir, en berbère, parallélisme entre emplois nominaux d'adjectifs et personnels de verbes de qualité, et certains ont mêlé, dans une même énumération et un même tableau, des formes nominales et des formes

verbales. L'enquêteur ne doit pas être un simple appareil enregistreur, du moins ne doit-il l'être qu'au premier temps de son travail.

Sa finesse doit se révéler aussi dans son attitude vis-à-vis de l'informateur. Il est différentes façons d'interroger, et il en est de fort mauvaises. On doit s'arranger pour ne jamais influencer la réponse. A prohiber les questions « vous dites bien cela? », « vous ne dites pas cela? », « c'est cela ce que vous dites? » Combien de fois, pour une raison ou pour une autre, l'informateur répondra « oui », même si ce n'est pas vrai. Il en est qui vont même jusqu'à savoir mieux que l'informateur ce qui se passe et jusqu'à le contredire quand il ne donne pas la réponse attendue.

Mais il y a plus délicat. Il arrive souvent à l'enquêteur de poser telle ou telle question pour tâcher de résoudre tel ou tel problème déterminé. Il doit surtout éviter d'attirer l'attention de l'informateur sur le point précis de la recherche, car celui-ci, être pensant, cesse alors souvent de donner des réponses spontanées et, travaillant à sa façon, loin de faire progresser l'enquête, risque de l'égarer. Et si, pour une raison ou pour une autre, l'enquêteur ne peut s'empêcher de mettre l'informateur au courant de ce qu'il souhaitait savoir, ce n'est qu'à la fin, un résultat positif ou négatif obtenu, qu'il doit le faire, non sans profit parfois, car cette règle du silence est une arme à deux tranchants.

Une autre règle essentielle, à mon avis, est de ne jamais contredire l'informateur. Combien ai-je enregistré de réponses que je savais pertinemment fausses : distractions nées de l'ennui, erreurs d'interprétation. Et tout d'abord, ces réponses, sans m'apporter ce que je demandais, me livraient toujours du matériel sur lequel il m'était loisible de revenir et parfois m'engageaient dans des directions auxquelles je n'avais pas songé. Je préférais donc enregistrer la réponse quelle qu'elle fût, sans broncher, quitte à revenir par un détour et sans en avoir l'air sur le point suspect. Mais, surtout, si j'en juge par mainte expérience, indépendamment des erreurs que l'on peut commettre soi-même, on risque, souvent, en contredisant un informateur quelque peu timide, de le désorienter et de ne plus rien obtenir de lui.

Il faut également tenir compte de sa psychologie, de sa pudeur, de ses réticences sur les sujets qui lui tiennent à cœur, sur ce qu'il désire, au moins de prime abord, cacher à un indiscret, car l'enquêteur est toujours un indiscret. Il est préférable de ne pas commencer par lui parler de sa fortune, de ses croyances, de son organisation sociale. Tout cela viendra par la suite, tout naturellement, l'accoutumance se faisant. N'ai-je pas vu un informateur, trouvant qu'il avait eu la langue trop longue, me demander de ne pas publier les textes qu'il m'avait dictés ou, tout au moins, de faire en sorte que sa propre personne n'apparaisse pas. Brusquement, il ressentait quelque inquiétude à l'égard de ses compatriotes. Il suffit de laisser passer quelque temps et de pareilles appréhensions s'évanouissent d'elles-mêmes.

J'ai toujours considéré jusqu'ici l'enquêteur en face d'un informateur isolé. Mais on peut parfaitement le concevoir au milieu d'un groupe d'informateurs. La formule a ses avantages, car elle fait ressortir immédiatement les accords et les divergences, qu'il y ait, en ce dernier cas, erreur de l'un, flottamment possible, enfin que les divergences tiennent à une particularité de l'un ou de l'autre. Tout ceci est très bien à la condition d'enregistrer les diverses réponses avec leurs raisons et non pas, comme certain enquêteur novice malgré son âge, en se décidant d'après la majorité d'un ensemble d'ailleurs déjà composite et en laissant tomber tout le reste.

J'ai enfin toujours considéré jusqu'ici enquêteur et informateur comme deux personnes différentes, mais on peut fort bien envisager la réunion des deux fonctions dans le même individu et l'observation sur soi-même de sa propre langue, de son propre parler. A vrai dire, à l'heure actuelle, pour les langues exotiques, la chose est encore exceptionnellement praticable. Ceux,

encore proportionnellement peu nombreux, qui accèdent à notre civilisation le font par une langue autre que leur langue maternelle pour laquelle ils éprouvent ensuite le plus profond mépris et dont ils ont quelque honte à s'occuper. Mais les choses sont en train de changer et nous pouvons prévoir, à très brève échéance même, le moment où des Noirs, par exemple, seront en état d'étudier scientifiquement leur propre langue maternelle. Plus près de nous, c'est, au fond, de cette idée que s'est partiellement inspiré M. Dauzat quand, pour remplacer l'unique atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont par une série d'atlas régionaux, il a, dans la mesure du possible, confié l'enquête, dans chaque région, à quelqu'un du pays, partant, plus près des populations à étudier. Et cependant la conjonction de l'informateur et de l'enquêteur en une seule et même personne n'est pas en soi-même une garantie d'enquête parfaite. Nous savons tous fort bien que, quand nous commençons à nous étudier, nous tuons la spontanéité, et justement dans les cas délicats il arrive très rapidement un moment où nous finissons par ne plus savoir ce que nous disons spontanément, où nous paralysons l'analyse. Finalement, même si nous sommes de l'endroit, nous aimons mieux observer nos voisins que nous-mêmes, et nous revenons tout doucement à la différenciation de l'enquêteur et de l'informateur.

Telles sont les observations que je vous propose sur le sujet qui m'a été confié. J'ai conscience d'avoir laissé bien des problèmes dans l'ombre. J'ai conscience, d'autre part, d'avoir, soit directement, soit indirectement, beaucoup parlé de moi-même. C'est que voilà vingt-cinq ans que je fais à peu près constamment de l'enquête, sous ses formes les plus diverses, sur place ou chez moi, en prise de textes ou en récolte de matériaux isolés, avec des informateurs sachant admirablement le français, chargés parfois de l'enseigner, ou encore emmurés dans leur parler maternel, en enquête directe ou par intermédiaire d'interprète. J'étais encore aux mois d'octobre et de novembre derniers dans l'Anti-Atlas et le Bani, et il y a trois jours à peine je poursuivais une enquête dans une des salles de l'École des langues. Je pense que, dans ces conditions, mon expérience n'a rien d'individuelle et que quiconque a enquêté retrouvera sans peine dans sa mémoire des souvenirs correspondants aux miens.

Parlers touaregs du Soudan et du Niger

NOTE ET CARTES LINGUISTIQUES

par ANDRÉ BASSET

Il m'a été possible, l'hiver dernier, de novembre à février, de poursuivre, au Niger, l'enquête commencée l'année précédente au Soudan (1). J'ai séjourné successivement à Tillabéry, Filingué, Tahoua, Madaoua, Maradi, finder et Agadès (2). J'ai entendu une trentaine d'informateurs et, les sondages poussés ayant été plus nombreux, j'ai rapporté, sur le même questionnaire, plus de matériaux encore que du Soudan.

Les cartes qui suivent donnent un premier aperçu, typique, des résultats de l'enquête. Pour plus de netteté, nous avons repris le Soudan avec le Niger et, pour éviter une répétition partielle, au heu de garder les termes du corps humain des cartons du Soudan, nous avons choisi, cette fois-ci, des noms d'animaux sauvages. Les conclusions générales ne se ressentent, il va sans dire, en aucune façon du changement de vocabulaire et souvent même, en phonétique par exemple, les mêmes problèmes se reposent. On peut ainsi étudier le traitement de *z* dans les cartes de la gazelle (II) et de la hyène (VI) comme dans celles des narines (V), de la canine (IX) ou du talon (XVIII), la question de *h* dans la carte de l'antilope (IV) comme dans celle du cœur (XV), la chute de *i* en finale absolue dans les cartes de la gazelle (III) et du chacal (VII), comme dans celle de la bouche (VII).

Les variations phonétiques déjà signalées ne sont pas les seules qui comptent et la relation *aylugh/alugh* (XII, levrault), par exemple, mérite aussi d'être retenue. Mais, comme nous l'avons déjà dit pour le Soudan, il n'y a pas que des variations phonétiques : il en est encore, entre autres, de morphologiques et de lexico-graphiques. Par suite de l'absence, ici, de tout pluriel et de toute forme verbale, les variations grammaticales sont très incomplètement représentées; trois cartes, néanmoins, en peuvent déjà donner une idée (VIII, lion : *aweqqas/aweghsu* ; XII, levrault : *aylughjayhulegh* ; IV, antilope : *inirjtinirt, tinhirt*). Quant aux variations de vocabulaire, elles sont très nombreuses; sauf les trois premières, toutes les cartes en portent témoignage, avec deux, trois et même cinq termes différents (deux : IV, XII; trois: VI, VII, IX, X; cinq: VIII, XI). On, reconnaît aisément les conditions essentielles de ces variations de vocabulaire : invasion de mots venus des langues noires voisines : songhay, djerma ou haoussa suivant les régions ; substitution de surnoms : *aweqqas, aweghsu, amekhluk, wa-n-tegurast* (VIII, lion), *i-n-taynut* (VII, chacal), *imet-en-talaq* (XI, phacochère) pour n'en citer que d'évidents — concurrence, obscure pour nous, de noms qui paraissent également berbères.

Qu'il s'agisse de variations phonétiques, morphologiques ou lexicographiques, la répartition de nos notations est, une fois de plus, sur un terrain nouveau, avec un vocabulaire nouveau, essentiellement géographique et l'aire d'une variante est généralement suffisante pour que cette variante soit représentée ici par plusieurs notations.

Chaque mot ayant sa vie propre et son histoire, les limites linguistiques ne se superposent pas toujours : il peut arriver même, ainsi en Kabylie, que cette superposition soit si rare que la langue s'éparpille directement en une poussière de parlers. Ici, au contraire, les limites linguistiques, généralement nettes, coïncident assez fréquemment entre elles, révélant la présence, au-dessus des parlers, à l'intérieur du dialecte touareg, de plusieurs sous-dialectes.

Enfin, ces limites linguistiques paraissent coïncider avec celles de groupements politiques et sociaux caractérisés, s'insérer, par exemple, entre les Ifoghas et les Ioulimmidden (II, III, IV, VI, VII, XI) ou encore entre les Kel-géres et leurs voisins occidentaux (VII, XI, sans doute aussi IX, X et XII) ou orientaux (VIII, XI, sans doute aussi IX) et montrer en particulier, et c'est peut-être là le point le plus immédiatement intéressant, tout ce qu'a d'arbitraire, pour les touaregs, la frontière de nos deux colonies du Soudan et du Niger, entre Menaka et Tillabéry, frontière qui traverse franchement un groupe linguistique généralement cohérent.

(1) Voir même *Bulletin XVII*, 8 (juillet-septembre 1984), pp. 496 sq.

(2) Il m'est, cette année-ci encore, très agréable de remercier ici

MM. Brévié, Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française ; Pêtre, Gouverneur du Niger ; Charton, Inspecteur général de l'Enseignement, et tous ceux qui, sur place, m'ont toujours si cordialement accueilli et reçu et m'ont procuré toutes les

facilités souhaitables de travail et de séjour : à Tillabéry, M. l'Administrateur Grabi ; à Niamey, M. l'Administrateur en chef Lanzerac ; à Filingué, M. l'Adjoint Garnier ; à Dosso, M. l'Administrateur Gouverneur ; à Dogondoutchi, M. l'Adjoint Leroy ; M.

l'Agent spécial de Birni Nkoni ; à Tahoua, M. l'Administrateur Paolini, M. l'Administrateur adjoint Thiellement, M. le Lieutenant Crusciani ; M. l'Administrateur-adjoint de Madoua ; M. l'Administrateur de Maradi ; à Zinder, M. l'Administrateur en Chef Colombani, M. le Colonel Montangerand ; à Agadès, M. le Capitaine Bérard.

LISTE DES POINTS D'ENQUÊTE

Colonie du Soudan

Cercle de Goundam:

1. Chaboun, chef des Tengérégif.
2. Tengérégif, Inataban.
3. Kel Antessar, Ouankadamet.

Cercle de Gourma Gharous : 11. Kel Tamalay. 22. Ifoghas d'Adyata (Ifoghas de l'Est).

Subdivision de Bourem :

35. Idnan : leggin tekna. Subdivision de Kidal :
37. Ifoghas.

Cercle de Gao :

38. Ighaouilen (bella des Cherifen).

Subdivision de Menaka :

47. Ioulimidden, Kel Telatey.
48. Kel essouq.

Colonie du Niger

Cercle de Tillabéry :

51. Tahabenet : Igouan.
52. Ghatafan : Meha (majegh).
53. Heyawa : Zouney.

Subdivision de Téra :

54. Kel Ansango : Rafeghi.
55. Téngérégédéch : Atouta.

Subdivision de Filingué :

59. Bonkoukou : Amagergis, fils de Bizou (chérifen).

Cercle de Tahoua :

61. Kel-nan : Bazou (amajegh).

Subdivision de Madaoua :

65. Kel Gères: Itessan.
66. Kel Gères : Kel Onouar.
67. Kel Gères: Igheyyawan.

Cercle de Maradi : 69. Ibadidayan.

Cercle de Zinder :

71. Izakakan: Tila.

72. Imarsouten.
74. Kel Tafidet.

Cercle de Tanout :

75. Inesleman : Kanjegou.

Cercle d'Agadès:

76. Kel Ferouan : Dangaji.

77. Kel oui: Kel Tafidet; Afagerouel; Arembi.

N.-B. — Les points ont été reportés sur la carte à l'endroit où résidait l'informateur au moment où nous l'avons interrogé ; nos deux enquêtes ayant eu lieu à la même saison, saison sèche, les notations sont donc toujours directement comparables.

SUR L'ANTICIPATION EN BERBÈRE

En berbère, langue au demeurant non casuelle, l'ordre des éléments de la proposition est en somme déterminé. D'autre part, la langue, orale, étant très sensible à l'expressivité et la position forte étant à l'initiale, fréquemment des éléments dont ce n'est pas la position normale, se trouvent reportés en tête de proposition ; d'où le problème de l'anticipation et de ses modalités.

1. — Régimes direct et indirect suivent normalement le verbe :

ttaggan *tudfist*, yarrasan *i-ugazid* « ils font des *tudjlst* (sorte de crêpes), ils égorgent un poulet (litt. à un coq) ».

Par un premier procédé d'anticipation que nous qualifierons d'élémentaire, ils sont reportés à l'initiale, absolument et à l'état libre, avec rappel par un pronom personnel affixe, en position normale :

tisuggwai, rasan-/i?nl iniltan di-barra « les troupeaux, les bergers les font paître dans la campagne »,

aixdm m-tazdakt, qqaran-os adakkar « le mâle du palmier, on l'appelle (litt. ils disent à lui) *adakkar* ».

Il peut en être de même pour le complément de nom qui suit normalement le nom complété :

tattaf fus *an-tsirt* « elle prend la poignée du moulin »,

i. Cette note a fait l'objet d'une communication à la Société de Linguistique de Paris dans sa séance du *il* mars

mais :

tifunasin illan, ud-yigil-s *u-fx-nssnt*, litt. « les vaches étant, n'est pas abondant le lait d'elles » — « les vaches qu'il y a n'ont pas beaucoup de lait ».

Il peut en être enfin ainsi assurément pour tout complément prépositionnel, quelle que soit la préposition, soit :

préposition *s/is* « au moyen de » :

nobonna tiddar *s-u:ru* « nous construisons les maisons avec

de la pierre », mais :

tisjlit, ttattfant *is-s ifulan*, lilt. « la *tisjlit* (sorte de fil), elles tiennent au moyen d'elle les fils » = « avec la *tisjlit*, elles empêchent les fils de s'emmêler » ;

préposition *dag/di/dag* « dans » :

zzadan Ueam-ansan *di-tsar* « ils font la mouture de leurs grains dans des moulins à bras », mais :

tihframin, dug-wauras, igitan laebad *dag-sant* « les familles, dans l'Aurès, nombreux sont les individus dans elles » = « les familles sont nombreuses dans l'Aurès » ;

préposition *sag/si/zzag* « en partant de » :

famgnt-han *sag-gsannanan* « elles les trient en partant des épines » = « elles en enlèvent les épines », mais :

d-wulli, ttaggan-dd *zzag-sant* lfaïtt la-bas « les chèvres et les brebis, ils font en partant d'elles utilité beaucoup » = « des chèvres et des brebis, ils tirent grand profit » ;

préposition *f/fall* « sur » :

tag izid *f-taymart tafusakt* « elle met le grain à moudre à sa droite (litt. sur le côté droit) », mais :

tayarza-dinn, utliy-aun-dd *fall-as zik* « ce labour-là, je vous ai parlé sur lui précédemment » = « de cette culture, je vous ai déjà parlé » ;

préposition *yar* :

Uan gga illasan yar-unaic/u « il y en a qui tondent au début de l'été », mais :

tkabut d-ifsqqasan d-9ddalae, ud-ttwalan-éa ysr-san ddrari « les courges, les melons et les pastèques, les enfants n'en approchent pas ».

2. — A côté de cette anticipation que nous avons qualifiée d'élémentaire, il en est une autre que nous proposons d'appeler renforcée.

Pour prendre le cas du régime direct, le complément anticipé est toujours à l'initiale, absolument et à l'état libre, mais au lieu qu'il soit repris par un pronom personnel affixe, la proposition subséquente est précédée du démonstratif *a(i)* :

atgyib an-tyausiwin ai ntagg s-sdduft « beaucoup de choses ce nous faisons avec la laine » = « il y a beaucoup de choses que nous faisons avec la laine ».

Il y a en somme tendance au dédoublement et même dédoublement de la proposition, le dédoublement étant particulièrement net quand le terme en initiale est lui-même précédé de la particule nominale *d* ;

d-9lbarquq [san-ittazran] *ai* ssyaran yudan a ce sont les abricots [qui leur restent en surplus] que les gens font sécher ».

Et dans ce dédoublement de proposition, la proposition subséquente devient une relative.

A ces deux variantes correspondent deux variantes pour le complément prépositionnel. Dans le premier cas la- préposition continue à précéder le nom (ou son substitut éventuel) :

préposition *s/is* « au moyen de » :

i ai ttaggant tsadnan tabsist « au moyen de dattes ce font les femmes la *tabsist* (sorte de met) » = « c'est avec des dattes que les femmes font la *labsist* » ;

préposition *ddg/di/dag* « dans » :

dug-gbvrkan ai tottili zzakt la-bas « dans le noir ce se trouve de l'huile beaucoup » = « c'est dans les (olives) noires qu'il y a beaucoup d'huile » ;

préposition *sag/si/zzag* « en partant de » :

si-sswik ai barrint tssdnan iuzan « en partant du *sswilt* (orge cueillie avant maturité complète) ce font en grosse mouture les femmes les *iuzan* (sorte de met) » = « c'est avec le *sswik* que les femmes font la grosse mouture pour les *iuzan* » ;

préposition *ffzll* « sur » :

fall-as a dd-ctarrag layramt « sur lui ce sort l'impôt » = « c'est lui qui est imposé » ;

préposition *-3r* :

yar-u/u>M ai ssdahan yudan « aux environs du déjeuner ce font circoncire les gens » = « c'est au moment du déjeuner que les gens font procéder à la circoncision ».

Dans le deuxième cas, elle suit le démonstratif *a(i)* :

préposition *fffall* « sur » :

d-ai-din a f... « c'est cela ce sur... » = « c'est pourquoi... » ;

préposition *yar* :

an-ntta a yar ttilin lamfatah « c'est lui ce chez sont les clefs » = « c'est lui qui détient les clefs ».

Au deuxième cas se rattachent évidemment les quelques exemples que nous avons relevés pour le régime indirect :

d-a(rum sl-lmaslura a mi naqqar tarqiât* « c'est le pain de maïs ce à quoi nous disons *tarqiit* » = « c'est le pain de maïs que nous appelons *tarqiêt* »

et au premier cette belle attestation d'anticipation redoublée :

tayarza-l-lbur, [yir ad-ihla usuggwas], *zzag-s a dd-attagg⁹ⁿ* yudan huit tamaqqrant et le labour de terrain sec, [lors-qu'est bonne l'année], de lui ce font les gens une grande ressource » = « la culture non irriguée, [lorsque l'année est bonne,] c'est d'elle que les gens tirent leur principale ressource ».

De la coexistence des anticipations élémentaire et renforcée, on peut déduire aisément que la première, moins expressive que la seconde, tend à perdre de son expressivité pour s'acheminer insensiblement à n'être plus qu'un tour strictement grammatical concurrençant la construction postnominale (complément de nom) et surtout postverbale.

3. — On enseigne communément que le sujet d'un verbe ou bien le suit, à l'état d'annexion :

taqitn tsmaltut « la femme s'assoit » ou le précède, à l'état libre :

tagsééult u-taccur s-uyi « l'outre n'est pas (entièrement) pleine de lait ».

Il y a, du fait même de cette dualité, un problème auquel on ne paraît guère, sauf erreur, avoir prêté attention jusqu'ici.

D'après l'état du nom et d'après ce que nous venons de dire de l'anticipation élémentaire, on est en droit de penser que, fondamentalement, en berbère, le sujet du verbe est après verbe à l'état d'annexion et que, en base, ce que l'on considère comme un sujet avant verbe, à l'état libre, n'est qu'une anticipation du sujet, parallèle à l'anticipation de régime. Il n'est que de reprendre, sous cet angle, les exemples de « sujets avant verbe » pour en sentir immédiatement, dans nombre de cas, la valeur anticipative : ainsi, peut-être :

tagaééult, u-taccur s-uyi « quant à l'outre, elle n'est pas (entièrement) pleine de lait ».

Un détail rend ici les faits matériellement moins clairs : c'est que, en regard des pronoms personnels régimes, il n'existe pas de pronom personnel sujet : partant, il ne peut y avoir reprise de l'anticipation de sujet, comme il y a reprise de l'anticipation de régime. Il va sans dire que, comme toute anticipation élémentaire, l'anticipation élémentaire du sujet est susceptible de dégradation expressive au point d'aller, sans doute, le cas échéant, jusqu'à n'être plus sentie comme telle et, plus encore peut-être que l'anticipation de régime, devenir alors effectivement un tour grammatical simplement concurrent du tour grammatical fondamental.

S'il en est bien ainsi, le parallélisme se rétablit intégralement entre anticipation de régime et anticipation de sujet, car il existe également une anticipation renforcée du sujet,

sans particule *d* :

aiŋŋjib an-yudan a dd-ittasan ttayan s-yar-nay azzakt « beaucoup de gens ce venant ils achètent de chez nous de l'huile » — « il y a beaucoup de gens qui viennent nous acheter de l'huile »,

et surtout avec particule *d* :

t-tisadnan a<7-gattazzagan tiyattan « ce sont les femmes ce trayant les chèvres » = « ce sont les femmes qui traitent les chèvres ».

Ce parallélisme, au demeurant, n'a rien que de très naturel.

Anticipation de régime et anticipation de sujet, élémentaire ou renforcée, ne sont pas exclusives, comme en témoignent les trois exemples suivants :

a) anticipations élémentaires de régime direct et de sujet :

IJprfat-a-y-a qai, [mahsub dima], *wa ittagga-/»n{id i-wa* « tous ces métiers, [presque toujours], celui-ci les laisse à celui-ci (= se transmettent de père en fils) » ;

b) anticipation élémentaire de régime direct et anticipation renforcée de sujet :

agisi, [mahsub dima], *d-iniltan a l-itteggan* « *Yagisi* (sorte de fromage), [presque toujours], ce sont les bergers qui le font » ;

c) anticipation élémentaire de complément prépositionnel et anticipation renforcée de sujet :

ak d-usafar aiggib ag-gslttason zng-s « aussi le colportage, beaucoup ce vivant de lui » — « le colportage aussi, il y en a beaucoup qui en vivent ».

4. — La reconnaissance d'une anticipation élémentaire du sujet permet de résoudre non seulement le problème de la position du sujet, mais encore celui de la position du verbe. En dehors de tout effet particulier, c'est à lui, compte tenu, le cas échéant, du jeu de ses affixes, que revient, dans la phrase normalement construite, la place de choix dans la proposition, - celle du début : en initiale absolue dans une proposition indépendante ou principale, directement après le terme subordonnant dans une proposition subordonnée :

taqqim tamattut « la femme s'asseyait »

ŷir *ad-icca uyi*, *takks-ih-add tamattut si-tagassult* « lorsque le lait est caillé, la femme l'ôte de l'outre ».

Le rôle de l'anticipation est justement de le déposséder de cette position qu'il retrouve au demeurant progressivement à mesure que l'anticipation tend à constituer une nouvelle proposition :

d-albarquq [san-ittazran] ai *ssyaran* yudan « ce sont les abricots [qui leur restent en surplus], que les gens font sécher ».

5. — Il se pourrait que certaines constructions nominales, par leur structure même, soient rebelles à l'anticipation, au moins élémentaire. Soit, par exemple, les tours suivants :

a) *libdttanin* d-igliman ur-anyufil-s,

b) *nihantin*, di-sant nay t-tlata, *akk tiét* s-almasduqa-nnas s-addu-s,

c) *tagarsa* n-ddakir,

où seul le ton, semble-t-il, permet de distinguer entre les deux valeurs :

a) « les *tibdttanin* sont des peaux non tannées » ou « les *tibdt-tanin*, ce sont des peaux non tannées ».

b) « elles sont par deux ou par trois, chacune avec son foyer sous elle » ou « elles, elles sont par deux ou par trois; chacune, elle a son foyer sous elle »,

c) « le soc est en acier » ou « le soc, il est en acier ».

Mais il n'en est certainement pas toujours ainsi et l'on comparera ■

asaebi n-usyar;] dag-as/us [si t-ittattaf wa ikarrazan « l'aire à une bête est en bois;] elle a un mancheron (litt. en elle un mancheron) [par où la tient celui qui laboure »

et, avec anticipation du sujet :

ihyman, u-yar-san-s « des chameaux, pas chez eux » = « des chameaux, ils n'en ont pas »

ou encore, avec anticipation du régime :

afaddan, dag-as sbea nay t-tmanya n-iyallan di-tazzagartat « *Yapddan* (carré de culture irriguée), dans lui sept ou huit coudées dans la longueur » = « *Yafddan* a sept ou huit coudées de long ».

Cette étude a été faite en partant des textes ethnographiques encore inédits que M. Nezzal a rédigés, en ig[^]i-igAa, dans son parler Chaouia des Ait Frah. Si certains faits sont suffisamment connus pour se passer de justification, d'autres pourront paraître tenir au genre, au parler, ou même à l'individu. Aussi trouvera-t-on ci-dessous, à titre d'indication, des exemples corroborants — à quelques variations dialectales près, tel l'emploi de *d* — tirés des *Textes touaregs en prose*, ethnographiques aussi, il est vrai, du Père de Foucauld¹.

i. Nous avons conservé dans les exemples suivants notation et transcription du Père de Foucauld, malgré les différences qui les séparent des nôtres. Une harmonisation qui n'eût pu toujours être opérée sans arbitraire, ne nous a pas paru s'imposer ici, en raison même des problèmes envisagés. Toutefois, et justement pour le même motif, nous nous sommes permis d'introduire, le cas échéant, quelques tirets.

A. anticipation élémentaire avec reprise par un pronom régime : a) de régime direct :

oulhul, tâdden-< dar-tindé « la graine d'*oulloul*, ils la pilent dans un grand mortier » (texte 7, ligne i3, page 3o),

6) de régime indirect :

ihanân, tâggen-dse/í isebrân « les tentes, ils leur font des paravents » (texte 1, 1. 9, p. 26),

c) de complément de nom :

ilemaouen, éd-ekkesin *imi&den-nesen* es-tâchkât « les peaux, ils ôtent leurs poils avec de la *tâchkât* » (texte 1, 1. 2, p. 26),

d) de complément prépositionnel :

éred, ikân *d-es* tagella « le blé, il fait avec lui du pain (cuit sous la cendre) » (texte 3, 1. 13-14, p. 27),

tadabout, nâssen *foull-âs* aies et-tamet râs-nesen « le lit, couchent sur lui l'homme et la femme seulement » (t. 18, 1. 2, p.

B. anticipation élémentaire du sujet:

a) position fondamentale du sujet (après verbe, à l'état d'anexion) :

gâmmeinet-tet teklâtin « les femmes esclaves la cherchent »

(t. 7, 1, n, p. 3o), ét-tettef *tëmrart* abarad dar-fadden-nit « une vieille femme tient l'enfant sur ses genoux » (t. 10, 1. i3, p. 32),

b) avant verbe, à l'état libre :

ihanân en-moûhar lân adafor « les tentes des touaregs ont un coussin en peau » (t. 2, ligne 11, p. 27),

iklân éd-aoutin tela « les esclaves frappent (= poussent) le bétail » (t. 1, 1. 21-22, p. 26),

lamel, dar-ëhen-nît, imir-ien râmmei iselsa... « la femme, dans sa tente, un moment (= tantôt), elle coud des vêtements... » (t. 4.1- 1. p- 28);

C. double anticipation élémentaire :

a) du sujet et du régime direct :

asafâr ouà-rer, ouiiod inâqq-fô fô, ouiiod izoûzoûi-ten « ce remède-ci, certains, il les tue tout à fait, certains, il les guérit » (t. 1/1, 1. 35-37, P- " ^) >

b) du complément de nom et du sujet :

ilellnn d-ètnrad, taggalt-nesen our-toulé « les nobles et les imrad, leur dot n'est pas pareille » (t. 17, 1. 19, p. 39),

c) du sujet et d'un complément prépositionnel :

kel-oulli, ahh oua-nesen, kânnen d-es tikammârîn d-ououlsân « les imrad, leur lait, ils en font des fromages de lait frais et des fromages de lait aigre » (t. 6, 1. 4, p. 29),

d) d'un complément prépositionnel et du sujet :

lallit settêfet, eddou.net, ou d-es tidaouen « le mois noir, les gens ne se marient pas dans lui » (t. 15, 1. 1, p. 38);

D. anticipation renforcée (seule première variété, le touareg n'utilisant pas le tour avec particule nominale d) :

d) du régime direct :

enta a fâtteren eddounet dar-èhen « elle ce étendent (comme tapis) les gens dans la tente » — « c'est elle que les gens étendent comme tapis dans la tente » (t. 2, 1. 19, p. 27),

6) d'un complément prépositionnel :

akh a s tâdderen mouhar [koud ill-ê « le lait ce au moyen de vivent les touaregs [si il est lui » = « le lait est ce dont vivent les touaregs [s'il y en a » (t. 8, 1. 1, p. 30) ;

E. anticipation élémentaire et anticipation renforcée :

a) anticipation élémentaire du régime direct et anticipation renforcée du sujet :

elfetât, izeggâren a <-ikânnen « le pain (en forme de galette, cuit sur une plaque), les haratin ce le faisant » = « le pain... ce sont les haratin qui le font » (t. 2, 1. 14-15,

p. 37).

6) anticipation élémentaire du sujet et anticipation renforcée du régime direct :

ihaggâren, tillemtn-nesen a lânn abadah « les nobles, les chamelles d'eux, ce ils ont toujours (avec eux) » = « les nobles, leurs chamelles, ils les ont toujours avec eux » (t. 3, 1. 4-5, p. 37).

On voudra bien ne voir dans les lignes précédentes qu'une ébauche. Mais il nous a semblé que nous pouvions déjà fixer quelques repères, proposer des éléments de classification et de nomenclature et offrir, en particulier, de la position du sujet — et,

partant, du verbe — une interprétation plus nuancée et plus exacte que celle que l'on donne traditionnellement.

André BASSET.

SUR LA TOPONYMIE BERBÈRE

et spécialement sur la toponymie chaouia des Ait Frah' (Département de Constantine)

par André BASSET.

En dehors de l'unique ouvrage spécial, le *Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres* du Père de Foucauld, que j'ai présenté au premier congrès de toponymie et d'anthroponymie, il y a beaucoup à glaner dans les ouvrages les plus divers, en particulier dans ceux des géographes : témoin l'étude de M. Laoust sur les noms de lieux relevés par M. Dresch dans sa thèse sur le haut Atlas marocain. Mais il existe surtout une documentation particulièrement riche et intéressante qui nous est fournie par les cartes éditées pour l'ensemble de l'Afrique du Nord et le Sahara par le Service géographique de l'armée, puis par l'Institut national géographique. Je pensais que les minutes offriraient encore des données supplémentaires inédites, mais il n'en est, paraît-il, rien. Peut-être enfin des plans locaux, communaux ou analogues, dans la mesure où il en existe, pourraient apporter leur utile contribution.

Quoi qu'il en soit de cette documentation, elle n'épuise certainement pas le sujet. D'autre part, elle est viciée du point de vue scientifique par les préoccupations étrangères aux nôtres qui ont présidé à sa collecte et par l'inadaptation des collecteurs à recueillir correctement : la communication de M. Picard, à propos du petit coin des Irdjen de Kabylie, en est, entre autres, un témoignage probant.

Aussi, depuis longtemps déjà, ai-je tenté de faire vérifier et compléter cette toponymie, dans un esprit strictement scientifique, par des gens qui me paraissaient particulièrement bien placés pour cela, vivant sur place et, de par leurs fonctions mêmes, appelés à voir surgir tout naturellement les moindres noms de lieux-dits.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, un juge de paix d'Azazga, ayant eu la velléité de s'intéresser au berbère, je lui avais signalé ce genre de travail, pensant qu'au cours de ses instructions, car les juges de paix d'Algérie ont à faire des instructions au criminel, il aurait besoin professionnellement, pour préciser certains détails, de recourir à une toponymie rigoureuse et strictement localisée. Mais en Algérie les juges de paix ne font généralement que passer : celui dont il s'agit, a quitté rapidement Azazga et la tentative a avorté.

Plus récemment, j'avais demandé à un officier des Affaires militaires musulmanes d'en faire autant pour le secteur de Djanet Mais il a dû brusquement être rapatrié pour maladie et si son séjour a été des plus profitables par ailleurs — il nous a donné une

riche nomenclature des variétés de palmiers de Djanet — sur ce point, nous ne lui devons que la connaissance d'un nom de jardin, au hasard d'une poésie.

Mais je n'ai pas eu que des déboires.

J'ai ici même, faisant partie d'un travail encore inédit de M. Pellat, un croquis de la région des Ait Seghrouchen du sud, sur la Moulouya, qui nous assure d'une bonne graphie des noms des villages de la région. Vous allez entendre la communication de M. Picard qui, sans prétendre être exhaustive — l'enquête est encore en cours — améliore déjà considérablement notre connaissance du petit coin des Irdjen dans la confédération des Ait Iraten de Kabylie. Enfin j'ai suggéré à mon répétiteur de l'Ecole des Langues Orientales, M. Nezzal, de faire, au cours de ses deux derniers séjours dans son pays, les Chaouia Ait Frah', un relevé toponymique aussi poussé que possible.

J'aurais voulu vous parler aujourd'hui tout spécialement de cette dernière enquête. Mais le temps m'a manqué et des quelque 300 noms qu'il a déjà recueillis et que j'ai retranscrits sous sa dictée, c'est à peine si j'ai pu en examiner avec lui une quarantaine, et encore sommairement : aussi sont-ce non des conclusions que je vous apporte, mais l'annonce d'un travail en cours.

Néanmoins, du travail déjà effectué, je détacherai, à titre indicatif, les quelques remarques suivantes.

En très grand nombre, ces noms sont immédiatement intelligibles pour le sujet parlant. C'est assurément qu'il en est de tout récents : nous en avons le témoignage très net, au moins pour l'un d'eux, fonction de l'installation des autorités françaises. Mais cela ne veut pas dire que, parmi ces termes intelligibles, il n'en soit pas d'anciens. Nous devons compter en effet, en Berbérie, avec la très grande stabilité de la langue depuis des temps lointains, réserve aite du problème lexicographique, stabilité qui nous est prouvée, pour une autre région, par des textes du XII^e siècle de notre ère. Il s'ensuit qu'à défaut, pratiquement, de documents, il nous est difficile, et même impossible, de dater, même relativement, les toponymes par le seul examen interne, déduction faite de deux ou trois grands faits comme celui de la première introduction de l'arabe en Afrique du Nord.

Etant donné le morcellement morphologique et phonétique d'une langue qui n'existe que sous la forme de parlers, ces termes pourraient être intelligibles sans recouvrir exactement la variante locale de la langue usuelle. Cela nous permettrait, soit de déceler un substrat — recouvrement d'un groupement par un autre groupement et d'un parler par un autre parler —, soit de reconnaître une évolution dans un même parler, le nom propre, bien que toujours compris, ayant acquis assez d'autonomie et assez de rigidité pour échapper à l'évolution ambiante. Or il ne semble pas que nous ayons beaucoup à espérer de ce côté, soit que, substrat compris, il ait été ramené à la forme linguistique du parler, soit que, parallèlement et pour les mêmes raisons, mais, plus vraisemblablement encore, parce que non détaché de la langue usuelle, il ait participé à l'évolution de celle-ci. Tout ceci, naturellement, dans la mesure où l'un quelconque de ces noms se trouverait être antérieur

LA TOPONYMIE DES AIT FRAH'

aux formes actuelles du parler local qui peuvent être très anciennes. A titre d'exemple, je signalerai que le parler, tel que nous le connaissons, perdant la voyelle initiale du nom dans certaines conditions déterminées et sous certaines réserves, la liste acquise des toponymes reproduit les mêmes mots, dans les mêmes conditions, sans la voyelle initiale : *ma/taf*, *sommer*, *tafaut*, *tsaimt*, etc...

Un problème capital dans l'Afrique du Nord est celui de l'arabisation et des modalités de l'arabisation. Or notre liste est déjà riche de noms arabes non berbérésés : *s's'ttr*, *elh'uch*, *leqs'er*, etc. Certains ont fort bien pu être introduits par des éléments administratifs et militaires de langue arabe, par exemple *leqs'er*, bien que M. Nezzal n'ait pu m'en indiquer l'origine. Mais la masse vient assurément de ce que le parler, et depuis longtemps déjà évidemment, est envahi de mots arabes non berbérésés. Ainsi donc l'arabisation partielle de la toponymie est loin de supposer nécessairement un substrat arabophone. L'observation, dans le cas présent, est si évidente qu'il peut paraître superflu d'y insister, mais il se pourrait que, dans des cas infiniment plus obscurs, elle soit susceptible de remettre en question des déductions parfois considérées comme acquises. D'autre part, si le berbère doit disparaître intégralement devant l'arabe, — et là où il a déjà disparu —, non point seulement par évolution linguistique interne des sujets parlants, mais aussi par superposition d'éléments arabophones à des populations berbérophones, l'arabisation de la toponymie peut précéder ou avoir précédé, et de beaucoup, le point critique du changement de langue. Ceci également mérite d'être retenu.

Dans l'amorce d'examen à laquelle j'ai procédé avec M. Nezzal, je me suis particulièrement attaché aux termes qui lui paraissaient étrangers au parler local actuel, soit indigence personnelle, soit qu'effectivement ils y soient inusités. Sur la quarantaine de termes examinés, j'en ai relevé trois, et je sais qu'il en est d'autres encore, dont d'autres parlars me donnent le sens. Ces trois termes sont : *asrir* défini par Foucauld (*Dict. ab. touareg-franç.*, t. II, p. 620) « terrain plat dur et stérile, couvert de petits cailloux sans grosses pierres, roches ni végétation (de dimension quelconque) », *taurirt*, bien connu au sens de colline, d'un certain type de colline, *agelmam* et son féminin-diminutif pi. *tigelmamin*, également connu au sens de lac. On peut penser qu'il s'agit dans les trois cas du renouvellement lexicographique du parler même bien plus vraisemblablement que de substrat : au demeurant la variante représentée par *agelmam*, à côté de laquelle existe ailleurs *agehnmim*, répond à tout le moins au phonétisme du parler. Si M. Nezzal ne nous a pas précisés les caractères des endroits appelés *asrir* et *taurirt*, ce qu'il nous a dit 'de *tigelmamin* est particulièrement instructif : c'est un lieu de cultures ; on comprend dès lors : dans cette région, déjà quasi saharienne, où il n'y a pas de lac, au moins dans un certain périmètre, le nom de la pièce d'eau est passé à celui d'un coin de terre particulièrement apte à garder l'humidité du sol et, partant, particulièrement propice aux cultures.

Et nous terminerons sur une dernière observation. Il y a déjà longtemps que j'ai remarqué que si, en touareg lui-même, *tit'* « l'oeil » et « la source * comporte un *t'* (emphatique) (Foucauld, *Dict. ab. touareg-franç.*, 1.1, p. 175), le toponyme ahaggar *lit*, inexpliqué, est sans emphatique (Foucauld, *Dict. ab. Touareg-français des noms propres*, p. 259). Or, à plusieurs

reprises, dans la toponymie Ait Frah', *titt* esj: apparu, et toujours sans emphatique, comme j'ai bien pris soin de le vérifier : *titt eny-iran*, *titt en-tidit*, etc. Bien que je n'aie point encore étudié ces noms avec M. NezzaI, partant, sous réserve de vérification, j'ai l'impression que *titt* signifie ici « la source » : « la source des lions », « la source de la chienne », etc. S'il en est bien ainsi, serait-ce qu'il y a eu dans le toponyme une désempfiatisation que l'on ne s'explique d'ailleurs pas, ou serait-ce encore que *titt* «source», différent à l'origine de *titt'* «œil», aurait été absorbé par lui, *titt*, sans emphase, ne survivant çà et là qu'en toponyme î

ÉCRITURES LIBYQUE ET TOUARÈGUE

1. Les conditions politiques et sociales ont toujours été telles que jamais à notre connaissance les Berbères n'ont développé de civilisation écrite en leur langue. Rares en sont les témoignages en caractères arabes et plus encore, de nos jours, en caractères latins, abstraction faite de l'œuvre scientifique des Européens et de leurs quelques imitateurs locaux.

Il existe néanmoins une écriture berbère, d'origine toujours inconnue, que seuls les Touaregs utilisent actuellement et qu'ils appellent les *tifinay*. Pour négliger quelques missives, elle leur sert soit à tracer de très courtes inscriptions sur des objets, boucliers, bracelets, etc., ou sur des rochers, soit encore à converser silencieusement, en aparté, au cours des réunions galantes, chacun des deux interlocuteurs imprimant les lettres, successivement, de ses doigts sur la paume de son partenaire.

Cette écriture est alphabétique, limitée à la graphie des consonnes, radicales ou morphologiques, sonantes consonnes incluses sous quelques réserves, mais aussi à la signalisation de la voyelle pleine si celle-ci est en fin de mot. Tout problème d'influence extérieure réservé, la non-graphie des -voyelles se justifie aisément par la structure même de la langue, la voyelle n'ayant jamais qu'un rôle morphologique et étant même cantonnée dans certaines sections de la morphologie, si bien que son rétablissement est toujours théoriquement automatique, sans possibilité, en principe, d'incertitude ou d'hésitation. En somme ce qui pose un problème, c'est moins tant sa non-graphie que sa signalisation en fin de mot.

Point de distinction entre son bref et son long, mais deux consonnes identiques, même en séquence immédiate, sont toutes deux écrites. Point de différenciation graphique entre lettres initiales, médianes ou finales; point de majuscules ou de minuscules; point de séparation de phrases, de propositions, de mots. Toutefois quelques repères sont fournis par les voyelles finales de mots ou encore dans la graphie en colonnes (voir ci-dessous).

En somme, plus qu'à des lapsus de graphie dont nous avons des témoignages patents, c'est à cette absence d'aération que tiennent les principales difficultés de la lecture. Et si les inconvénients qui en résultent sont fortement diminués par la brièveté usuelle des textes, ils sont souvent largement compensés par ceux que crée cette brièveté même.

L'écriture n'a pas de sens déterminé; la graphie peut être en lignes verticales, de bas en haut ou de haut en bas, ou horizontales, de droite à gauche ou de gauche à droite, les lignes étant toutes de même sens ou en boustrophédon. Elle peut être encore en colonnes, chaque ligne de la colonne étant occupée par un mot-phonétique. Les lignes sont loin d'être toujours régulières, déviées, zigzagantes ou incurvées du fait de l'objet sur lequel elles sont écrites ou spontanément, sans contrainte extérieure de ce genre. Le sens de l'écriture se reconnaît au demeurant aisément, grâce à certaines lettres qui sont orientées.

Pages 5-Q des *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue* (Alger, Carbone!, 1920), le P. de Foucauld nous donne, avec leur valeur :

i° L'alphabet actuel des Kel Ahaggar;

a" Un alphabet qu'il qualifie de « caractères touaregs anciens »;

3° Un alphabet que nous reproduisons plus loin et qu'il déclare destiné à la transcription des textes arabes vérifiés sur le manuscrit même et rectifiés, le cas échéant, d'après lui (TABLEAU I).

Mais Foucauld nous prévient que l'alphabet actuel, tel qu'il le donne, n'est que le plus usuel, susceptible, selon les gens, de quelques variantes. En effet, en raison des conditions de vie de l'écriture, du morcellement des Touaregs en groupements sociaux et politiques minuscules sur un territoire aussi vaste, il est naturel que le système graphique ne soit pas constamment un de bout en bout du domaine. Il est nécessairement soumis aux mêmes lois d'éparpillement que la langue et les autres éléments de la civilisation. Aussi, à défaut de croquis établis suivant les principes mêmes de la géographie linguistique, trouvera-t-on, à titre d'exemple, à côté des trois alphabets de Foucauld, celui que nous avons relevé nous-même, en 1936, à Timimoun, auprès d'un Touareg des Ibettenâten de la Tamesna, alors établis à six jours de marche au sud-est de Kidal.

Il n'y a pas d'ordre pour renonciation des lettres; mais il découle de la rapidité et de la sûreté avec lesquelles notre informateur nous a écrit le sien qu'il existe des moyens mnémotechniques. Nous avons malheureusement négligé de nous en informer, mais la réapparition de la même lettre laisse à penser qu'il s'agit d'une formule. Le fait est au demeurant expressément indiqué par Foucauld (*Textes touaregs en prose*, Alger, Garbonel, «999, p. 1 ^7), à propos du proverbe 3a. Ce dernier texte, dit-il en effet, est presque toujours immédiatement cité quand on demande à un homme quelles sont les lettres de son alphabet, car il les contient presque toutes.

Les lettres sont en principe isolées. Toutefois, dans des conditions qui restent à préciser, deux lettres représentant deux consonnes en séquence immédiate peuvent être liées. Nous avons ajouté à notre tableau, toujours d'après Foucauld, les plus usuelles de ces ligatures qui intéressent les unes *l*, les autres ».

2. Les inscriptions sont nombreuses au Sahara et au Soudan, dans la zone des Touaregs et même en dehors de leur zone actuelle. Leur intérêt est naturellement très inégal car si les plus récentes, comme celles qui peuvent encore être tracées, ne nous font rien connaître que nous ne puissions apprendre directement auprès des individus eux-mêmes, il en est évidemment de plus anciennes, d'âge très divers, qui ont chance d'être fort précieuses. Malheureusement l'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas encore de faire entre elles les discriminations voulues d'attribution ou d'époque. Les faits les plus élémentaires nous arrêtent souvent : garantie de lecture, permanence de valeur d'un signe connu, disparition effective d'une lettre non relevée à ce jour dans un alphabet vivant.

Plus de 600 de ces inscriptions ont été recueillies, les deux collections les plus importantes étant celle de Théodore Monod (*L'Adrar Ahnet*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1933, p. 135-136) et de Maurice Reygasse (publication partielle seulement dans *Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions tifinargues du Sahara central* in *Cinquantième de la Faculté des Lettres d'Alger*, Alger, Société historique algérienne, 1984, p. 437-534). Ces dernières en particulier ont été l'objet d'un examen de G. Marcy dans *Introduction à un déchiffrement méthodique des inscriptions tifinargues du Sahara central* (*Hesperis*, 1987, 1^{er} et 2^e trimestres, p. 89-118) et dans *Étude des documents épigraphiques recueillis par M. Maurice Reygasse au cours de ses missions dans le Sahara central* [*Revue africaine*, 1987, p. 27-62]. Les interprétations de G. Marcy, dans ce qu'elles ont d'original, appellent trop de réserves pour que nous ayons cru pouvoir incorporer dans notre propre tableau son tableau d'alphabet saharien ancien*.

3. Des inscriptions aux signes fréquemment identiques aux précédentes ont été relevées par toute l'Afrique du Nord, de la Tunisie au Maroc et même jusqu'aux Canaries. Elles sont particulièrement nombreuses à l'est en Tunisie et dans le département de Constantine. On les appelle traditionnellement inscriptions libyques. Toutes celles actuellement connues, au nombre de 115, viennent d'être réunies dans un Corpus dû aux soins de M. l'abbé Chabot. Beaucoup ont été découvertes récemment à la suite de recherches méthodiques de M. Rodary et tout laisse à penser qu'on peut en trouver quantité d'autres encore. Pour la plupart ce sont évidemment des inscriptions funéraires, peu suggestives pour l'étude de la langue, mais, riches en renseignements sur l'onomastique individuelle et tribale et sans doute aussi sur la toponymie. Rédigées à l'aide d'une écriture qui est localement oubliée depuis longtemps, elles sont toutes anciennes : au demeurant, quelques bilingues avérées, qui excluent formellement pour elles l'hypothèse d'un emploi, libyques-puniques et libyques-latines, permettent de les situer relativement dans le temps.

Parmi ces bilingues, les deux plus conséquentes, et de beaucoup, libyques-puniques, sont des inscriptions monumentales de Dougga en Tunisie. Grâce à l'abondance, dans les deux versions, de noms propres, voire de titres, translittérés et parfaitement identifiés, le caractère de cette écriture est bien établi. Il s'agit ici encore d'une graphie alphabétique, mais strictement limitée, semble-t-il, aux seules consonnes et voyelles consonnes. Toutes celles de Dougga et des environs immédiats, les plus soignées, nullement funéraires, sont en lignes horizontales, de droite à gauche en commençant par la ligne supérieure, avec séparation de mots. Les autres sont en presque totalité en lignes verticales et de bas en haut, avec possibilité de séparation de mots par colonnes, registres de colonnes ou même ménagement de blancs.

Pour Dougga, la valeur d'un nombre imposant de signes a été suffisamment déterminée. Néanmoins ceci n'a pratiquement pas encore permis d'interpréter de façon satisfaisante quoi que ce soit en dehors des noms propres et des titres déjà mentionnés. La tentative la plus marquante et la plus récente, celle de G. Marcy [*Les inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du Nord*, *Cahiers de la Société asiatique*, V, Paris, 1936], reste des plus sujettes à caution. Ailleurs, la rareté et la pauvreté des bilingues, même non

avérées, nous laissent encore plus mal informés. Mais il est évident, ne serait-ce que par la répartition régionale de certains signes, que dans l'Afrique du Nord autrefois comme de nos jours chez les Touaregs, il n'y a pas eu uniformité absolue d'alphabet de bout en bout du domaine et qu'un signe n'y a pas eu nécessairement partout la même valeur.

I. — TABLEAU DES TIFINAY.

| VALEUR. | KEL AHAGGAR (d'après Poccaze). | | | | | | DÉTERRMINÉES |
|---------|--------------------------------|---------------|---------------|---------------------------|---------|-------------------------------|--------------|
| | ANCIENS. | ACTUELS. | | LIGATURES LES PLUS USUÉES | | pour TRANSCRIPTION DE L'ARAB. | |
| | | sens de lect. | sens de lect. | avec L. | avec N. | | |
| b | ⊙ □ | ⊙ □ ⊙ ⊙ | ⊙ ⊕ ht | ⊙ nb | ⊙ □ ⊙ ⊙ | | |
| m | ⊐ ⊑ | ⊐ — ⊑ | ⊐ ⊑ ⊕ mt | | ⊐ | ⊐ | |
| f | ⊒ | ⊒ ⊒ | | | ⊒ ⊒ | | |
| i (7) | ⊓ | | | | | | |
| d | | | | | ⊔ | | |
| t | ⊕ ⊖ | + | | | + | | |
| d | ⊐ ⊑ | ∧ ⊐ ∨ ⊑ | | ⊕ ⊖ nd | ∧ ⊐ ∨ ⊑ | | |
| q | | ⊔ — ⊔ | | ⊔ nd | ⊔ | | |
| t | ⊒ | ⊔ — ⊔ | | | ⊔ | | |
| n | ⊓ | ⊓ | ⊓ † nt | | ⊓ | | |
| ñ | | ⊔ | | | | | |
| l | (# lt) | | ⊔ lt | | | | |
| r | ⊙ □ | ⊙ □ | ⊙ ⊕ rt | | ⊙ □ | | |
| s | ⊒ ⊓ ⊔ ⊕ | ⊙ ⊙ | ⊕ ⊕ ⊕ st | | ⊙ □ | | |
| x | ⊔ | ⊒ ⊒ | | | ⊒ ⊒ | | |
| z | ⊔ ⊔ | # | ⊔ et | | # | | |

I. — TABLEAU DES TIFINAY (suite et fin).

| VALEUR. | KEL AHAGGAR (d'après Focaccia). | | | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|---------------|---------------|-----------------------------|---------|-------------------------------|
| | ANCIENS. | ACTUELS. | | LIGATURES LES PLUS USUELLES | | POUR TRANSCRIPTION DE L'ARAB. |
| | | sens de lect. | sens de lect. | avec l. | avec H. | |
| • | ⵛ ⵛ | | | | | ⊙ |
| š | MW | ⵎ ⵎ | ⵎ ⵎ | ⵎ ⵎ | št | ⵎ ⵎ ⵎ |
| z | | H H | X I | X I | zt | ⵍ |
| y | Z N S Z | ⵍ ⵍ | ⵍ ⵍ | ⵍ ⵍ | | ⵍ ⵍ ⵍ ⵍ |
| k | ⵏ ⵏ | ⵏ | ⵏ | | | ⵏ |
| g | N1 VA | X X | ⵏ | X | gt | ⵏ ng |
| g | ÷ ÷ | ⵏ | ⵏ | ⵏ | gt | |
| w | | : | | | | : |
| γ | ≡ ≡ | : | | | | : |
| b | | :: | | | | :: |
| q | ∞ ∞ | ∞ | | | | ∞ |
| h | | — | | | | :: |
| h | | ∞ | | | | ∞ |
| a, i (7) u (7) finale | ı | . | | | | . |

II. — ALPHABET DES IBETTENÂTEN

TEL QU'IL NOUS A ÉTÉ DONNÉ.

V ≧ + † :: □ ⊙ ○ V # X X :: : I :: I :: || ∞ :: E □ 8

COMMENTAIRE DU TABLEAU III (INSCRIPTIONS LIBYQUES).

Les numéros sont ceux donnés aux inscriptions par M. Chabot, *Recueil des inscriptions libyques*, publication du Gouvernement général de l'Algérie, Paris, Imprimerie nationale, 19&0.

1 et 2 sont en lignes horizontales, de droite à gauche et de haut en bas; toutes les autres sont en lignes verticales, de bas en haut : 12, 31, 72, 451, — 145, 151, 252 de gauche à droite, et 85, 288 de droite à gauche.

1, 2, 12, 31, 72, et 451 sont bilingues libyques-puniques. Chaque fois la première colonne donne la lettre libyque, la deuxième la lettre punique correspondante, la troisième la valeur proposée, exacte ou approximative, le punique n'ayant pas distingué entre + (ou X) et ai, X et C, - H et m.

85, 145, 151, 252, 288 sont bilingues libyques-latines. En raison du manque de concordance des deux alphabets, nous avons préféré donner, dans la graphie latine, le nom entier, en détachant en majuscules la ou les lettres latines correspondant à la lettre libyque.

1 et 2 contiennent encore les trois signes suivants non interprétés 4- (1), H (2), E (1 et 2) auxquels les non-bilingues du même endroit n'ajoutent rien. L'alphabet local est évidemment complet ou presque, mais on reste surpris de ne pas trouver en particulier d'autre vélaire que la sonante alors que la spirante sonore devrait être des plus fréquente. Dans les onze inscriptions de Dougga et de la région, le point est évidemment un indice de séparation de mots. Punique o et Jf- ne sont jamais rendus en libyque. Enfin nous rappellerons pour terminer que si les résultats obtenus pour Dougga sont déjà très satisfaisants, il est loin d'en être de même ailleurs. Indépendamment des changements possibles de valeur des signes déjà connus, il en est encore, selon un répertoire provisoire, jusqu'à une trentaine qui supposent des difficultés matérielles, qu'ils soient absolument originaux ou simples altérations formelles des précédents. Dans l'état actuel de nos études, nous avons jugé qu'il serait vraisemblablement plus trompeur qu'utile d'en donner ici le catalogue.

SUR LE VERBE BERBERE SIGNIFIANT "VIVRE"

ANPRÉ BASSET, Paris

Si l'on s'en tenait à ce que nous avons dit en 1929 dans notre étude sur les thèmes verbaux berbères¹⁾, le verbe signifiant „vivre" ne présenterait aucune difficulté au moins apparente. Toutes les notations que nous avons alors puisées dans les principaux glossaires, étaient celles d'un bilitère à 1ère radicale alternante, avec thème commun d'aoriste et de prétérit positif *3ddar*, et thème d'aoriste intensif *taddar*, les thèmes d'aor. et de prêt, nous ayant été tournis pour une vingtaine de parlera répartis de telle façon qu'ils pouvaient passer pour représentants de l'ensemble de la Berbérie, et celui d'aor. int. pour une douzaine d'entre eux. C'est tout juste si l'aor. int. Izayan *ttidir* que nous avons considéré comme le résultat d'une réfection, faisait tache. En fait cet Izayan *ttidir* n'était pas isolé. Il correspondait à un aor *idir* déjà signalé par ABÈS²⁾ dans le même Maroc Central et, entre autres, à une relation aor. *idir*, aor. int. *ttidir* signalée, de son côté, en Kabylie, par BouLiFA³⁾. Seule une défiance exagérée vis-à-vis d'ABÈS et de BOULIFA nous avait empêché d'en rechercher les notations ou d'en tenir compte. Il nous a fallu deux enquête» personnelles, l'une pour le parler de Taourirt Mimoun des Ait Yenni, en Kabylie, l'autre pour celui des Ait Sadden, dans le Maroc Central, pour en apprécier la valeur et substituer au tableau antérieur l'esquisse suivante.

Actuellement, pour les thèmes personnels de la forme simple, nous sommes en présence de trois types, qui sont:

| | Th. d'imp. aor. | Th. d'imp. aor. int. | Th. de p. p. | Th. de p. | n. |
|--------|-----------------|----------------------|--------------|-------------|----|
| type A | <i>idir</i> | <i>ttidir</i> | <i>ddar</i> | <i>ddir</i> | |
| type B | <i>dddvr</i> | <i>ttidir</i> | <i>ddar</i> | <i>ddir</i> | |
| type C | <i>9ddar</i> | <i>tzddw</i> | <i>ddir</i> | <i>ddir</i> | |

Tout invite à considérer le type A comme le plus ancien: son jeu d'alternance et ses conditions de localisation. Le type B suppose, en partant de A, l'extension du thème de prétérit au thème d'imp. aor., sans que celui d'imp. aor. int. ait été entraîné dans l'évolution. Il s'est créé ainsi, entre th. d'imp. aor. et th. d'imp. aor. int. une relation anormale et précaire, résolue en C par la réfection du th. d'imp. aor. int. sur le nouveau thème d'imp. aor.

¹⁾ ANDRÉ BASSET, *1M Langue Berbère, Morphologie, le Verbe, Etude de thèmes*. Paris 1929, § 21, 22 (thèmes d'imp. aor. et Uo prAt.), 174 et 170 (th. d'imp. aor. int.).

²⁾ M. ABÈS, *lire année de langue berbère (dialecte du Maroc Central)*. Rabat 1910, 122.

) S. A. BOULIFA, *Méthode de Langue Kabyle, Cours de 2ème année*, 515, à tort s. v. *thadder'th*.

Sur le plan régional, les deux foyers assurés de type A sont ceux révélés par nos enquêtes, soit donc Taourirt Mimoun des Ait Yenni pour la Kabylie et les Ait Sadden pour le Maroc Central, le type A étant seul donné dans le premier cas et doublé du type C dans le second. Il reste à déterminer l'importance de ces foyers. A cet égard, malheureusement, la notation de BOULIFA qui intéresse théoriquement le village d'Adni chez les Ait Iraten/Irjen, qui bordent directement au nord les Ait Yenni, n'a pas été confirmée par l'enquête de M. PICARD*) menée dans le village tout voisin de Tamazirt et celle d'ABÈs qui concerne en principe les Ait Ndhir, ne l'a pas été par BISSON⁵).

Le type B que nous n'avons pas relevé nous-même, a été signalé au Maroc Central non seulement par LOUBIGNAC⁶) pour les Izayan [p. 481 ; voir aussi pour l'aor. int. p. 170, p. 393 n° 23 et p. 419 n° 25], mais encore par LAOUST [*Cours*, 1ère éd. § 191; supprimé dans la 2ème] et par BISSON [p. 70] pour les Ait Ndhir, enfin par H. MERCIER, dont les indications sont particulièrement nettes, pour les Ait Izdeg [p. 264]. D'autre part en Kabylie, le R. P. DAISET⁷) signale concurremment les types B et C pour les villages de Ouaghzen et de Taourirt chez les Ait Manguellat, ceux-ci bordant à l'Est les Ait Yenni. C'est un écho de ce type B, avec variante suspecte, mais non nécessairement erronée, à radicale longue, *ttiddir*, que l'on trouve dans les dictionnaires kabyles non localisés cTOLIVIER [p. 312] et de HUYGHE [fr.-k. p. 882], chez ce dernier concurremment avec le type C. En somme toutes les attestations actuellement relevées du type B sont dans le prolongement géographique des deux foyers de type A.

Quant au type C, il reste celui de la grande majorité des parlers. C'est, en reprenant, rectifiant et complétant notre liste de 1929, celui qui a été relevé chez les Idaousenilal (Ait Ougersif) [Dest. p. 295], les Ntifa [Laoust, p. 129], les Ait Seghrouchen [Dest. p. 54], les Zemmour (i) [Laoust, *Cours* § 124a], les Senhaja de Srair [Rén. p. 308], les Rifains [W., Bq., Amr., Tz.: Rén. p. 308], les Béni Iznacen [Rén. p. 308], les Zkara [Dest. p. 369, avec un prêt. nég. *dddar* suspect], les Béni Snous [Dest. p. 369], à Bou-Semghoun dans le sud Oranais [notes personnelles], chez les Béni Menacer [Dest. p. 369], au Chenoua [Laoust, p. 130], chez les Béni Salah [Dest. p. 369], les Béni Messaoud [Dest. p. 369], en Kabylie orientale [Dict. 1844, p. 644], chez les Chaouia [Huyghe, Fr.-Ch. p. 736] et spécialement les Ait Frah [n. p.], au Mzab: Ghardaia [n. p., deux fois], à Ouargla [By.

) ANDRÉ BASSET et ANDRÉ PICARD, *Elément» de Grammaire Berbère (Kabylie, Irjen)*, Alger 1948. Voir en effet 3ème conj. (p. 200) et 13ème conj. (p. 217).

*) PAUL BISSON, *Leçon» de berbère Tamazight, dialecte de» Ait Ndhir (Ait Nâaman)*, Rabat 1940. Voir en effet pp. 70 et 22S.

*) En raison de l'abondance des références, nous avons désormais donné celles-ci dans le texte même, en abrégé. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre *Langue Berbère*, 1ère partie du *Handbook of African Language»,* publié par l'International African Institut», Oxford University Press, 1982. On trouvera en effet dans ce travail, pp.

57—72, une bibliographie, établie par régions, qui a le double avantage de faciliter la localisation des parlers signalés — rangés dans l'ensemble d'ouest en est — et, pour chaque point considéré, de donner in-extenso nom d'auteur et titre d'ouvrage. On trouvera par ailleurs une bibliographie strictement alphabétique pp. LV—LXXIII du *Diccionario rifeno-etpanol* du R. P. ESTEBAN IBANEZ, Madrid 1949.

) J. M. DAIXET, *Le verbe kabyle, Lexique partiel du parler de» Ait Mangellat*. Fort National 19S3.

p. 316], à Ngousa [n. p.], à Chnini [n. p.], à Douiret [n. p.], à Djerba: Adjim [n. p.], à Zouara [n. p.], au Djebel Nefousa : Nalout [n. p.] et Possato [Beg. p. 253], à Sokna [Sarn. p. 27], à Ghadamès [n. p.], et compte tenu des particularités touarègues [th. d'irap. aor. *3ddw*, th. d'imp. aor. int. pos. *laddvr*, th. d'imp. aor. int. nég. *toddvr*, th. de prêt. pos. *sdds*, th. de prêt. pos. int. *vddar*, th. de prêt. nég. *9ddir*] au Ahaggar [Foucauld, dict. ab. I, 158] et à Djanet [h. p.].

C'est également, selon toute probabilité, du type C que relèvent les parlers suivants que nous n'avons pu classer faute d'indications concernant l'aor. int.: Berrian [By. p. 216], Tamezret [n. p.], Zraoua [n. p.], Taoujjout [n. p.], Siwa [Laoust p. 312], ainsi qu'une douzaine de parlers touarègues [n. p.].

Il est bien entendu que nos listes ne sont pas exhaustives, mais on ne devra pas s'attendre à retrouver nécessairement ce verbe dans tous les parlers. Il en est en effet où il peut avoir été éliminé, dans la région de Touggourt, par exemple, où nous avons eu uniformément le verbe arabe *hya* pour nos trois notations de Blidet Amer, de Tamellaht et de Meggarin.

Les formes dérivées ne sont actuellement représentées que par la seule forme à sifflante et sa forme à nasale. Pour la forme & sifflante, nous savons qu'au type C répond une structure $8u\dot{E}^1r > \dot{E}^2$ et, secondairement, une structure $SaBh\dot{E}^1$, refaite sur la forme simple, en particulier dans les verbes qui, comme *aklew* < *onkjr* 'se lever', appartiennent secondairement à ce type. Quant à la structure répondant au type A, elle est encore à déterminer et, pratiquement, avec les exemples de ce seul verbe.

Or les notations de forme à sifflante que nous possédons, bien moins nombreuses que celles de forme simple, se répartissent en trois groupes, l'un de type $Si\dot{E}h\dot{E}^1$, le second de type $Bu\dot{E}h\dot{I}P$ et le 3ème de type $SaSto\dot{E}^?$. Soit:

ssidar: Ntifa [LAOUST, p. 151]; Demnat (BOUL. p. 369); Izayan (LOUB. p. 481 et p. 419, n° 26); Zemmour (?) [LAOUST, *Cours* § 178 et Glos. 1ère éd. p. 395]; Kabylie [OLIVIER p. 312, pp. *ssadzr*; BOUL., 2ème année, p. 515; HUYGHE, fr. k. p. 882, ce dernier avec allongement secondaire et suspect de *d*: *ssidir*, pp. *ssaddar*] et plus spécialement: Taourirt Mimoun des Ait Yenni [n. p.]; Chaouia [HUYGHE, Fr.-Ch. p. 741, avec le même allongement de *d*: *ssidir*, que dans sa notation kabyle];

ssvdar: Idaousemlal [DEST. p. 295], Ahaggar [FOUCAULD, ab. I, 158];

ssdddar: Snous [DEST. p. 369]; Chenoua [LAOUST, p. 130], Sened [PROV. p. 165]; Djebel Nefousa [MOTY. p. 155] et spécialement Fossato [BEG. p. 253].

ssiddr a, comme attendu, pour th. d'imp. aor. int. *ssidir*: Izayan [LOUB. pp. 194, 481], Kabylie [OLIVIER, BOUL.; *ssiddir* (HUYGHE)] et, spécialement Taourirt Mimoun des Ait Yenni [n. p.]; Chaouia [HUY. *ssiddir*]; — *ssudar* a parallèlement pour th. d'imp. aor. int. *ssudur*: Semlal [DEST.], Ahaggar [Fouc.]; — et *smddar*, *sstddar*: Snous [DEST.].

ssidar a pour nom d'action *asidw*: Kabylie [BouL.j et spécialement Taourirt Mimoun des Ait Yenni [n. p.] et *ssudw*, *asvdvr*: Ahaggar [Fouc.], *inddvr* étant donné avec forme aberrante *Uxldori* par MOTYLINSKI pour le Djebel Nefousa. Comme attendu, *asid&r* et *asudar* sont à voyelle non constante: Taourirt Minioun [n. p.] et Ahaggar [Fouc.].

Il en résulte que *ssid&r* a été relevé en regard du type A de la forme simple [Taourirt Mimoun des Ait Yenni], en regard du type B [Izayan], mais aussi en regard du type C dans des parlers de ce type avoisinant ceux de type A et B [Ntifa, Demnat, Zemmour — voire Kabylie et Chaouia], *ssudar* et *sszddr* se répartissant, mais non au hasard, entre les autres parlers de type C. Tout se présente donc comme si *ssidar* était bien la forme à sifflante correspondant à *idir* et de même que *ttidir* s'est maintenu dans plus de parlers que *idir*, *ssidar* s'est maintenu de nos jours dans plus de parlers encore que *ttidir*, la forme à sifflante se révélant plus conservatrice que le thème d'imp. aor. int. de la forme simple, lui-même plus conservateur que le thème d'imp. aor. correspondant. Mais nous ne cacherons pas que ce résultat n'est peut-être pas exactement celui que nous attendions car nous nous étions demandé si, suivant l'exemple des verbes de qualité, la forme à sifflante attendue de *idir* ne devait pas être **sé3dsr*.

Quant à la forme à nasale de la forme à sifflante, les deux exemples que nous en avons, n'ajoutent rien aux enseignements de la forme à sifflante elle-même: à *ssiddr* 'faire vivre' correspond aor., pp. et pn. *msiddr*, aor. int. *tdmsidir* 'se faire vivre mutuellement' [Taourirt Mimoun des Ait Yenni] et, parallèlement, à *ssudar* correspond aor. *mvsudor*, aor. int. pos. *timsudur*, nom d'act. *amsudvr* (à voyelle non constante) [Ahaggar].

Restent les noms verbaux de la forme simple, domaine encore fort obscur, mais dont les données sont évidemment capitales. Sans qu'ici encore notre relevé ait été nécessairement exhaustif, le nombre des notations considérées est déjà suffisant et ces notations, en dépit de quelques formes aberrantes, suffisamment cohérentes pour nous permettre d'en dégager au moins les grandes lignes. Or ce système où s'imposent de façon marquée *tudvrt* et (*t*)*amddur(t)* est un système en *u* qui nous est familier pour le type C, mais qui répond ici indifféremment aux types A, B et C. On en jugera en effet par les exemples suivants:

a) *tudvrt* 'la vie': Idaousemlal [DEST. p. 293; *tu-*]; Ait Izdeg [MERCIER, p. 263

[*tu-*], 430]; Izayan [LOUB. pp. 221, 481], Ait Ndhir [ABÈS, p. 139; BISSON p. 225], Zemmour (?) [LAOUST, *Coure*, p. 401]; Rif: W., Bq., Amr., Tz. [RÉN. p. 308]; Béni Salah

[DEST. p. 369; cf. b]; B. Messaoud [DEST. p. 369, cf. b]; Kabylie: Ait Iraten [BOUL. p. 515; aussi HUYGHE, K.-Fr. 1ère éd. p. 292, cf. b], Ait Yenni [n. p., cf. k], Ait Manguellat [DALLET, p. 47, n◊ 456, cf. e];

b) *tuddvrt* (avec allongement secondaire de la 1ère radicale): Ntifa [LAOUST,

p. 206], Demnat [BOULIFA, p. 379], B. Snous [DEST. p. 369, *tu-*; cf. j]; (peut-être faut-il ranger ici les notations B. SALAH et B. MESSAOUDE de DESTAJNG et kabyle de HUYGHE qui sont à *d* occlusif dans des parlers où la dentale brève est spirante);

c) *tadort* (?): Tamazight = Maroc Central [Cm KAOUI p. 244; CID KAOUI donne

également (*udarl* (cf. a) pour la Tamazight et la Tachelhit] ;

d) *tudra*: Senhaja de Srair [RÉN. p. 308];

e) *tuddra*: (avec allongement secondaire de la 1ère radicale): Zemmour (?) [LAOUST, *Cours* §197]; Kabylie: Ait Manguellat [DALLET, p. 47, n◊456; cf. également a]; Kabylie orientale [*Dict.* 1844, p. 639];

f) *ta<tawrt:OuedRir'* [R. B. p. 97];

g) *toidvrt* (avec perte vraisemblable du vocalisme, cf. m): Sened [PROV. pp. 71, 141];

h) *addar*: Sokna [SARN. p. 27];

i) *udur* (réfection des plus probable en fonction du type C): Mzab: Ghardaïa [n. p., 2 fois; cf. k]; Berrian [By. p. 216];

j) *amaddur*, pi. *imsddar*: Snous [DEST. p. 369 'vivant', cf. b]; pi. *imaddunn*: Kabylie [HUYGHE, Fr.-K., p. 882 'vivant']; Ahaggar [Fouc. abr. 1, 158 'nourriture . . .', cf. k, n, r];

k) *tamdddurt*: Kabylie: Ait Yenni [n. p., cf. a]; Kabylie orientale [*Die.* 1844, p. 638]; Mzab [R. B. p. 97] et spécialement Ghardaïa [n. p., cf. i]; Ouargla [BY. p. 315]; Djerba: Adjim [n. p., *td-*]; — avec pi. *Hmaddar*: Ahaggar [Fouc. abr. I, 158 'fait de vivre, vie, nourriture . . .', cf. j, n, r];

l) *tvmaddvrt* (avec effacement de la voyelle initiale): Djebel Nefousa [MOTY. p. 154];

m) *tomaddvrt* (avec effacement général des voyelles): Djebel Nefousa: Fossato [BEG. p. 253];

n) *amudar*, pi. *imudvrm* (et fém. corresp.): Ahaggar [Fouc. abr. I, 158 'homme ou animal qui vit trop longtemps, épithète de Dieu', cf. j, k, r];

o) *amudddr*, pi. *imuddzrw*. Kabylie [OLIV. p. 312 'vivant'];

p) *tmvddsrt* (avec chute de la voyelle initiale devant consonne brève suivie de voyelle pleine): Chaouïa [HUYGHE, Fr.-Ch. p. 736];

q) *timtdtri*, pi. *timudrawin*: Touaregs du sud est: Kel Antessar [n. p.];

SUR QUELQUES TERMES BERBÈRES CONCERNANT LA BASSE-COUR'

Par M. André BASSET.

Dans une précédente note², nous avons étudié *ayazid* et *tayazit*, ternies les plus généralement connus du berbère pour désigner le

i. Les formes étudiées sont pour la plupart déjà publiées. L'on a lonu compte de formes inédites pour la Kabylic cl la Tacliolhail. L'on a dû, dans le corps du texte, apporter un minimum d'unification à la transcription des formes empruntées, mais on en trouvera toujours, en note, la forme originale avec la référence. Celle référence est donnée en abrégé ; pour l'avoir complète, on voudra bien se reporter à la bibliographie de nos *Notes de linguistique berbère (Ilespéris, iga3, p. 6g)*, à laquelle on ajoutera les ouvrages suivants :

André Basset, *Notes de Linguistique berbère, I*, dans *Hcspéris*, 1913, p. 6(j sq. — *Notes*.

Id., *Le nom de la Porteen Berbère*, dans les *Mélanges René Basset (V\h. de 11. H. E. M., t. X ot XI)*, Paris, 10:J3-15, t. II, p. 1 sq.

Id., *Le nom du Coq en Berbère*, dans les *Mélanges Linguistiques offerts à M. J. Ven-dry es*, Paris, 1925, p. 4i sq.

F. Bcguinot, *Gli studi berberi dal IÇ/KJ al magijio igus*, dans la *Rwisla degli studi orientait*, vol. IX, 1922, p. 38'j-4<>8. — *îgigioaa*.

Id., *A proposito di una voce libica eilala da Erodolo*, dans *VA/rica italiana*, 192a.

Id., *Sut traltamenlo délie consonanli B, V, F in berbero*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Lincei*, 1924, p. 186-199. — &• V- F-

Id., *Saggio di fonetica del berbero nefûsi di Fassdto*, *ibid.*, igî5, p. 3o4-33o. — *Fonetica*.

Biarnay, *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines* (Pub. I. H. E. M., t. XII), Paris, igîfl. — *Notes*.

Pietro Bronzi, *Frammento di fonologia berbera*, Bologne, 1919. — *Fonologia*.

fiuscelli, *Testi berberi del Gebel Nefûsa*, dans *VAfrica Italiana*, 1921, p. i6-34-

G. S. Colin, *Observations sur un « vocabulaire maritime berbère a dans Hespêris, 1924, pp. 175-179.*

Dcstaing, *Interdictions de vocabulaire en Berbère*, dans les *Mélanges René Basset*, t. II, p. 177-377. — *Interdictions.*

De Foucauld, *Poésies Touarègues*, t. I, Paris, 1915.

Justinard, *Notes d'histoire et de littérature berbères*, dans *Hcspêris*, 1925, p. 227 sq.

coq et la poule. Dans celle-ci qui lui fait suite, après quelques noms secondaires du coq et de la poule, nous examinerons les appellations de l'œuf et du poussin et les verbes signifiant « pondre », « couvrir » et « éclore ». Sans penser épuiser le sujet ni faire le tour complet de ce cycle intéressant, sans trouver non plus la solution de tous les problèmes que nous rencontrerons chemin faisant, nous espérons cependant, par l'analyse des matériaux nombreux et suggestifs déjà recueillis, pousser plus avant notre connaissance de la langue et de la vie morale du berbère.

a) Ghat : *ikai*¹.

Nous avons signalé Ghat *ikai* en regard de Ahaggar *ekahi**. Le son qui est représenté en Ahaggar par *h* et qui a disparu complètement à Ghat est *z*. Le traitement *z > h* est à peu près constant en Ahaggar: êAe'(< *izi**), *têhe** (< *tizi**), etc.. Les exemples sont très nombreux. Le maintien de *z* est accidentel. Mais il n'en

Id. *Poèmes chleuht recueillis au Sois*, dans la *Revue du Monde musulman*, vol. LX, pp. 63-107.

Id., *Manuel de berbère marocain (dialecte rifaiii)*, Paris, 1916. — *Manuel Hifain.*

Laoust, *Noms et cérémonies des/eux de joie chez les Berbères du Haut et de l'Anti-Atlas*, *Hespêris*, 1911. — *Feux de joie,*

Id. *Pêcheurs berbères du Sous*, *Hespêris*, 1923.

Id., *Cours de berbère marocain, dialecte du Maroc central*, Rabat, 1924. — *Maroc central.*

Id. *Un texte dans le dialecte berbère des Ait Messad*, dans les *Mélanges René Basset*, t. II, p. 305 sq. — *AU Messad.*

Loubignac, *Étude sur le dialecte berbère îles Zaïan et Ait Sgougou* (Pub. I. H. E. M.), a vol., Paris, iga4-35. — Zaïan.

G. Mercier, *La langue libyenne et la toponymie antique. Journal Asiatique*, 192&, p. 189-3ao.

Sarnelli, *II dialetto berbero di Soltna, Africa Italiana*, iga^-'î)^. — Sokna.

W.-S. Walker, *The Siwi Language*, Londres, 1911. — Siwi.

a. (Note de la page précédente). — André Basset, *Le nom du coq en berbère*, dans les *Mélanges Vendryes*, p. 61 sq.

1. Nehlil, *Ghat*, p. i4â : *ikai*.

a. De Foucauld, *Dût.*, t. I, p. 5o5 : *ékahi*.

3. *Ibid.*, t. I, p. 355: Mi.

t). Destaing, *Sous*, I, p. 19a : *izi*; *id.*, *Seghrouchen*, p. 1^7 : *izi* ; Biarnav, *RiJ*, p. aa : *izi*; Olivier, *Dict.* (Kabylie), p. 196 : *izi*, etc.

5. De Foucauld, *Die t.*, t. I, p. 355 : *tihé*.

6. Dettaing, *Sous*, I, p. 69 : *lizi*; *id.*, *Seghrouchen*, p. i65, §393, c : *fui* ;
Justinard,
Manuel Rifain (Igexnaien), p. 118: *jizi*(==âzi) ; Olivier, *Dict.* (Kabylie),
p. 54

lhizi(—*izi*) ; Nehlil, *Ghat*. p. i43 : *tehù*(=*lù*), etc.

est pas. de même à Ghat où le traitement $z \wedge h \wedge$ zéro ne paraît pas normal, z se maintient ; témoin : *zik* « vite » ' en regard de Ahaggar *hik*², *cizi* « col » (Ahaggar; *têhe*), etc. ou devient chuintant dans des conditions qui restent à déterminer : *agulay* « bouc »³, *tagammart* « épi » \ *ahnkad* « gazelle » \ etc. Il s'ensuit que *ikai*, dans le parler de Ghat, est suspect d'être un emprunt.

Le rapport entre Ahaggar *ekahi* et Ghat *ikai* se retrouve dans d'autres termes ; témoin : Ahaggar *ihanân* « tentes » \ Ghat *ianân* « maison »^T. On en peut conclure que *h* est à ce point inhabituel à Ghat, bien qu'on en trouve quelques exemples, qu'il tend normalement à disparaître dans les mots empruntés où il se trouve.

On peut ajouter que, d'après le Père de Foucauld *, la langue des sédentaires de Ghat et de Djanet est la même ; — que les termes relevés par Freeman⁹, où *h* apparaît fréquemment, n'appartiennent pas à la langue des sédentaires de Ghat ; — que les mots qui révèlent un traitement $2 > h$ ou $2 > h \wedge$ zéro, semblent empruntés au parler Ahaggar, seul parler où le traitement $2 > h$ ait été jusqu'ici normalement observé. D'ailleurs, *ianân*, *ehakit*¹⁰, Ahaggar : « vélum de tente en peau

» (à Ghat : « tente en peau »), termes techniques de l'habitation nomade, ne peuvent avoir été empruntés qu'à des nomades.

6) Ida ousemlal : *abarkuk*". M. Destaing invite à comparer *absrkuk*" « coq de petite taille »¹⁵

1. Nehlil, *Ghat*, p. ai5 : *zik*.

2. De Foucauld, *Dici.*, t. I, p. 383 : *hik*.

3. Nehlil, *Ghat*, p. i35 : *adjoular'* ; cf. Air: *àzoûlar* (—*azulay*) et Ahaggar dhou-
lar (= *ahulay*), dans Foucauld, *Diçl.*, t. I, p. 609.

4. Nehlil, *Ghat*, p. 157: *tadjemmart*; cf. Foucauld, *Diçl.* (Ahaggar), t. I, p. i3: *tàhammarl* « épi » et Biarnay, *Notes* (Borrian), p. n5 : *tazemmart* « tige ».

5. Nehlil, *Ghat*, p. i64 : *ajenkedh*; cf. Destaing, *Sous*, I (Ida ousomlal), p. i4o : *dzenkaèd* ; Foucauld, *Diçl.*, t. I, p. l\io (Ahaggar) : *àhenkod*(= *ahankid*).

6. De Foucauld, *Dut.*, t. I, p. 4<4 : *ihandn*.

7. *Ibid.* : *ianàn*.

8. *Ibid.*, *loc. eit. etpastim*.

g. Freeman, *A grammatical sketch of the Tamahwj language*, Londres, 1862. On retrouvera cea mots dans l'étude do M. Nehlil, au vocabulaire, *passim*.

10. De Foucauld, *Diçl.*, t. I, p. 385 : *ihakit*.

11. Nehlil, *Ghat*, p. 210 : *ihakit*.

la. Destaing, *Sous*, I, p. 75 : *abërkuk*".

relevé chez les Ida ousemlal à côté de *afullûs* « coq »¹, à l'Arabe *t * . Qu'il y ait ou non un rapport entre ces deux termes, nous

sommes tentés d'expliquer *abarkuk*" de la façon suivante :

i) des éléments radicaux *kk*, obscurs, mais dont on peut peut-être rapprocher Adrar, Air, Ioulemmeden ; *tçkakit* « œuf »^a ;

a) un préfixe *bar* ;

3) un vocalisme *a-u-* qui apparaît fréquemment dans des noms de type quadrilittère, en particulier dans des noms d'animaux : (*fermai* « taureau »³, *aganduz* « veau »*, *asardun* « mulet »⁵, etc.

Le préfixe *-bar-* (et non *abar-** : la voyelle est indépendante du préfixe) est formellement attesté, et dans le même parler, par la relation

décisive : *tigammi*, *tibérgammlt* \ II se retrouve hors de la tachelhail : cp. Air, Adrar : *barwaqqâs* « animaux nuisibles » avec Ahaggar : *lawaaqqast* « gibier » et Air : *waqqas* « fuir » '. Il doit sans doute entrer dans la formation de toute une série de termes Ahaggar : *ebardawêV*, *ebarzaioêV* « levraut », *abargan* « tente en poils » " (comp. *ehan* « tente en peau » " ; sur Ahaggar *g > h*, cf. *ehedar*" en regard de *iguhr^{di}*) ; *ebarhag'** « vieille outre usée » (comp. *dhaga* et *âga* « seau en cuir » ") ; *abarhhh* « chien à longs poils » " ; *ebar-*

i. *Ibid.* .*afvAti*».

I. De Fouciuld, *Diel.*, t. I, p. 514 : *likakit*.

3. Destaing, *Dkt.*, p. 33g (Snous): *ayermûl*; Laoust, *Chenoua*. p. i3g : *r'irmoul* (=T₁rmul).

4. Destaing, *Diet.*, p. 360 : Béni Menacer: *agendûz* ; B. Snoui, B. Iznacen, B. Ra-
ched, Senfita: *aifuduj*.

5. Destaing, *Sont*, I (Ida ousemlal), p. iQ4 : *aserdun*, etc.

6. Laoust, *Ntifa*, p. b'j.

"j. Destaing, *Sous*, I, p. 176: *tigëmmi*, *tibénjëmmit*.

8. De Foucaud, *Dkt.*, t. II, p. 360 : *beroaekkd*s ; *l&ouekkatt*; *ouekkes*.

9. *Ibid.*, t. I, p. 67 : *iberdeoaél*.

10. *Ibid.*, p. 78 : *éberieouél*.

II. *Ibid.*, p. 69 : *itbergen*. On trouvera de ce mot une étymologie différente (latin : *barea*) dans G. S. Colin, *Étymologiet Magribines (HespérU*, iga6, p. 58) d'après Schuchardt, *Lehnwörter*, p. 53-53.

1a. *Ibid.*, p. 4<4 = *ihen*. 13. *Ibid.*, p. 363 : *éheder* « aigle ».

14- Destaing, *Sout*, I (Ida ousemlal) : *U,'-- -r* « aigle » ; *ibid.*, *Diçl.* (Béni Messaoud, Béni Salab) : *iuder*, etc.

15. De Foucauld, *Diçl.*, t. I, p. 70 : *éberkeg*.

16. *Ibid.*, p. 167 : *ahaga*, *âga*.

17. *Ibid.*, p. 70: *âberhoh*.

kau « veau de lait » ' : *âbarkât* « panse » * ; *bartskas* « nom d'une selle de méhari pour homme, d'une espèce particulière »³ ; enfin *âbarahyai* « homme laid à grosse figure et à gros yeux » *.

Il suffit de lire la liste précédente pour se rendre compte que *-bar-* n'entre pas seulement dans la formation de noms d'animaux \ Parfois, semble-t-il, il tend à se créer entre le simple et le dérivé une différenciation d'ordre intellectuel par ex. entre *elian* et *tibar-gan*. Mais le plus souvent c'est une valeur affective très prononcée que l'on note dans les termes où *-bar-* entre. En somme c'est un procédé de dérivation à valeur affective, et ceci nous explique assez pourquoi, dans les parlers berbères, it n'apparaît pas mieux en lumière.

On ne saurait séparer de ce préfixe un autre préfixe *-bal-* (et non *abal-*⁶⁾ qui coexiste dans les mêmes parlers et présente une similitude parfaite d'emploi ainsi qu'en témoignent les exemples suivants : Ida ousemlal : *abalhdu* « vieux lévrier » \ *abalgau* « seau usagé » (comp. encore : *aga*, pi. *agiwan* « seau »)⁸.

Les formations de ce genre paraissent d'ailleurs assez nombreuses et peut-être faut-il en voir une analogue, avec un préfixe *-yar-*, dans *ayarzûl* « chien », récemment signalé par M. Beguinot pour Jefren dans le Djebel Nefousa⁹.

c) Rifain : *ailuq*.

attuq a été signalé chez les Iqraïen (Rif) avec le sens, évidemment de circonstance, de « poulet bon à manger » et donné pour berbère d'origine ". La présence de s suffit à dénoncer un emprunt à l'arabe. Il a été fort heureusement rappelé par M. Lévi-Provençal

- i. *Ibid.*, p. 73: *èberkaou*.
3. *Ibid.*, *aberkoût*.
3. *Ibid.*, p. 77 : *berlekes*.
4. *Ibid.*, p. 74 : *ëberanrai*.
5. Laoust, *Ntifa*, p. 57.
6. *Ibid.*
7. Dcstaing, *Sous*, I, p. 170: *abclhàu*.
8. *Ibid.*, p. 357 : *abelgau*; *aga*; *agiwen*.
9. Beguinot, *B. V. F.*, p. 9, note 1 : *arjerzûl*.
10. Biarnay, *Rif*, p. 46 : *af-tuq*.

à propos de Jbala *eqttûqa* « poule qui n'a pas encore pondu* » et avait été déjà antérieurement l'objet d'une note, sur son aire d'emploi dans les parlers arabes du Maghrib, dans les *Textes de Tanger* de M. W. Marçais (p. 377).

d) Ida ousemlal : *tabzaut*².

abzau est bien connu ; l'on en a plusieurs notations aussi bien pour les parlers arabes que berbères du Maroc. Il u été signalé par Lerchundi pour le Jbel, avec le sens de « petit pigeon ». Il a été relevé par M. Lévi-Provençal dans l'Ouergha* : *qbzqu*, pi. *qbzâuin*, avec le sens de « petit oiseau » ; par M. G. S. Colin, dans la fraction Qrawa des Tsoul, pour désigner un petit escargot qui vit dans le laurier rosé⁴; enfin chez les Ida ousemlal même, avec le sens de « petit chameau »^B. Malgré la divergence des dernières acceptions, il n'y a pas de doute qu'il s'agit là d'un seul et même terme qui, selon les parlers, s'applique au *petit* de tel ou tel animal ' ou à un petit animal.

Ida ousemlal *tabzaut* « grande poule à pattes plumeuses » apparaît comme un accident sémantique¹.

Ajoutons que ce terme qui passe dans les parlers arabes pour emprunté au berbère, paraît être vraisemblablement un nom verbal par double vocalisme *a* et suffixation de *w* à un radical bilitère (voir ci-dessous *akiyyau*) ; qu'en outre, en raison de la présence de 2, il paraît un emprunt chez les Ida ousemlal, parler où la chuintante n'est pas normale.

1. Lévi-Provençal, *Texte* arabes de l'Ouargha*, Paris, 1922, p. igo : *iqttûqa*, *lâttûga*.

2. Destaing, *Sous*, 1, p. 227 : *tabzaut*.

3. Lévi-Provençal, *Ouargha*, p. l~jl\ : *abzau*, pi. *abzâiun*.

4. G. S. Colin, *Notes sur le parler arabe du Nord de la région de Taza*, le Caire, 1920, p. io5 : *bjâu*.

5. Dostaing, *Sous*, I, p. 58 : *âbiau*.

6. Cf. G. S. Colin, *Étymologiet mag'ribines*, 21, a*, a (*Hespéris*, 1926, p. 68) : *abzâu*

« petit d'animal », « jeune enfant ».

7. M. G. S. Colin qui, à propos de cet article, a bien voulu a plusieurs reprises me faire profiter de sa connaissance dos parlers arabes du Maroc et de leur bibliographie, me signale, entre autres, qu'il a recueilli pour le parler do Tanger *fârrûl b:âwi* pour désigner

« un poulet gros et gras », appartenant à une espèce haute sur pattes et à ailes courtes.
— On trouvera par ailleurs, dans *Interdictions*, que M. Destaing est tenté de rapprocher de *tabzaut* Ktama : *abèd:iu*(= *ab*»<*jiu*), et Messioua : *abziu* « poussin ».

8. TERMES BERBÈRES SUR LA BASSE-COUR 137

e) Ida ousemlal : *agad*¹.

agad (anoex. *ma-*) « ovaire (d'une poule) » est un terme obscur mais dont il faut sans doute rapprocher, malgré la différence de type morphologique, Ahaggar : *agad* (annex. *a*) « intérieur de la poitrine »¹. Les deux termes peuvent s'éclairer mutuellement.

f) « pondre » et « couvrir ».

Trois termes ont été relevés jusqu'ici pour pondre :

i) *aru*: Djebel Nefousa¹, Mzab*, Kabylie⁶, Chcnoua⁰, Izayan \ Ihahan⁸, etc..
Connu de tous les parlers berbères, *aru* s'applique à la femme qui enfante, à la femelle qui met bas et à l'arbre qui produit des fruits, cf. par ex. Ahaggar³.

a) *andu*: Ahaggar¹. Sens dérivé entre d'autres d'un verbe signifiant « jeter, être jété. lancer » et que l'on retrouve dans le Rif (ïemsaman, Ibeqqoien)¹ et chez les Ait Seghrouchen¹² avec le sens de « sauter ».

3) *sdar* : Ida ousemlal¹. Forme à *s* préfixe d'un verbe signifiant « tomber »¹

Pour couvrir l'on a noté :

A Ghadamès : *atlas, lattes eflasadal* « elle couve »¹⁵ ; lilt. « elle

i. Destaing, *Sous*, I, p. 308 : *agad* (<t'<0-

a. De Foucauld, *Diel.*, t. I, p. 176 : *àgad* (ç).

3. Motylinski, *Nefousa*, p. 145 : *erou*(==àru).

4. René Basset, *Mzab*, p. 83 : *arou*,

5. Olivier, *Die t.*, p. 326 : *arou* ; seul verbe noté pour la Kabylie avec de nombreuses références personnelles.

6. Laoust, *Chcnoua*, p. 130 : *arou*.

7. Loubignac, *Zaïan*, p. 40,3 : *aiu*.

8. Notes personnelles.

g. De Foucauld, *Diel.*, t. II, p. 443.

10. *Jbid.*, p. 208 : *endou*.

11. Biarnay, *Rif*, p. 98 : *'ndu*.

il. Destaing, *Seghrouchen*, p. 61, § i5 a: *èndii*.

13. Destaing, *Sous*, I, p. 215 : *sdér*. C'est sans doute le même verbe qui est signalé chez les Ntifa, à Tlit et dans le Sous par M. Laoust, *Ai; C. B.*, p. 7g, n. 8, sous la forme *tder*(=z *tdar*), et par M. Destaing, *Interdictions*, chez les Ait Baamran : *zder* «

se

coucher pour pondre ».

14. *Ibid.*, p. 37g.

15. Motylinski, *R'edamhs*, p. u5 : *tel't'es âftesadal*.

doit sur les œufs ». *oUUs*, verbe très vivant en berbère, signifie en effet « dormir »'.

En Zenaga² : *tugon*, qui n'est peut-être pas un substantif ainsi qu'il est indiqué, mais une troisième personne fém. sing. et qu'il faut rattacher vraisemblablement non à *taglait* « œuf », mais à *gan* « être couché »'.

Au Djebel Nofousa* : *lakrak*, 3^e p. f. s., nom verbal : *Ukarhi*; (sur ces formes, cf. W. Marçais, *Tanger*, p. /Ja5, *qràq*).

En Kabylie : *sqarqjr*"', forme en *s* d'un bilitère à redoublement complet, vraisemblablement d'origine onomatopéique ; *sqarqar* se dit en effet, à proprement parler, du gloussement de la poule qui, ayant cessé de pondre, cherche à couvrir⁶ ; — *bray* et *sbray* : Izei kfaouen (village d'Azeïbun) et Ait Bou Chaïb (village d'igoufaf) : *tabroy af lamdlalin* (litt. « elle s'accroupit sur les œufs ») ; Ait Khalfoun : *sbarray timallalin* \ *bray* est un terme d'origine arabe* déjà signalé pour des patlers de la même région avec le sens de « s'accroupir », « s'étendre par terre », voire même de « couvrir »ⁿ et en outre pour Berrian et Ouargla avec des valeurs analogues ''.

A Berrian *saunas*, *tayazil tsoynas tizdal* « la poule couve les œufs » ' ' forme en *s* de *ynas* « entourer entièrement » attesté en Ahaggar¹².

Chez les Ihahan (Ait Zelten, Ida ou gelloul, Ait Amer)¹³, *sgutti*,

1. *Ibid.*, p. 117, etc.

2. René Bassot, *Sénégal*, p. 236 : *lougën*.

3. Cf. Dcstaing, *Sous*, I (Ida ousemlal), p. 77 : <J"én, etc.

4. Motylinski, *Nefousa*, p. 128 : *tekrek, tekertli*.

5. Olivier, *DicL*, p. 70: *segerqqr*, sans indication précise d'origine; —

plusieurs

notations personnelles pour la bordure sud-ouest du massif Kabyle (Ahl el Ksar, Tighnrcmt, Cheriki, Animal) ou le long du Scbaou (Sidi Ali bou Nab, Makouda [Ait Farès], Ait Iraten [AdniJ, Mékla [Bou ZizourJ, Ait Ghobri [MoknoaJ], parfois concurrentes avec *zchl* [*s<i?2*]: Haizcr, Boni Chenacha.

6. Notes personnelles (Khachna el Jbcl).

7. Notes personnelles.

8. W. Marçais, *Tanger*, p. a3o iJj;.

9. Huygho, *DicL kabyle-fr.*, p. 101.

10. Biarnay, *Notes*, p. 206 ; Berrian *bris yèj* « tomber sur (quelqu'un) » ; —
Ouargla :
brek fell « se coucher sur » ; *sbrelt* « faire agenouiller (un chameau) », «

renverser
(quelqu'un)».

11. Biarnay, *Notes*, p. 343 : *Sfnes, taiazit tsynes tizdal*.

12. de Foucauld, *Die t.*, t. II, p. 5a3 : *ernes*.

13. Notes personnelles; — V. également, mais sans indication précise d'origine,
Laoust, *Sous*, p. to3 : *sjoutti*.

et chez les Igeznaïen ' *syutli* ; *sgulti*, comme Kabyle *sqarqor*, se dit, à proprement parler, du gloussement de la poule qui, ayant cessé de pondre, cherche à couvrir*.

Un seul terme a été relevé en des points très divers de la Ber-bérie, c'est *sdhl*: Ida ousemlal³, Ahaggar*, Béni Snous\ Béni Salah', Kabylie⁷. Comme *soynos*, *sdol* est une forme à «préfixe, et tout comme *soynas* répond à une forme simple *ynos* « entourer entièrement », *sdol* répond à une forme simple *dol* « couvrir » attestée en Zouaoua", dans le Rif' et chez les Ida ousemlal⁰.

Ghat : *sidal*" forme en * d'un verbe de type a^c^* se trouve confirmé par Izayan *adol*^u, et par la forme du nom verbal Ida ousemlal *addâl (wa)* ^{i>}. Ainsi les formes de la racine *d l* relèvent soit du type à thème constant : impératif *dot*, prétérit et aoriste 3* p. m. s. *idol* ; soit du type à vocalisme *a/u* initial alternant : impératif *adal*, aoriste 3* p. m. s. *yadol*, prétérit 3* p. m. s. *yudol*. Les verbes bili-tères sont en effet actuellement en berbère dans un état d'instabilité particulièrement marqué et, de parlera parler, le passage d'un.thème à un autre est fréquent.

i. Justinard, *Manuel Rifain*, p. uo : *sioutli*.

i. Destaing, *Sou**. /(Ida on Scmlal), p. 5a; — cf. *Id.*, *Seghroachen*, p. 65, §33, e, *szûley* « glousser ».

3. Destaing, *Soin*, I, p. 8i : *sdêl, tafullust ar IHiU'il* « la poule couve ».

On notera que
M. Destaing (*Interdictions*, p. 171) donne *sdel* également pour les Ntifa, et le simple *d>l*

(>(br) pour le Rif et vraisemblablement aussi pour les Izajan : *sadhy i tfullust* « j'ai fait couvrir une poule ». Sauf erreur, les recherches étant en effet assez peu aisées dans ces

trois ouvrages faute d'un glossaire français-berbère, nous n'en trouvons ni confirmation ni infirmation dans Laoust, *Ntifa*, Loubignac, *Zaian*, Biarnay, *Rif*.

Pour Ait Baamran (Destaing, *Interdictions*, p. 271) *zdar* « se coucher pour pondre », nous croyons devoir plutôt rapprocher la forme de Ida ousemlal *sdtr* « pondre » qu'y voir une altération de *tdal* (V. ci-dessus p. 11, note i3).

4. De Foucauld, *Diçl.* t. I, p. 137: *sedel*.

5. Destaing, *Met.*, p. 81 : *esâel*(— »*sd'*»t).

6. *Ibid.*

7. Olivier, *Dicl.*, p. 70 : *zeil'el* (=r»J»/); — confirmé par un certain nombre de notations personnelles.

8. Olivier, *Dicl.*, p. 70: *d'el*(==*dal*).

g. René Basset, *Rif*, p. i3g : *d'er*(= <isr< *d»l*); Biarnay, *Rif.p.* i3 (Iqraïen, Ibeq-qoïen) : 'èr, Se'r.

10. Destaing, *Sous*, I, p. 81, *dél*.

11. Nehlil, *Ghat*, p. i46: *sidel*, *tehikait tessidel tchisadalinnis* «la poule couve ses oeufs».

12. Loubignac, *Zaian*, p. 485: *adel*.

13. Destaing, *Sous*, I, p. 81 : *addâl(wa)*.

* •

Les verbes signifiant « pondre » et les verbes signifiant « couvrir » présentent de remarquables analogies sémantiques. Pour exprimer l'une comme l'autre de ces notions, il n'y a pas un terme unique, attaché à l'expression de cette idée, et d'elle seule, comme c'est le cas, par exemple, pour « boire » et « manger ». Il n'en est pas même un, parmi les multiples termes relevés, qui donne l'impression d'avoir, dans le passé, joué ce rôle et de se trouver localement éliminé ou en voie d'élimination, comme c'est le cas pour *war* « fermer » par exemple'. Il s'agit là d'actions qui sont incapables de se conserver un terme ou de s'en approprier un.

« Pondre », c'est en berbère « enfanter », mais aussi « jeter », « lancer » ; « couvrir », c'est « se coucher », « s'accroupir », mais surtout « couvrir », façons de s'exprimer analogues, et ceci n'est pas sans intérêt, car c'est un bel exemple de la généralité des procédés sémantiques, de français « pondre » et « couvrir », étymo-logiquement « déposer » et « se coucher ». Mais tandis qu'en français ces deux termes ont perdu toute autre signification, en berbère, les termes correspondants, à côté de cet emploi particulier, ont gardé leur emploi général ; les sens de « pondre » et « couvrir » sont restés une application possible entre plusieurs autres, et certainement, en définitive, si les termes sont restés vivants, c'est-moins à ces valeurs qu'aux autres qu'ils le doivent.

g) « l'œuf ».

Pour désigner l'œuf il n'y a pas de terme unique, commun à toute la Berbérie. Jusqu'ici, cinq à six termes ont été relevés, qui ont pour première particularité intéressante, non pas d'affleurer un peu partout sur l'ensemble du territoire, mais d'être, en quelque sorte, groupés régionalement. Ces mots sont, en allant du Sud au Nord : *lekakit* (Air, Ioulemmeden, Adrar) *tasdalt* et autres formes

i. Cf. André Basset, *Le nom de la porte en berbère* dans les *Mélanges René Basset*. a. De Foucauld, *Diet.*, t. I, p. 5i4 : *tékakit*.

apparentées (Ghadamès¹, Sokna*. Ghat\ Ahaggar*, Mzab⁸ et Touat⁶), *lisi* (Aoudjila)¹, *tamdbrl* (Ouargla)⁸, *taglayt* (Ait Baam-ran*, Imougadir¹⁰, Ida ousemlalⁿ, Aksimen¹, Tazerwalt", Mes-sioua¹⁴, Ihahan^{1b}, Ntifa", Dadès¹⁷, Ait Sadden", Igerouan", Ait Imour¹¹⁰, Ichqern", A. Mgild*², Ait Yousi²³, Izayan •*), *tanvllalt* (des Zemmour*\ des Izayan²⁶, Ait Seghrouchen", Ait Warain", Mtalsa²¹, Rif³⁰, Béni Iznacen", Béni Bou Said", Béni Snous",

1. Motylinski, *R'edames*, p. l'il : *tasadcll*. s. Sarnelli, *Soltna*, p. 37 : *luzddlt*.
3. Nehlil, *Ghal*, p. 184 : *tasadalt*.
4. Do Foucauld, *Diçl.*, t. I, p. 137: *tUsedalt*.
5. René Basset, *Mzab*. p. 78 : *tazdelt*.
6. *Id.*, *Lexic. IV*. p. 58: *tenzell*.
7. F. Beguinot, *igig-igi3*, p. 385, 1. 1 : *tisi*, pi. *tislwln*.
8. Biarnay, *Ouargla*, p. 34> : *tamdhrcl*.
- g. Destaing, *Interdictions*, p. 271 : *taglûit*.
10. *Ibid.*
11. Destaing, *Sous*, I, p. io3 : *taglâit*.
13. *Id.*, *Interdictions*, p. 271 : *taglâit*.
13. Stumme, *Handb.*, p. 217: *taglâit*.
14. Destaing, *Interdictions*, p. 271 : *taglâit*. ?
15. Notes personnelles.
16. Laouat, *M. C. B.*, p. 79 : *laglait*.
17. Biarnay, *Dades*.
18. Laoust, *M. C. B.*, p. 79, n. 8 : *tu/lit* (= fV'Ô ; — cf. également Destaing, /nfer-dicliions, p. 171 : füylij ((i)).
19. Destaing, *Interdictions*, p. 271 : *tigftt (ti)*.
20. *Ibid.* : *'taglait(te)*.
21. Laoust, *M. C. B.*, p. 79, n. 8: *taijlait*.
22. *Ibid.* ; cf. également Destaing, *Interdictions*, p. 271 : *taglâit*.
23. Destaing, *Interdictions*, p. 271 : *taglâit*.
- 2^ Loubignac, *Zaïan*, p. 5^9 : *taglâit*.
25. Destaing, *Interdictions*, p. 271 : *tamëllâlt*.
26. /61U
27. /</.. *Seghrouchen*, p. 167 : *tamëltâlt*.
28. Laoust, *M. C. B.*, p. 79, n- 8 : *tamëlMt*; Destaing, *Interdictions*, p.

J71 :

'tamëllâlt.

39. Destaing, *Interdictions*, p. 271 : lamlllâl.

30. Biarnay, fii/, p. 92 : Iqraien : Oam'dydrO ; Bettioua : 9am'djff(iï6 ;

Temsaman :

Ham'dgûl ; Ait Ouriaghcl, Ibeqqoien : *Oam'dyait* ; pour les Ait Ouriaghel, cf. également Destaing, *Interdictions*, p. 371 : *tamèdjârt*.

31. Destaing, Die*, p. 351 : *Qamellâlt*.

32. M., *Interdictions*, p. 271 : *lamëllûll*.

33. M., Die/., p. 251 :

Achuclia¹, B. Halima², Ouarsenis', Haraoua\ Matmata⁵, Béni Menacer⁶, Béni Kached⁷, Béni Messaoud", Béni Salah⁹, Kabylie"', Aurès^M, Ilarakla^{1*}, Sencd"). Enfin, quelques enquêtes ont relevé, en particulier dans l'Est, des noms dont l'origine arabe est certaine ou possible et que nous négligerons dans cette étude. Djebel Nefousa^{*}, Siwa\ Zenaga "".

Certains des termes berbères restent encore mystérieux pour nous ; ainsi, *tekdald*. Nous sentons bien que son vocalisme est identique à celui du nom du coq en Ahaggar : *ikahi* ; nous sentons également que ses éléments consonantiques, c'est-à-dire radicaux, sont constitués par deux gutturales sourdes, comme la deuxième partie d'*alurkuk*" (voir ci-dessus p. 8) ; nous sentons encore que cette gutturale apparaît avec une étrange insistance dans nombre des termes qui nous occupent, mais il n'est pas possible d'établir de correspondances en tous points satisfaisantes.

Aoudjila *lisi* apparaît jusqu'ici isolé.

i. Ilenû Basset, *Ouarsenis*, p. 101 : *Ihmullalet*(== *lamallalt*). a. *Ibid.* : *llumellalt*Ç— *Wmallall*).

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. Destaing, *Dict.*, p. a51 : *Qamellâlt*.

6. *Ibid.* : *hamellût*.

7. *Ibid.* : pi. Oime!lîn(i>).

8. *Ibid.* : *Damellall*.

9. *Ibid.*

10. Olivier, *Dict.*, p. ao5 : *thamellail* ; — très nombreuses confirmations personnelles pour l'ensemble de la Kabylie.

11. Huyglie, *Dict. Chaouia-fr.*, p. 4^4 : *tamellatt*.

11. René Basset, *Harakta*, p. i4: *amellalt*.

[3. Provolette, *Sened*, p. 117 : *tamellàlt* ; cf. également René Basset (*Haraltla*): Djerid : *tameUalt*.

i4- Motylinski, *Nefousa*. p. i4a : *tezelak'out* (— *lâzalaquC*), *laout'iâl* (= *tautUi*).

15. René Basset, *Syouah*, p. 73 : B. *lablhut*(= *tabtut*); W. S. Walker, *Siwi*.
p. 61 :
tubtôl(=: *labtut*).

16. Destaing, *Interdictions*, p. 27a : *bèidân*.

Ouargla *tamdart* est de racine *d r* et non *mdr*, nom verbal de *dar* « tomber », c'est-à-dire « être pondu », en regard *âesdor* « pondre ». Du point de vue morphologique le terme est à préfixe *m*, à vocalisme initial *û* et intraradical *zéro* ; du point de vue sémantique, l'œuf est l'objet pondu.

* •

tasdalt et les formes qui lui sont apparentées, sont des formes nominales non de sefor « pondre »¹, mais de *sdal/sidal* « couvrir » que nous avons étudié précédemment (voir p. i3). Ici, l'œuf est l'objet couvert.

Les formes sont toutes intelligibles et peuvent être classées de la façon suivante :

1) type : *asc'ac*² (pluriel à voyelle *a* interne¹), type normal du nm d'action de la forme factitive d'un verbe bilitère à thème constant : *sdal*. Le nom d'action, de valeur abstraite, prend souvent econdairement une valeur concrète. *Mzab tazdalt* a pour seule particularité l'assimilation de *s* formatif par la sonore suivante. C'est de toute évidence ce type que représente Touat *lânzslt* (avec nasalisation secondaire et métathèse de l'occlusive et de la spirante), terme que nous ne croyons pas devoir rattacher à la racine arabe « descendre », « être posé »³.

2) type : *a\$ac'ac*^{o~} (pluriel externe en *-in**), à double vocalisme *a* (initial et préfinal), fréquent dans les noms verbaux, différents des noms d'action, à valeur concrète : Ahaggar : *tâsadalt*(h. côté de *asdal* « fait de couvrir »⁶) et Sokna *tazdâlt*.

3) type : *a\$ac'ac** (pluriel à voyelle *a* interne⁶), nom d'action de

1. Laoust, *M. C. B.*, p. 79, n. 8 : *sder*. V. ci-dessus p. 11 n. i3 et p. i3 n. 3 in fine.

a. René Basset, *Mzab*, p. 78 : *tizdal*; — *Id.*, *Lexic. IV* (Touat), p. 58 : *tentai*.

3. Destaing, *Interdictions*, p. 272.

4. De Foucauld, *Diet.*, t. I, p. 137 : *tiseddlin* ; — Sarnelli, *Sokna*, p. 37 : *tizdalin*.

5. De Foucauld, *Diet.*, 1.1, p. 137 : *atdel*.

6. Motylinski, *R'edamU*, p. 141 : *tetedal*.

MÉMORIAL H. BASSET.

la forme lactitive d'un verbe bilitère à vocalisme initial alternant *adal*, forme en * : *sidbl* : Ghadamès : *lasadblt*.

l) type *asac'ac** (pluriel externe en *-in'*), nom verbal à valeur concrète correspondant au nom d'action précédent: Ghat: *tasadalt*.

Pour la coexistence des types 1 et 2 d'une part, 3 et 1% d'autre part, voir ce que nous avons dit précédemment sur la coexistence de (*hl* et *adal*, de *sdal* et *siddl*).

Tamallalt n'offre pas les mêmes difficultés morphologiques ; la forme est unique à cet égard. Les particularités phonétiques sont, elles, limitées aux traitements bien connus de < >• t^> A > zéro dans les parlers du Nord-Ouest, de // > gg dans certains parlers rifains, du groupe *-It* en finale dans certains parlers kabyles et rifains.

iaimllalt est la forme en *t- -l* de *amzllal*, dont le sens est « blanc »¹. C'est donc de sa couleur que l'objet tire son nom. C'est là un phénomène fréquent qui n'a rien pour nous étonner, et le nom de cette couleur, en particulier, se retrouve plusieurs fois en pareil emploi, qu'il s'agisse d'animaux, telle l'antilope en Ahaggar³, de végétaux, telle certaine sorte de dattier chez les Ajjer \ ou de minéraux, tel le sable chez les Ida ousemlal⁵. Ajoutons qu'à l'en-conlrc de ce qui se passe pour les termes précédemment examinés, *tamallalt* « l'œuf » est dans un état d'indépendance absolue vis-à-, vis de « pondre » ou « couvrir » et d'une façon plus générale encore, vis-à-vis de tout ce qui touche à la basse-cour ou aux oiseaux.

* * *

Reste *taglayl*. Par une association qui n'est pas particulière au Berbère, le nom de l'œuf, et non un dérivé de la même racine', a

1. Nehlil, *Ghat*, p. 184 : *tchisadalin* (= *citadalin*).

2. Destaing, *Diet.*, p. 40: *amellûl*, etc.

3. Do Foucauld, *Dict.*, t. II, p. 138 : *àmellal*.

4. *Ibid.* : *tâ mellalt*.

5. Destaing, *Sous*, I, p. a53 : *aml&l*.
6. Laoust, *Feux de joie*, p. 58, n. 4.

été appliqué aux testicules. Ainsi, Adiar, Air : pi. *lissdalin*¹ ; Ghadamès, sing. *tasadalt*² ; Aoudjila, pi. *tislwln*³ ; Ouargla, pL *tim-drin*⁴ ; Sened⁵, Béni Snous⁶, Ait Ouarain¹, pi. *timallalin*. Pour Ntifa *iglayn*^{*}, Ida ousemlal *aglayn (wa)*⁹, il y a très évidemment évolution sémantique inverse. Pl. *aglayn* se présente comme un nom verbal à suffixe *y* (qui pourrait n'être qu'un aspect du suffixe *w*), issu d'une racine # *l*, et non *g ly* comme on l'admet généralement¹⁰, que l'on retrouve sous une forme à redoublement complet dans Chenoua *higdlgulin* « testicules »^{1f} vraisemblablement aussi dans Ahaggar *àgalgsa*, pi. *igalgaltdan*, « pli de peau pendant sous le cou (chez le bœuf et la vache) »¹², dans Berrian *ag3lgul(et aya/ya)* « caroncule »¹³, enfin dans Chenoua *agal* « pendre »¹⁴ * auquel, par son a constant, Ida ousemlal *aglayn* se rattache très directement.

* * *

Les aires de *tam&rt*, de *tasdalt*, de *tamallall* et de *taglayt*, si on les juxtapose, couvrent la plus grande partie de la Berbérie. Or, de ces quatre termes, les trois premiers désignent l'œuf par l'une de ses qualités, le quatrième par une image. Sans doute est-il naturel de l'appeler l'objet pondu ; plus encore, dans des régions où il n'est guère, pour ne pas dire jamais, un aliment, de l'appeler l'objet couvé ; mais une pareille rencontre ne laisse cependant pas d'avoir

1. Do Foucauld, *Dict.*, t. I, p. i3-j : pi. *tiseddlin*. a. Motylinski, *R'tdamis*, p. |64 : *tasadelt*.
3. F. Beguinot, *igig-tgai*, p. 385, 1. I : pi. *tisiwin*.
4. Biarnay, *Ouargla*, p. 34'J : pi. *timdhrin*.
5. Provotelle, *Sened*, p. i3g : pi. *timcllalin*.
6. Destaing, *Dict.*, p. 34a : pi- Oim</aiïn.
7. Laouit, *M. C. B.*, p. 117, n. 3 : pi. *timellalin*.
8. *Ibid.* : pi. *iglain*.
9. Destaing, *Sout*, I, p. 377 : pi. *aglain (wa)*.
10. Laoust, *Feux de joie*, p. 58, n. 4-
11. *Id.*, *Chenoua*, p. i44 ■ pi. *higलगulin*.
- II. De Foucauld, *Dict.*, t. I, p. 3o3 : *àgelgela*, pi. *igलगeldten*.
13. Biarnay, *Notes*, p. î4i : *agलगul, a-flful*.
14. Laoust, *Chenoua*, p. i44 : agei; cf. également, Destaing, *Sous*, I (Ida ousemlal),

p. 5 : *ag"ël* « être accroché ». Cette étymologie est proposée, par ailleurs, mais avec un doute, par M. Destaing, *Interdictions*, p. 171.

son intérêt, et, sachant le rôle que l'œuf est appelé à jouer dans certaines cérémonies', l'on se demande si les quatre termes, *tamallalt* et *taglayt* surtout, ne sont pas des substituts d'un nom qui aurait été aussi répandu que l'est aujourd'hui encore *tayazit* « la poule » et qui aurait disparu.

Ajoutons que l'œuf est toujours désigné à l'aide d'une forme en /- -t. Là encore il n'y a pas hasard. La forme en *t- -t* est le mode d'expression du féminin. L'œuf est un élément essentiellement féminin, et ceci, à son tour, nous permet peut-être de mieux comprendre l'emploi, que nous venons de rappeler quelques lignes plus haut, que le Berbère en fait dans ses cérémonies.

h) Les éléments de l'œuf.

Les termes qui désignent les divers éléments de l'œuf ont été assez rarement recueillis. Il en existe cependant deux ou trois exemples.

A Beriian, Biarnay a noté : le blanc de l'œuf : *amwalln tdzdbl²* ; le jaune : *ammas n Idzdalt³* ou *ahnah n tdzchl^{*}* ; la coquille : *tilmit n tozfolt["]*. De ces expressions, la première recouvre exactement la nôtre ; la seconde et la troisième, celle-ci avec un terme arabe, signifient « centre de l'œuf », et la dernière « peau de l'œuf ».

Chez les Ida ousemlal, M. Destaing, de son côté, a noté : *ba tnollul* « le blanc »*, *6a u'z'z* « le jaune », *afarzzu* « la coquille »'. *ha mallul* et *ba uzz* sont, à vrai dire, des formes étranges en berbère, qui restent encore très obscures. Néanmoins il est aisé de, retrouver dans *mallul* la racine *mil* signifiant « être blanc », et dans *uzz* vraisemblablement une altération de *ul* « cœur ». La comparaison avec les formes de Berriian est instructive ; elle montre que, si dans l'un et l'autre endroits — éloignés — le blanc est désigné par la couleur, le jaune, lui, tire, dans les deux cas, son nom de sa position. Il résulte de cet accord que nous sommes en présence, non

1. Laoust, *Feux de joie*, p. 5i sq.
2. Biarnay, *Notes*, p. *tbg* : *amèllal n tzdelt*.
3. *Ibid.* : *ammat n tzdelt*.
4. *Ibid.*, p. 233 : *elmah n tzdelt* ; cf. égal. B. Snous, *Mctmata* : *Imah* (Destaing, p. i83).
5. *Ibid.* : *tilmit n tzdelt*.
6. Destaing, *Sous*, I, p. a03 : *6a mellul*.
7. *Ibid.* : *ba uii*.
8. *Ibid.*, p. 75 : *affrzzii*.

pas comme on pourrait le croire d'appellations de circonstance, suggérées par la question de l'enquêteur, plus que vivantes dans la langue, mais d'appellations qui, pour peu employées qu'elles soient, sont cependant consacrées par l'usage et en tous points comparables à nos propres expressions.

Ida ousemlal *afsrzzu* « coquille d'oeuf » paraît être un composé et la deuxième partie n'être pas sans rapport avec Adrar *tâzaiuat* « grand vase pour manger » (racine z u>)\ C'est un rapport analogue que l'on observe entre Ahaggar *aylal* « vase pour manger » * et Ida ousemlal *ay"lâl³* « coquille d'escargot », Béni Snous *taylalt* « coquillage » * et surtout, suivant un procédé de dérivation encore mal connu, Kabyle *azuylal* « coquille d'oeuf » ³. Le rapprochement, est-il besoin de le dire, entre une coquille et un vase ne fait, eu égard au type de civilisation des régions qui nous occupent, aucune difficulté sémantique.

Signalons encore : Berrian, *tgurgurt** « œuf sans coquille (pondu ou encore dans l'ovaire) ».

i) « éclore » et « poussin ».

Pour éclore, les notations sont assez peu nombreuses, mais elles sont suffisantes pour montrer qu'il n'y a pas ici encore de terme commun à l'ensemble de la Berbérie et pour poser un certain nombre de problèmes.

L'un des termes signalés est *slfay*, relevé à Ghat⁷ et à Berrian¹.

1. De Foucauld, *Dût.*, t. II, p. 730: *til'zaouat*.

2. *Ibid.*, p. 5u : *arlal*.

3. Destaing, *Sous*, I, p. 75 : *ay^uto7*.

4. *Id.*, *Dict.*, p. 77: *Oaflàlt (uuâtnân)*.

5. Huyghe, *Dict. kab.-franç.*, p. 3o : *ajuî-lal*; notes personnelles pour Azrou bahar.

6. Biarnay, *Notes*, p. 351 : *tgurgurt*.

7. Nehlil, *Ghat*, p. i53: *elfer' tasadalt* « sortir (?) de l'œuf ». M. Nehlil paraît rap

procher W/>f du verbe berbère bien connu *gffty* « sortir » (cf. Destaing, *Sous*, I [Ida ousemlal], p. a65) qui, justement, si l'on en juge, en particulier, d'après le Ahaggar où l'enquête a été poussée très avant, paraît n'être attesté dans aucun des trois parlcrs où »{/?Y se rencontre. Il se peut que ce dernier verbe soit passé du type *c'c'V* au type *c'c'c**

(en l'occurrence *c²c²c**) par altération — qu'il faudrait expliquer — do la première radi cale et allongement compensatoire de la deuxième, et que le sens de « sortir » soit dérivé

du sens attesté en Ahaggar « se rompre en éclatant » ; — cp. Izayan-: *tffrf* « éclore » (Loubignac, p. 588).

8. Biarnay, *Noies*, p. i54 : *Ifey, ilfe^ ahlub* « l'enveloppe flurale a éclaté, s'est

ouvorte »; *tj'ullust tfey* « la poulette est éclore », etc.

L'on "n'a jusqu'ici, de ce terme, qu'une seule autre notation, en Ahaggar¹. L'on remarquera le groupement géographique de ces notations et l'aire d'emploi vraisemblablement très limitée du mot.

On notera surtout qu'à Berrian le terme s'applique à la fois à l'éclosion du poussin et à l'éclatement de l'enveloppe florale, que, tandis qu'à Ghat il n'est donné que pour le poussin, en Ahaggar il ne l'est que pour le bourgeon ou l'épi ; bref qu'il y a entre ces deux notions un état d'instabilité qu'on ne retrouve pas dans les autres parlers, Ida ousemlal, Béni Snous ou Kabylie, que le mot soit emprunté à l'arabe ou non ; dans ces derniers parlers, les termes sont toujours bien différenciés, Ida ousemlal : *ak"i* (poussin), *jlùlu* (fleur)²; Béni Snous: »/<ps (poussin), *afàh* (fleur)³; Kabylie: *fruri*, *frurdh* (poussin), *gfsu* (fleur) \ En dehors du caractère intensément concret du vocabulaire berbère, peut-être en faut-il chercher la raison dans le fait que ces phénomènes n'intéressent pas les mêmes groupes sociaux : la basse-cour est du domaine de la femme.

Kabylie *fruri* et *frurah*⁵, dont la relation est vraisemblablement d'ordre phonétique, appartiennent à des types morphologiques encore mal éclaircis.

Béni Snous, *âfqas* est d'origine arabe.

Reste Ida ousemlal *ak^ai*. Dans le même parler le poussin se dit[^] *akiyyau*⁶. Les deux termes paraissent bien devoir être rapprochés¹,

1. De Foucault!, *Diet.*, t. H, p. 16: *elfer* « se rompre en éclatant », ce avoir ses bourgeons qui s'entr'ouvrent (arbre)», « s'entr'ouvrir pour laisser poindre hors de soi l'épi (céréales)».

2. Destaing, *Soin*, I, p. 10a : *ak"i d*, *ikiyaun uk"i n d* « les poussins sont éclos » ; — *jlidu*, *laluir t leflùla* « la rosé est éclos ».

3. Destaing, *Die*(., p. 106 : *efqes*, *qdhcnifùUùsenfeqsen*« les poussins éclosent » ; — *efàh*.

4. Olivier, *Dict.*, p. 99 : *frouri*, *frourek* ; *efsou*.

5. Cp. *sfrurah* « faire éclore » (notes personnelles) chez les Béni Chenacha (village d'Àfir) et les Izerkfaouen (village d'Azefoun).

6. Destaing, *Sous*. I, p. 229: *akiyyau*, *akiyau* (a). Cf. également Ihahan : *ayiyau* (Notes personnelles).

7. On peut songer par ailleurs, pour *akiyyau*, *k* une origine onomatopéique ; considérer en effet Ida ousemlal *skiyiu* « piauler (en parlant des poussins) » et *akiyyu* « pialement » (Destaing, *Sous*, /, p. 5a, sub v° caqueter). Le rapport de ces termes avec *akiyyau* peut être interprété différemment, mais il ne fait pas de doute.

et le second considéré comme un nom verbal, mais non comme un nom d'action, du premier, ce nom verbal comportant entre autres éléments la suffixation de *w*.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des difficultés. Le verbe *ak"i* est à vocalisme *a* initial alternant ; thème d'aoriste : *ak^ai*, thème de prétérit: *uk"i*. On attendrait un nom à vocalisme *a* initial constant ; état libre : *akiyyau*, état d'annexion : **ivakiyyau*. Il n'en est rien ; la forme d'annexion est : Ida ousemlal : *ukiyyau* (<C*w9kiyyau). La difficulté n'est pas absolument insurmontable ; le type nominal à *a* constant n'est pas vivant en berbère. Il tend à se vider au profit du type à alternance *a/a*, et les exemples ne manquent pas de termes instables à cet égard. En outre, dans plus d'un cas, le lien qui unit le nom verbal au verbe tend à se relâcher : leur solidarité n'est plus sentie par le berbère ; et la forme verbale n'a plus le pouvoir d'empêcher l'évolution de la forme nominale.

Une autre difficulté est plus sérieuse. Dans quelques parlers de la Kabylie orientale, chez les Béni Amrous, les Ait Ouarest ou Ali, les Béni Hossein, les Béni Bou Yousef et les Béni Felkai, on appelle le poussin *asillau* *. L'on est tenté de se demander si *akiyyau* n'est pas une forme altérée de **akillau*. A vrai dire, si le groupe // est sujet à altération dans certains parlers, par exemple, dans les parlers du Rif, où il passe à *gg* ou *dd^a*, — mais point jusqu'ici à *yy*, — dans la tachelhait, à part le mot informe *ba uzz* signalé plus haut (voir *h*), il est absolument stable. En outre, dans les parlers mêmes où il est employé, *asillau* ne présente pas de caractère de grande ancienneté. Sa chuintante est suspecte ; *k* dans son évolution n'a, semble-t-il, pas dépassé dans cette région le stade *y*. Puis *afruh* qui, dans les parlers berbères voisins, désigne le poussin ³, *y* désigne l'adulte*. Au moment où il s'est substitué à *ayazid*, il a été remplacé dans son propre emploi. Bref *asillau* ne représente pas une longue tradition ; cela n'a pas été un terme stable à

i. Notes penonnelles.

a. V. par exemple, Temsaman : *tam3Jšâc* « l'œuf » (< *tanullall*) (Biarnay, *Mj*, p. <ÿ : *Oam'dgdc*) ; Temsaman : *fiddus* « poussin » (ifcù/, p. Oo : *Jidzus*) ; lbcqqoicn : *fiddus* (*ibid.* : /ÿSSu) ; Iqraïen : *fiddus* (*ibid.* : /irfduj) (< *afullus*).

3. Notes personnelles.

4. *Ibid.*

l'abri des altérations, et // loin d'être un témoin de la forme ancienne du mot, peut n'être que le résultat de ces altérations.

akiyyau présente deux particularités intéressantes que nous devons nous contenter de signaler : la quantité de sa deuxième radicale qui s'abrège parfois mais paraît longue à l'origine, et son vocalisme interne *i*, en une position rare mais non inconnue, d'une grande stabilité et, selon toute vraisemblance, morphologique.

Il ne faut pas, cela va sans dire, tenter de retrouver *akiyyau* sous une forme identique, dans les parlers du Nord. Il comportait trop d'éléments instables en berbère pour que sa physionomie n'en fût pas quelque peu modifiée dans ces parlers à tendances évolutives plus prononcées.

Les causes de cette altération ont été la présence d'un *k*, d'une voyelle après la première radicale et d'un *w* en finale.

Dans les parlers du Nord, qui sont des parlers spirants, une gutturale occlusive ne se maintient que dans des cas particuliers ; normalement elle tend vers la chuintante ; *k* tend vers *s* ; c'est ce qui s'est produit dans le mot qui nous occupe, mais en outre, au voisinage d'une chuintante, *y* ne s'est pas maintenu et a été assimilé : *-k-yy-* > *-s-yy-* > *-s-s-* : Ait Seghrouchen : *asisau**.

Les types à voyelle après la première radicale (*vc^vc^v^j*) ne sont pas vivants en berbère et l'on observe deux formes d'altération : ou bien le terme est ramené au type très vivant *vc^c^v)c** par exemple : *izmsr*, *izmardn** en regard d'*izimsr*, *izamaran**, ou bien la voyelle qui suit la première radicale étant, pour des raisons qui apparaissent mal dans un trilitère, particulièrement stable, c'est la voyelle initiale qui disparaît, tels *yazid* < *ayazia*"', *muss* < *amiis's*, *ia7* < *akaP*, etc. C'est dans ce dernier sens qu'*akijyau* s'est altéré.

Enfin la diphtongue *-au* en finale est instable, et nous en avons au moins deux exemples tout à fait typiques d'altération dans

1. Dcstaing, *Seghrouchen*, p. i38 : *asiiau*.

2. Notes personnelles pour la région de Kerrata (Kabylie) ; — V. également Laoust, *Chenoua*, p. i34 : *izmer*, *izmaren*.

3. Destaing, Sou*, I, p. 36 : *izimer*, *izamaren*, etc.

k- André Basset, *Le nom du Coq*, tableau I et notes, *paitim*.

5. Destaing, *Seghrouchen*, p. i48 : *musi*, *iâl*. On trouvera à cette même page d'autres exemples encore pour ce parler.

anwksa < *'amaksau*¹, et dans Ahaggar *àfa* < [^]*àfau** : *-au* >-et. Mais ici l'évolution ne s'est pas toujours produite dans le même sens et si l'on rencontre bien Izayan : *asisa*, pi. *isisawan**. c'est en général *a* qui a été altéré et *u* qui s'est maintenu ; *a* s'est fermé, d'où : Djebel Nefousa *sisiu* \ puis *a* été absorbé par la chuintante, Béni Messaoud : *asisu* ", Béni Snous ', Béni Salah : *sisu*¹. C'est vraisemblablement à la présence de la chuintante qu'il faut attribuer l'ensemble de ce traitement particulier.

Ainsi l'on est amené à rattacher à *akijyau* toute une série de formes des parlers du Nord et de l'Est.

Onomatopées d'origine ou non, ces formes en prennent nettement le caractère. Il se constitue des bilitères à redoublement complet, type bien connu de l'onomatopée, de radical *s je w*, soit, Ait Sadden : *asusau**, Zouaoua *icucu*"', et dans les parlers arabes du Nord du Maroc, dont on ne saurait séparer l'étude, Ghraga : *coco*¹⁰, Jbala : *culcô*¹¹. Aurait-on quelque doute à cet égard qu'il serait levé par la gêne avec laquelle maint informateur vous donne ce terme et par la présence des formes et valeurs suivantes, dans les parlers arabes du Jbel : *caucau* « piauler » (poussin)¹⁴,

dans le parler berbère de Berrian (*t*)*susiu* « piailler » (moineau, poulet), « bourdonner » (moucheron) " ; et dans le parler arabe de 3 Tsoul : *cyûc* « cri pour appeler les poules » **.

i. Sur la présence de w dans *amakta*, v. le fém. : *lanuksaut* (Huyghe, *Kab-Jr.*, p. 41 [Kabylic] : *lamelaaut*).

» De Foucauld, *Dict.*, t. I, p. 207 : *àfa*.

3. Loubignac, *Zaïan*, p. 5n : *aiisa*, pi. *isisawen*.

4. Motylinski, *Nefousa*, p. i!>f> : *chichiou*; Bcguinot, *Fonelica*, p. 32 : *iUiu*.

5. Destaing, *Diçl.*, p. 387 : *asisu*.

6. *Ibid.* : *iiia* (a).

7. *Ibid.* : *iiiji* (u).

8. Biarnay, *Bet'tioua*, p. 2A9 : *achouchaou*.

9. Boulifa, Première année, p. u5

10. Lévi-Provençal, *Ouargha*, p. 191 : *côcô*.

u. *Ibid.* : *tifiîô*; (cf. sur ce mot W. Marçais, *Tanger*, p. a58. *ye>j>-*).

13. *Ibid.* : *caucau* ; cf. également Boulifa, *Deuxième année*, p. 53g : *tchioulchiou* « cri employé pour faire venir les poulets, les oiseaux ».

13. LMarnay, *Notes*, p. a3î : *susiu*, *siusiu.j'ullus itsusiu* « le poulet piaille » ; *Ibiubuzl* *tsiu-siu* « le moucheron bourdonne ».

14. G. S. Colin, *P. N. T.*, p. 97 : *iyûc*.

Si *akiyyau* est bien un nom verbal à *ak'i*, le problème suivant se pose : *akiyyau* n'est pas un terme régional ; il a été relevé çà et là dans toutes les parties du domaine berbère, dans la tachelhait : chez les Ida ousemlal et les Ihahan ; dans le Moyen Atlas : chez les Ait Sadden, les Izayan et les Ait Seghrouchen ; dans le Nord du Maghrib : chez les Béni Snous, les Béni Messaoud, les Béni Salah et en quelques coins de Kabylie ; à l'Est : au Djebel Nefousa. Il a en outre pénétré, ou s'est maintenu dans les parlers arabes du Jbel. Bref il y a entre son extension et celle d'*ak^ai* une profonde disproportion. Il ne s'agit pas là, on le conçoit, d'un simple hasard d'enquête. C'est un phénomène que nous avons déjà noté à propos de *tawwurt* et de **w9rⁱ*. Et l'expérience pourrait être renouvelée avec d'autres termes, par exemple : *"tammamt* « miel »* et *imim* « être doux »³. Au lieu de recouvrir tous les emplois du verbe, ce nom se limite à une valeur concrète bien déterminée et s'attache spécialement à un être ou à un objet : poussin, porte, miel. Dès lors il cesse d'être une forme verbale ; sa vie se développe indépendante et les accidents qui peuvent survenir au verbe ne l'atteignent plus. Celui-ci peut, comme dans les exemples précédents, n'être plus qu'à peine attesté que le nom n'en reste ou n'en devient pas moins très vivant, connu, parfois, de tous les parlers.

Au contraire à *akiyyau*, les quelques autres noms du poussin que l'on a relevés, restent toujours isolés et obscurs. L'on pe"t toutefois faire les remarques suivantes :
 i) dans Ouargla *adad'*, *d* ne saurait représenter une ancienne dentale, la dentale restant occlusive dans ce parler : c'est vraisemblablement l'aboutissement d'une ancienne gutturale : *g > z >• z > d*. Comparer, pour le même parler, les formes *rzar < rgal* et *azar-til < agarlil* déjà signalées⁵. Il se peut que l'on soit en présence du

i. André Basset, *Le nom de la Porte en Berbire*.

» Dcslaing, Sous, I (Ida ousemlal), p. 186 : *tamment* (< **tamm3mt* ; cf., en effet, entre autres, Dcslaiiig, *Dict.*, p. 323 (Déni Salah): *Oamcml = iamtmt*).

3. *Ibid.*, p. çig : *imim* ; — cf. aussi Djebel nefousa : *iumum* « il est doux » (Motylinski, p. i3o).

tt. René Basset, *Miab*, p. 84 : *ad'ad*.

5. Cf. André Basset, *Le nom de la Porte*, p. io.

terme *agad*, recueilli chez les Ida ousemlalet signalé plus haut (e).

2) Ahaggar *ëkart* ' s'applique non seulement au petit poulet nouvellement éclos, mais encore à la petite autruche nouvellement éclore.

3) La notation Zenaga *tabiy** est moins étrange qu'elle ne paraît.

C'est un masculin à pluriel en *-an*. Radicales : *t b y* ; voyelle morphologique devant la dernière radicale : *i, a* n'étant qu'un dégagement vocalique de la vélaire. En somme, **ii6iy* ou **atbiy*, mot d'aspect bien berbère.

Ajoutons, pour l'ensemble de ces mots, que le nom du poussin est toujours masculin. Les quelques formes féminines données: *takiyaut* (Ida ousemlal³, Ait Seghrouchen¹), *tafullust* (Rif \ Figuig⁶) ne sont jamais que des doublets secondaires.

Et maintenant, pour finir, nous aimerions grouper les principales observations auxquelles ces termes ont prêté. En phonétique, ils nous ont permis de préciser certains traitements : celui de la voyelle initiale ou celui de la diphtongue *-au* en finale. Mais surtout ils nous ont permis d'amorcer avec Ghat *ikai* et Ida ousemlal *tabzaul*, une étude jusqu'ici négligée des berbérissants, celle de la détermination, par l'analyse phonétique, d'emprunts dans un parler. L'on peut sans doute aller plus loin encore et tenter de déterminer, avec plus ou moins d'approximation suivant les cas, le point de départ de l'emprunt. Même grossière, cette détermination peut être parfois féconde, et, pour n'en citer qu'un exemple, n'orienterait-on pas d'une façon intéressante les études de folk-lore berbère, en montrant que le nom du

chacal, *ussan*, uniformément connu, même dans les parlers occlusifs, avec sa chuintante longue, est une forme de parler du Nord ?

1. Do Foucauld, *Dict.*, t. I, p. 600 : *èkert*.
2. René Basset, *Sénégal*, p. 162 : *tebiar'* : pi. *tebir'an*.
3. Destaing, *Sous*, I, p. a»g : *takiyaut*.
4. *Id.*, *Seghrouchen*. p. i58, § 17s : *tasiiaut*.
5. Biarnay, *Rif*, p. 60 : Iqraicn : *JiddusO* ; Bettioua : Oa/'rii/usO ; Iboqqoicn : O/ioSmO.
6. René Basset, *Lexic. III*, p. 61 : *tafellousl*.

En morphologie, ils nous ont permis d'isoler mieux qu'on n'avait pu le faire jusqu'ici, le préfixe *-bar-*, d'en déterminer les éléments: consonantiques, d'en fixer la valeur : affective ; de déceler la présence d'un autre élément formatif encore mal dégagé, le suffixe *w*, dont on dirait qu'il entre dans la formation de noms verbaux à valeur concrète ; d'insister, à propos de *schl* et *sidal*, *A'asdbl* et *asdal*, sur la confusion qui s'établit entre les types verbaux *c'dc³* et *ac^ac¹*, rendant si délicate l'étude des bilitères, et sur celle qui s'établit entre les noms verbaux des formes en *s* correspondantes *asc^ac** et *asc^ac**, le premier à valeur abstraite, le second à valeur concrète, semble-t-il ; enfin d'observer, avec *akiyyau*, un nom verbal, peut-être, brisant les liens qui l'unissent au verbe, vivant sa vie propre, et, phonétiquement altéré dans certains parlers. ceux du Nord, s'y trouvant absorbé par une série onomatopéique.

En sémantique, ils nous ont permis de discerner entre des termes qui désignent un même objet, de suivre ou de deviner des évolutions, parfois commandées par des croyances, puis dans l'état actuel des choses de marquer les liens qui peuvent unir objets et actions : le poussin au fait d'éclore, l'œuf à celui de pondre ou surtout de couvrir, enfin de marquer combien, qu'ils soient géographiquement groupés, ou que l'un d'eux affleure çà et là un peu partout, les termes se trouvent multiples pour désigner les mêmes êtres, les mêmes objets ou les mêmes actions, sans que, si ce n'est pour la poule, et avec quelques réserves encore, un terme commun ait pu s'établir ou se maintenir.

En morphologie, ils nous ont permis d'isoler mieux qu'on n'avait pu le faire jusqu'ici, le préfixe *-bar-*, d'en déterminer les éléments: consonantiques, d'en fixer la valeur : affective ; de déceler la présence d'un autre élément formatif encore mal dégagé, le suffixe *w*, dont on dirait qu'il entre dans la formation de noms verbaux à valeur concrète ; d'insister, à propos de *schl* et *sidal*, *d'aschl* et *asdal*, sur la confusion qui s'établit entre les types verbaux *c'?c³* et *ac^ac**, rendant si délicate l'étude des bilitères, et sur celle qui s'établit entre les noms verbaux des formes en *s* correspondantes *asc^ac** et *asc^ac**, le premier à valeur abstraite, le second à valeur concrète, semble-t-il ; enfin d'observer, avec *akiyyau*, un nom verbal, peut-être, brisant les liens qui l'unissent au verbe, vivant sa vie propre, et, phonétiquement altéré dans certains parlers, ceux du Nord, s'y trouvant absorbé par une série onomatopéique.

En sémantique, ils nous ont permis de discerner entre des termes qui désignent un même objet, de suivre ou de deviner des évolutions, parfois commandées par des croyances, puis dans l'état actuel des choses de marquer les liens qui peuvent unir objets et actions : le poussin au fait d'éclore, l'œuf à celui de pondre ou surtout de couvrir, enfin de marquer combien, qu'ils soient géographiquement groupés, ou que l'un d'eux affleure çà et là un peu partout, les termes se trouvent multiples pour désigner les mêmes êtres, les mêmes objets ou les mêmes actions, sans que, si ce n'est pour la poule, et avec quelques réserves encore, un terme commun ait pu s'établir ou se maintenir.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|--|
| PREFACE | |
| LA LANGUE BERBÈRE AU SAHARA | |
| NOTE SUR LES PARLERS ZENAGA | |
| QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA LANGUE BERBERE | |
| LE BERBERE A L'ECOLE DES LANGUES ORIENTALES | |
| A PROPOS DE L'ARTICLE DE SCHUCHARDT SUR LA RUPTURE D'HIATUS EN BERBERE | |
| L'ALTERNANCE VOCALIQUE DANS LA MORPHOLOGIE BERBERE | |
| SUR LA VOYELLE INITIALE EN BERBERE | |
| DU NOUVEAU À PROPOS DU NOM DE L'ÎLE DE FER..... | |
| NOTE SUR LES PARLERS TOUAREGS DU SOUDAN..... | |
| L'ENQUETE LINGUISTIQUE..... | |
| PARLERS TOUAREGS DU SOUDAN ET DU NIGER | |
| NOTE ET CARTES LINGUISTIQUES | |
| SUR L'ANTICIPATION EN BERBÈRE | |
| SUR LA TOPONYMIE BERBÈRE | |
| ÉCRITURES LIBYQUE ET TOUARÈGUE..... | |
| SUR LE VERBE BERBERE SIGNIFIANT "VIVRE" | |
| SUR QUELQUES TERMES BERBÈRES CONCERNANT LA BASSE-COUR'..... | |
| TABLE DES MATIERES | |